LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 SEPTEMBRE 2014

VOLUME 228

ROSA FANIZZI et DANIELLE BERGERON Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS 215, rue Saint-Jacques, Bureau 110 Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU, Me EDITH FARAH ELASSAL

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me CHRISTINA CHABOT pour le Directeur général des
élections du Québec
Me MARIE COSSETTE pour Hydro-Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me ROXANE GALARNEAU et
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec
Me MICHEL DÉCARY pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

		PAGE
LISTE DES PIÈCES		4
PRÉLIMINAIRES		5
ANDRÉ CAILLÉ		
INTERROGÉ PAR Me	PAUL CRÉPEAU	7
CONTRE-INTERROGÉ	PAR Me DENIS HOULE	165
CONTRE-INTERROGÉ	PAR Me MICHEL DÉCARY	174
CONTRE-INTERROGÉ	PAR Me DENIS HOULE	180
GEORGES DICK		
INTERROGÉ PAR Me	PAUL CRÉPEAU	197
CONTRE-INTERROGÉ	PAR Me MICHEL DÉCARY	263

LISTE DES PIÈCES

PAGE

CEIC-P-1992 : Lettre du 29 août 2014 du ministère du Conseil exécutif

128

186P-1993 : Télécopie du 9 juin 1997 d'André

Caillé à Guy Chevrette et lettre du 9

juin 1997 de Marie-Josée Nadeau à Marc

A. Bibeau

154

187P-1994 : Tableaux des contributions politiques provinciales effectuées par des employés de RSW et des personnes résidant aux mêmes adresses entre 1996 et 2011

239

187P-1995 : Données de Directeur général des élections du Québec (DGE) concernant les dons faits par Georges P. Dick aux partis politiques provinciaux

- 5 -

L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e) 1 jour du mois de septembre, 2 3 4 PRÉLIMINAIRES (09:32:03)5 LA PRÉSIDENTE : Bon matin, Monsieur Caillé. Bon matin à tous. Est-7 ce que les avocats peuvent s'identifier, je vous 8 prie? 9 Me PAUL CRÉPEAU: 10 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le 11 Commissaire. Paul Crépeau pour la Commission. 12 Me EDITH FARAH ELASSAL : 13 Bonjour. Edith Farah Elassal pour la Commission. 14 Me ESTELLE TREMBLAY : 15 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois. 16 Me MÉLISSA CHARLES : 17 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la 18 construction du Québec. 19 Me CHRISTINA CHABOT : 20 Bonjour. Christina Chabot pour le Directeur général 21 des élections du Québec. 22

Me MARIE COSSETTE:

25

Bonjour. Marie Cossette pour Hydro-Québec.

1	Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
2	Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
3	Québec.
4	Me ROXANE GALARNEAU :
5	Bonjour. Roxane Galarneau pour l'Association des
6	constructeurs de routes et grands travaux du
7	Québec.
8	Me MICHEL DÉCARY :
9	Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du
10	Québec.
11	Me PIERRE POULIN :
12	Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
13	criminelles et pénales. Bonjour.
14	LA PRÉSIDENTE :
15	Bonjour.
16	LA GREFFIÈRE :
17	Si vous voulez vous lever debout pour être
18	assermenté, s'il vous plaît.
19	
20	

```
L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
1
          jour du mois de septembre,
2
3
         A COMPARU:
4
         ANDRÉ CAILLÉ, gestionnaire
6
7
         LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :
8
9
          INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :
10
      Q. [1] Merci. Alors, bon matin, Monsieur Caillé.
11
      R. Bon matin à vous.
12
      Q. [2] On va repasser... et je le dis pour Madame la
13
          Présidente, Monsieur le Commissaire. Le témoignage
14
          de monsieur Caillé sera relativement court. On
15
         n'abordera pas tous les sujets relatifs à Hydro-
16
         Québec, d'autres témoins le feront un peu plus tard
17
          lors de la présentation. Monsieur Caillé va
18
          témoigner sur des points beaucoup plus précis.
19
         Monsieur Caillé, une très courte présentation. Vous
20
         avez fait vos études, alors doctorat en physico-
21
         chimie de l'Université de Montréal en soixante-neuf
22
          (69)...
23
      R. Oui.
24
```

Q. [3] ... et étude post-doctorale à l'Institut

- national de la recherche de soixante-neuf (69) à soixante-quatorze (74).
- R. Enfin, à l'Université de Sherbrooke et après à l'Institut national de la recherche scientifique.
- Q. [4] O.K. Est-ce qu'on peut dire aussi que vous êtes... vous avez été le premier sous-ministre du nouveau ministère de l'Environnement du Québec qui a été créé en soixante-dix-huit (78) et vous avez occupé ce poste-là jusqu'en quatre-vingt-un (81)?
- 10 R. Oui.
- Q. **[5]** Vous vous êtes occupé, entre autres, de la création du programme d'assainissement des eaux à ce moment-là.
- 14 R. Oui.
- Q. [6] Exact. On vous amène maintenant à Gaz

 Métropolitain de mil neuf cent quatre-vingt-un

 (1981) à mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996).
- 18 Oui?
- 19 R. Oui.
- Q. [7] Et vous avez occupé la présidence de Gaz Métropolitain?
- R. Oui, les neuf dernières années.
- Q. [8] Alors, quatre-vingt-sept (87) à quatre-vingt-seize (96).
- 25 R. Exactement.

- Q. [9] En quatre-vingt-seize (96), vous arrivez à
- Hydro-Québec, alors à titre de p.-d.g., président-
- directeur général d'Hydro-Québec, recruté par le...
- à l'époque, le bureau du Premier ministre.
- 5 R. Oui.
- Q. [10] O.K. Et vous avez occupé cette fonction-là
- jusqu'en avril deux mille cinq (2005)?
- 8 R. Avril deux mille cinq (2005), oui.
- 9 Q. [11] Sous... à votre période d'Hydro-Québec et
- c'est pour l'histoire, là mais vous avez vécu les
- deux grands désastres, le déluge du Saguenay en
- juillet quatre-vingt-seize (96) et la crise du
- verglas en janvier quatre-vingt-dix-huit (98).
- 14 R. Oui.
- Q. [12] O.K. Vous quittez Hydro-Québec, vous quittez
- plutôt la direction, le titre, d'Hydro-Québec en
- avril deux mille cinq (2005), remplacé par monsieur
- Thierry Vandal.
- 19 R. Oui.
- Q. [13] Et vous avez occupé par la suite momentanément
- la présidence du conseil d'administration d'Hydro-
- Québec.
- 23 R. Quelques mois seulement, oui.
- Q. [14] Quelques mois, jusqu'à la fin de deux mille
- cinq (2005) et ensuite vous quittez définitivement.

- 1 R. Jusqu'au mois de septembre, je crois, deux mille 2 cinq (2005).
- Q. [15] O.K. Est-ce que... Et rapidement, si vous me
 dites ce que vous avez fait depuis deux mille cinq
- 5 (2005), vous êtes toujours actif dans les domaines
- des énergies au niveau mondial.
- R. Je suis toujours actif dans le domaine de l'énergie...
- 9 Q. [16] Oui.
- R. ... principalement à titre de consultant...
- 11 Q. **[17]** Oui.
- R. ... à l'extérieur, c'est-à-dire à l'extérieur du

 Québec puis peut-être plus souvent à l'extérieur du

 Canada, en Afrique, principalement.
- 15 Q. [18] O.K. En Afrique.
- 16 R. Oui.
- Q. [19] L'Office chérifien des phosphates, l'OCP.
- R. L'OCP, ça, c'est un producteur de phosphore, comme
- son nom l'indique et puis je suis conseiller là
- parce que j'ai été... c'est la Banque mondiale qui
- m'a demandé d'être là parce qu'ils voulaient
- transformer une société d'état qui n'avait pas les
- résultats escomptés par son gouvernement et la
- banque...
- 25 Q. [20] O.K.

- R. ... en une société commerciale rentable.
- Q. [21] O.K. Alors... et vous êtes toujours actif,
- vous le dites, là, comme conseiller, consultant
- auprès de différents organismes dans le domaine de
- 1'énergie.
- 6 R. Oui.
- Q. [22] O.K. On vous ramène à Hydro-Québec.
- 8 R. Oui.
- Q. [23] Alors, quatre-vingt-seize (96) à deux mille
- cinq (2005). Pouvez-vous nous expliquer peut-être
- le contexte commercial à Hydro... d'Hydro-Québec au
- moment où vous arrivez, un peu les raisons pour
- lesquelles on vous demande d'assurer la présidence
- 14 d'Hydro-Québec?
- R. Alors le territoire commercial d'Hydro-Québec à mon
- arrivée c'est le Québec mais Hydro-Québec exporte
- aux États-Unis, c'est vrai, mais vend son
- 18 électricité à la frontière à des intermédiaires qui
- la revendent dans le marché américain ceci, avant
- donc la déréglementation du marché de l'électricité
- aux États-Unis. Le contexte général à Hydro-Québec,
- sa réputation, Hydro-Québec, est quelque peu
- malmenée notamment en commission parlementaire par
- les députés. Les coûts augmentent, les bénéfices
- diminuent, les choses vont pas très bien.

- 1 Q. [24] C'est pour ça...
- R. Je veux dire, on est ren... ils sont à quatre cent
- millions (400 M\$) de bénéfices l'année avant que
- moi je n'arrive. Par ailleurs...
- Q. [25] O.K. Quatre cent millions (400 M\$), ce qui
- n'est nettement pas suffisant...
- R. Non, parce que là, à ce moment-là, c'est que il
- fallait accepter que le capital, parce que c'est le
- capital des Québécois, il obtient pas une
- rémunération équitable.
- 11 Q. **[26]** O.K.
- R. Et ça, c'est évidemment, il y en avait, notamment
- le gouvernement en place de l'époque qui trouvait
- pas ça normal.
- 15 Q. [27] O.K.
- 16 R. Alors on voulait ramener ça à un rendement dit
- raisonnable, comme toute entreprise d'ailleurs.
- Dans d'autres pays, là, même des sociétés d'état,
- c'est la même chose qu'une société, il faut faire
- son rendement quoi.
- Q. [28] Peut-être on va l'illustrer. Quand vous
- quittez en deux mille cinq (2005), quel est le
- rendement à ce moment-là?
- 24 R. Ils font quatre cent millions (400 M\$) sur des
- investissements.

- Q. [29] C'était... Ça, c'est quand vous arrivez.
- R. Ah! O.K. On fait deux point cinq trois milliards
- (2,5 G\$-3 G\$) quand je suis parti.
- 4 Q. [30] O.K.
- R. On augmente régulièrement sauf une année, la
- fameuse année du verglas. Évidemment, sans couloir
- de transmission, bien on peut pas vendre beaucoup
- 8 d'électricité. Alors...
- 9 Q. [**31**] O.K.
- R. ... ça a été une année moins fructueuse au plan
- financier. Par ailleurs, quand j'arrive, il y a des
- plus dans l'équation et, qui font que j'accepte
- l'emploi. D'abord, il y a du personnel très, très
- compétent à Hydro-Québec dans le domaine de
- 15 l'hydroélectricité, pas seulement dans le
- transport, Madame la Présidente, mais également
- dans la production d'électricité. Ça, c'est un gros
- plus. La réputation à l'international d'Hydro-
- Québec étant assez, c'est une des meilleures
- réputations dans le domaine qui existe.
- On est à, on discute déjà aux États-Unis de
- déréglementation et de la possibilité pour Hydro-
- Québec d'agrandir son territoire commercial à
- toutes les, à tous les états américains qui sont
- accessibles par voie de corridors de transmission

d'électricité bien entendu. On parle pas de peu de choses ici. On parle de New-York, on parle de Boston, on parle d'un territoire commercial très, très, très largement agrandi, ce qui ouvre la possibilité à la relance du développement hydroélectrique.

J'ai oublié de dire dans les négatifs tantôt, on... quand j'arrive, quelques années auparavant, on avait mis un coup de frein au développement hydroélectrique avec l'arrêt du projet Grande-Baleine. Il fallait donc redémarrer, redémarrer des choses.

Autre point très positif, c'est quand, c'est au moment où j'arrive, qu'il commence à y avoir ce qu'on a appelé plus tard la convergence gaz-électricité. On voyait déjà la possibilité que le prix du gaz naturel s'indexe à l'électricité à travers des machines qu'on appelle des machines de co-génération, plutôt que la situation qui existait auparavant, par exemple quand moi j'étais président de Gaz Métropolitain, c'était, le prix du gaz était indexé à celui de l'huile parce qu'on compétitionnait pour la valeur thermique avec le « bunker », essentiellement dans la grande industrie.

2

3

4

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Alors on change de relation ici et là, c'est sûr qu'allait se jouer la convergence gazélectricité, tout ça dans un marché ou un territoire commercial pour Hydro-Québec, beaucoup, beaucoup plus grand que ce qui avait été le cas auparavant, beaucoup plus grand que ce que plusieurs pensent encore aujourd'hui. Le vrai territoire commercial d'Hydro-Québec est beaucoup plus large que le Québec. Alors ça offrait beaucoup de potentialité, réputation internationale excellente, une connaissance très fine des transports à haute tension, j'allais dire inégalée, puis je pense que je vais le dire, Madame la Présidente, inégalée. Alors ça ouvrait beaucoup, beaucoup de possibilités.

On en a fait en Amérique du Sud, en Australie, on en a fait aux États-Unis, du transport à haute tension, dans un contexte de déréglementation. Avec la construction d'interconnexions, on reliait des marchés qui auparavant ne l'étaient pas. Alors ça offrait tout ça, beaucoup de potentiel et ce qui va arriver, c'est arrivé parce qu'il y avait des circonstances qu'on est passé de quatre cents millions (400 M) de bénéfices à trois milliards (3 G) de bénéfices. Il

- y avait des circonstances favorables.
- Q. [32] Oui. Maintenant, tout ça, ça implique des
- nouveaux travaux, des nouvelles dérivations de
- rivières, des constructions de nouvelles centrales,
- 5 nouveaux barrages.
- 6 R. Oui.
- Q. [33] Ça implique qu'Hydro-Québec va devenir un
- donneur de... d'ouvrage important avec des
- g centaines de millions à tous les ans.
- 10 R. Voilà. Va redevenir.
- 11 Q. **[34]** Va redevenir.
- R. La perspective est là, Madame la Présidente, à ce
- moment-là pour qu'Hydro-Québec redevienne un... un
- grand, un plus grand donneur d'ouvrage au Québec
- parce qu'on va vouloir développer de l'hydro-
- électricité, on va vouloir développer à l'étranger,
- 17 Chili puis Bolivie puis Pérou, dis-je, et ailleurs.
- Alors ça... on devient un gros redonneur d'ouvrage.
- Je sais pas si c'était à trois milliards (3 G) les
- investissements par année quand j'arrive, ça c'est
- presque seulement que l'entretien. Et puis là, bien
- ca peut aller jusqu'à sept. Aujourd'hui, je pense
- que c'est six milliards de dollars (6 G\$) par
- année.
- 25 Hydro-Québec, de ce fait, Madame la

Présidente, occupe une position très importante
stratégiquement dans l'économie du Québec, bien
entendu. Quand on regarde ça en termes de volume
d'investissement annuel, de création d'emplois. Et
on a le monde pour faire ça. On a le monde. Comme
j'ai dit au tout début, c'est pour ça j'ai commencé
par ça, les gens d'Hydro-Québec c'est des gens très
compétents. Quand vous allez à N3 puis N3 c'est les
niveaux hiérarchiques, ça, N3, N4, là, les gens,
les spécialistes, là, ils connaissent vraiment ça.

- Q. [35] O.K. Les... dans les réformes que vous placez à l'arrivée, quand... en quatre-vingt-seize (96), est-ce qu'il y en a eu une... est-ce qu'il y a eu des décisions qui ont été prises au niveau des coûts, le cost?
- 16 R. Oui.

11

12

13

14

15

17

- Q. [36] Le coût que ça devait coûter à Hydro-Québec, le développement des nouvelles structures.
- 19 R. Oui. Alors, le prix sur le marché américain, à
 20 l'époque, là, qui est en voie d'être déréglementé,
 21 c'est quatre cents le kilowattheure. Alors moi, je
 22 dis à tous... aux deux qui étaient propriétaires,
 23 je les appelais les propriétaires à l'intérieur,
 24 là, aujourd'hui ça s'appelle des divisions, là, le
 25 président de la division production puis transport,

- c'est... c'est quatre cents le prix aux États-Unis. 1 Les projets que je veux voir, c'est des projets à 2 trois cents. C'est sûr que, vous comprendrez, 3 Madame la Présidente, c'est plus facile trouver des projets à cinq, à six, à sept cents qu'à trois cents. Mais ça sert à rien non plus de développer pour vendre à moins cher que ce que ça coûte. Ça fait que le prix c'est quatre cents, alors ça sera 8 donc trois cents que le leur ai dit. Et là, Production, Transport, les gens d'Hydro-Québec se 10 sont mis à chercher des projets à trois cents le 11 kilowattheure. On en a trouvé. 12
- Q. [37] Vous en avez trouvé?
- 14 R. Ça faisait pas plaisir à tout le monde, bien
 15 entendu, là, encore une fois, même pour les
 16 entreprises en construction, les ingénieurs17 conseils, c'est plus facile travailler sur des
 18 projets plus chers que des projets moins chers. Ça
 19 c'est certain. Mais les contraintes de marché,
 20 c'est les contraintes de marché.
- Q. [38] Les... les derniers travaux qui avaient été
 faits avant votre arrivée, il est exact qu'il y en
 a beaucoup qui arrivaient en haut du quatre cents?
 En fait, vos coûts étaient plus élevés que le coût
 de vente sur le marché américain?

- R. Oui, c'est ça. Il y a... puis surtout des annoncés...
- 3 Q. [39] Oui.

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. ... qui étaient pas mal plus chers puis il y avait
une politique énergétique, là, qui disait qu'on
allait faire des projets puis là... moi je... Par
exemple, l'éolien, je le savais que c'était plus
cher que quatre cents. Il y a pas personne au monde
qui fait de l'éolien à quatre cents. Pas parce que
nos gens sont pas bons, c'est parce que c'est comme
ça. C'est ça la technologie, Madame la Présidente,
il y a pas moyen de faire autrement.

Alors, c'était... on a... on a qu'à aller sur internet, là, vous allez voir Électricité de France il va vous les publier les prix pour chaque catégorie d'énergie. Il me semble que dans leur cas, c'est douze euros (12 EUR) douze (12) centimes d'euros par kilowattheure. C'est ça que ça coûte. Bien alors, ça... développer ça pour vendre ça dans un marché à quatre cents, ça marchait pas. Alors là, j'ai eu quelques... appelons ça différends avec mes, par ailleurs, amis écologistes. Eux autres, évidemment, ils voyaient là une barrière au développement de ces sources dites alternatives. Mais il était pas question de financer à même

- Hydro-Québec pour des projets pas rentables. Ça, moi je voulais faire des projets rentables alors c'est trois cents, c'est trois cents.
- J'ai jamais barré la... la porte à

 personne. C'est quand on allait en appel d'offres

 par la suite sur des projets de production,

 n'importe qui aurait pu soumissionner. Mais je le

 savais bien, par ailleurs, là, que pour plusieurs

 c'était pas possible.
- Q. [40] O.K. Cette... cette politique-là que vous
 annoncez des coûts de production à trois cents le
 kilowattheure, la politique d'André Caillé, là,
 elle a été largement... elle était largement
 connue, les firmes de génie-conseil les
 connaissaient?
- 16 R. Ah oui, oui. J'ai demandé à ce qu'on les rencontre
 17 un matin, j'ai fait un petit déjeuner. Ils étaient
 18 tous là, là. Les patrons comme leurs employés. Il y
 19 en avait, je sais pas, une couple de centaines.
 20 Puis je leur ai dit que ça serait comme ça.
- 21 Q. **[41]** O.K.
- 22 R. Là, bien évidemment, il y a pas... ils ont pas crié 23 « chou », là...
- Q. [42] Il y a pas eu d'applaudissements non plus?
- R. Il y a pas eu d'applaudissements très nourris.

- 1 Q. **[43]** O.K.
- 2 R. Un petit peu d'applaudissements mais pas beaucoup.
- Q. [44] O.K. Et puis, il y en a eu des projets qui se
- sont faits à ces coûts-là...
- R. Il y en a eu qui se sont faits à ces coûts-là au
- début. Par la suite, je dois dire, la
- déréglementation à... aux États-Unis a amené des
- coûts qui... beaucoup de volatilité dans le prix.
- Et c'est là qu'est apparu que... Oups! on pouvait
- en vendre à certains moments de la journée ou de
- 1'année à douze (12) cents. Il est même apparu
- qu'à d'autres moment de l'année, on pouvait en
- acheter à deux (2) cents, un cent. Alors là, vous
- comprendrez que ça, c'est le plus... c'est un
- immense avantage pour Hydro-Québec, d'être dans...
- vraiment reconnu comme un joueur dans le marché
- américain, de pourvoir acheter et de pouvoir vendre
- parce que Hydro-Québec est le seul qui peut stocker
- de l'énergie.
- 20 Q. **[45]** Comment...
- 21 R. Attention!
- 22 Q. **[46]** Expliquez-le...
- 23 R. On stock pas ça comme dans une batterie. C'est pas
- des électrons qu'on stocke, c'est de l'eau. Alors,
- quand le prix est bas, qu'est-ce qu'on faisait? On

fermait les vannes, les turbines. On laissait l'eau 1 en arrière des barrages; ça, c'est de l'énergie 2 potentielle. Hum? On appelle ça de l'énergie 3 potentielle en physique. Et, pendant ce temps-là, on achetait sur le marché américain ce qu'on vendait sur le marché américain. O.K.? Pas compliqué... pas compliqué à faire ça. Quand le 7 prix augmentait, bien, c'est bien sûr qu'on ouvrait 8 les vannes pour en vendre le maximum possible. Alors, on... on les « intermédiarisait », on les... 10 on se plaçait comme acheteur et vendeur dans le 11 marché américain. Et, pour... c'est pour ça que 12 j'attache tellement d'importance à... puis j'ai 13 toujours attaché beaucoup d'importance à faire 14 comprendre que le territoire commercial d'Hydro-15 Québec actuellement, ce n'est pas seulement le 16 Québec. C'est le Québec puis c'est une partie des 17 États-Unis puis, vraisemblablement aussi, nos 18 voisins canadiens, autant à l'est qu'à l'ouest. 19 Q. [47] O.K. 20

- 21 R. C'est tout ça le marché d'Hydro-Québec.
- Q. [48] Vous en avez parlé tout à l'heure, ce que...

 ce que vous avez décrit; est-ce que c'est ça qu'on

 a appelé le « spot market », un marché quasiment

 heure par heure à l'occasion?

- R. Ah! Bien, il y a... il y a le « spot », il y a...
- c'est... c'est « one-hour ahead market », tu
- 3 sais...
- 4 Q. **[49]** Oui.
- R. ... ça se fait une heure avant. Puis, l'autre, bien
- c'est une... vingt-quatre (24) heures avant, puis
- là, l'autre c'est... il y a... il y a un autre
- marché puis ça passe sur le « takers » bien, trente
- 9 (30)... le trente (30) jours, le plus long terme.
- Bon.
- Q. [50] Ça, ça a été une belle... une source de
- revenus importante pour...
- R. Oui, oui, oui.
- Q. [51] ... pour Hydro-Québec?
- R. Oui, oui. C'est... c'est une source de revenus
- importante. J'ai demandé à Thierry Vandal de mettre
- sur pied un « trading floor ». Il y a un « trading
- floor » ici à Hydro-Québec sur le boulevard René-
- Lévesque qui est l'équivalent de tout ce que vous
- allez trouver à New York dans les plus grandes
- banques. Un vrai « trading floor ».
- 22 Q. **[52]** On achète, on vend.
- R. On achète, on vend. On est dans le marché.
- Q. [53] Maintenant, vous avez parlé du marché
- américain, je comprends que c'était un de vos buts

- de pouvoir vendre directement sans passer par des
- intermédiaires. Je comprends que vous avez réalisé
- ce but-là?
- R. Oui, je l'ai... ça a été réalisé. J'ai ob... on a
- obtenu... c'est Michel Gourdeau qui a fait ça, un
- que j'avais été cherché, bien, que j'avais amené de
- Gaz Métro, on avait trouvé toute une démarche
- 8 légale au...
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- Juste un instant. Maître Crépeau?
- 11 Me PAUL CRÉPEAU :
- 12 Oui?
- 13 LA PRÉSIDENTE:
- Je voudrais simplement comprendre le lien avec le
- mandat.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- C'est... on amène... c'est l'introduction pour
- expliquer maintenant les divisions d'Hydro-Québec
- et on va arriver maintenant dans le coûts des
- services professionnels, la gestion contractuelle
- d'Hydro-Québec, comment se donnent les contrats, la
- planification annuelle. C'est... il y a un peu une
- introduction...
- LA PRÉSIDENTE :
- Toujours dans le domaine de la construction?

- 1 Me PAUL CRÉPEAU:
- De la construction, oui, oui. On... on va rester
- dans le domaine de la construction, évidemment,
- pas... pas les autres services. On aborde Hydro-
- Québec et il y a un petit élément là... là-dedans
- qu'il faut quand même expliquer, comprendre
- 1'univers... ce qu'est Hydro-Québec et
- particulièrement cette fonction-là où même ils
- peuvent acheter. Bon, quand ils achètent, à ce
- moment-là, évidemment, il y a pas de coûts de
- construction mais on va faire beaucoup de
- développements sous monsieur Caillé et c'est... de
- développements de construction : barrages,
- centrales, services professionnels. C'est une
- introduction. On part... on survole les sujets, je
- vous le dis...
- 17 LA PRÉSIDENTE:
- 18 O.K.
- 19 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [54] ... Madame la Présidente. On va y arriver.
- 21 Alors, vous êtes allés sur le marché américain, ce
- qui vous a obligés à... à produire beaucoup plus?
- R. Bien, on voulait en produire pour en vendre.
- 24 Q. **[55]** Oui.
- 25 R. Hum.

- Q. [56] Parlez-nous ce que... les exigences du marché américain au niveau des divisions d'Hydro-Québec.
- Est-ce que ça a amené une restructuration?
- R. Oui, il faut que ce... il fallait déréglementer 4 chez nous. Pas de permis pour vendre dans le marché américain si notre marché n'est pas ouvert, semblablement, au leur. Alors, si on dit : « Un Américain peut pas soumissionner sur une... un 8 appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution, » bien, on... le permis, il est déchiré puis tu vas rester 10 à la frontière puisque tu es... tu es un endroit, 11 un territoire, réglementé. Le territoire vient de 12 rétrécir de je sais pas combien de millions de 13
- Q. [57] Alors, sous... sous votre gouverne, est-ce que les... quelle a été la... la structure dans les... sous le grand chapeau d'Hydro-Québec sous le président-directeur général?
- 19 R. Voilà.

personnes.

- Q. [58] Comment se divisent les... les...
- 21 R. Alors, il y avait la... la division production, le 22 propriétaire des ouvrages de production des 23 centrales. La division transports, le propriétaire 24 des lignes de transport haute tension; une division 25 distribution, ça, c'est la distribution qu'on, ce

- que les gens voient le plus souvent; il y a une
- autre division qui était la division équipement,
- c'est eux qui vont se charger de construire, ça va
- être le, c'est eux qui vont gérer les projets de
- 5 construction d'Hydro-Québec.
- 6 Q. **[59]** O.K.
- R. Les propriétaires étant Production et Transport.
- Q. [60] Alors, ça, ce sont vos quatre divisions...
- 9 R. Oui.
- Q. [61] ... à ce moment-là et est-ce que, est-ce
- qu'elles sont en silo isolées les unes des autres?
- R. Oui, elles sont isolées les unes des autres. Elles
- sont isolées des unes des autres, elles font chacun
- leur travail et, là dessus, je peux vous dire que
- cette structure nous a valu des félicitations de la
- 16 FERC aux États-Unis, ils disaient que c'était la
- bonne façon...
- 18 Q. **[62]** O.K.
- 19 R. ... de s'organiser quand on était dans plusieurs
- domaines. D'autres dans le Midwest ont fait la même
- chose que nous par la suite.
- 22 Q. [63] FERC étant?
- 23 R. Federal Energy Resource Commission.
- Q. [64] Resource? Regulatory...
- 25 R. Regulatory Commission.

- Q. [65] O.K. On arrive maintenant à la gestion
- contractuelle à l'époque où vous avez pris...
- 3 R. Oui.
- Q. [66] ... la présidence d'Hydro-Québec. Est-ce qu'il
- est exact de dire, et je vous le mets juste comme
- prémisse, que Hydro-Québec n'est pas soumis à
- 1'article 4 de la Loi sur les contrats des
- 8 organismes publics...
- 9 R. Oui.
- Q. [67] ... qui gère l'ensemble des organismes...
- 11 R. C'est vrai.
- Q. [68] ... publics du Québec. Vous en avez une, non
- pas une dispense mais vous êtes, vous n'êtes pas
- obligés de vous soumettre à l'article 4 dans la
- mesure où vous avez votre propre politique de
- gestion...
- 17 R. Voilà.
- Q. [69] ... contractuelle chez Hydro-Québec.
- 19 R. On a notre propre cadre.
- 20 Q. [70] O.K.
- 21 R. Parce que Hydro-Québec, à cause de son importance
- économique au Québec, on doit voir à maximiser les
- retombées économiques des travaux d'Hydro-Québec au
- Québec.
- 25 Q. [71] O.K.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. C'est très important alors on a notre propre cadre. 1 Pour vous donner un exemple, on peut donner des 2 contrats stratégiques. Quand est-ce qu'on pourrait 3 faire ça? Je vous donne un exemple : il y a une 4 entreprise, n'importe laquelle dans le domaine international, qui développe une nouvelle technologie. Alors, nous, on veut que cette 7 technologie-là soit construite, fabriquée au 8 Québec. Alors, là, on va leur donner un contrat stratégique pour que la contrepartie, pour elle, 10 l'entreprise, ça va être d'installer le, la 11 construction de cette technologie-là, la 12 fabrication, je devrais plutôt dire, Madame la 13 Présidente, au Québec. Ça, c'est un contrat 14 stratégique. 15

Toujours, l'idée ici étant de créer les plus grandes retombées économiques possibles au Québec avec les travaux d'Hydro-Québec. Alors, ça s'appelle, en pratique, à la fin, c'est des emplois pour les Québécois, des emplois bien rémunérés dans les secteurs de haute technologie.

Q. [72] Maintenant, dans les contrats publics, on voit la règle généralement du plus bas soumissionnaire qu'on retrouve dans la Loi sur les contrats des organismes publics ne s'applique pas

- systématiquement chez vous, à Hydro-Québec.
- R. Pas systématiquement mais très généralement oui, on
- n'est pas toujours dans des contrats stratégiques à
- tous les jours, là.
- 5 Q. [73] O.K.
- R. Alors, autrement, bien, c'est comme vous avez
- entendu ici, c'est le plus bas soumissionnaire
- 8 conforme.
- 9 Q. [74] O.K. Quels étaient les outils, à l'époque où
- vous assurez la présidence, quels sont les outils,
- le type de contrat que vous, qu'Hydro-Québec
- utilise? Gré à gré?
- R. Quand on est en construction...
- 14 Q. **[75]** Oui.
- R. ... on n'est pas de gré à gré, c'est un appel
- d'offres.
- 17 Q. [76] Appel d'offres.
- 18 R. Appel d'offres sauf les exemples, l'exemple que je
- vous citais tantôt...
- Q. [77] Stratégique?
- 21 R. ... et quelques autres, là, les contrats
- 22 stratégiques. Autrement, c'est des appels d'offres
- à l'enveloppe, c'est fermé puis c'est ouvert un
- jour puis, bon, on s'arrête.
- 25 Q. [78] O.K.

- R. Comme, comme le reste de l'industrie j'oserais, je
- dirais, Madame la Présidente. Puis, après, pour ce
- qui est des contrats d'ingénierie...
- 4 Q. [79] Oui.
- R. ... ça, le fonctionnement, c'est par, on les
- qualifie par pré-qualification, essentiellement,
- pas seulement, mais essentiellement basé sur le cv
- des ingénieurs qui s'y trouvent.
- 9 Q. [80] O.K. On va les diviser maintenant.
- 10 (09:55:18)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [81] Si vous me permettez, si vous me permettez
- avant. Donc, là, vous dites vous faites du gré à
- gré. Bon. Vous faites également des contrats
- stratégiques, des contrats stratégiques...
- 16 R. Oui.
- Q. [82] ... c'est que, dans les faits, c'est aussi une
- forme de gré à gré, là? C'est-à-dire que...
- 19 R. Oui.
- Q. [83] ... vous décidez que c'est telle firme qui va
- avoir le contrat et, là, vous vous entendez avec
- 22 elle pour des raisons stratégiques essentiellement.
- 23 R. Oui.
- Q. [84] Donc, entre le gré à gré puis le stratégique
- il y a pas, pas d'autre différence dans les faits?

- 1 R. Hum.
- Q. [85] Sauf qu'un gré à gré c'est quelque chose qui
- est pas stratégique.
- R. Oui, bien, des gré à gré il y pas, il y a pas
- d'abus là-dedans non plus.
- Q. [86] Non, non, je cherche à comprendre.
- R. Vous avez une raison pour qu'il y ait un gré à gré
- parce que, c'est parce qu'il y en a rien qu'un qui
- peut l'offrir, on n'a pas beaucoup de choix ça fait
- que, là, on va le faire à gré à gré sans qu'il y
- ait la contrepartie que j'expliquais tantôt,
- Monsieur le Commissaire, concernant les retombées
- économiques. Alors, ça, ça arrive mais dites-vous
- bien que la très grande majorité des contrats de
- construction c'est par appel d'offres.
- 16 Q. [87] O.K.
- 17 R. Mais c'est les...
- Q. [88] Je veux surtout comprendre techniquement la
- différence entre un gré à gré puis un contrat
- stratégique, c'est un... les deux c'est...
- 21 R. Contrat stratégique c'est quand il y a une
- contrepartie, une obligation qui est faite à celui
- qui va fournir de faire quelque chose, de
- s'installer au Québec, quoi.
- 25 Q. [89] O.K.

- R. C'est une firme étrangère, hein... Quand tout ça a 1 débuté en mil neuf cent soixante (1960) puis la 2 Baie James, bon, tous ces grands travaux-là, la 3 Manic, le gouvernement, à bon escient, a décidé que 4 il y a des fabricants, là, qu'on allait pas acheter toutes nos turbines, tous nos conducteurs puis tous nos condensateurs puis transformateurs à 7 l'étranger. Ils ont dit, non, non, non, vous allez 8 vous établir au Québec. Puis la logique, là, c'est on aimerait bien ça qu'il y en ait au moins trois 10 dans chaque secteur qui s'établissent parce qu'on 11 veut aller en appel d'offres puis on veut pas être 12 comme ça, avec un seul, puis que le débat se fasse, 13 on envoie-tu des jobs à l'étranger ou si on les 14 garde ici, là. Vous voyez ce que c'est que ça, ça 15 aurait pu vouloir dire ça, Monsieur le commissaire. 16 Alors, dans... et là, après ça, on allait en appel 17 d'offres. On s'est arrangé pour qu'il y en ait 18 trois. On se débattait pour qu'il y en ait trois. 19 Q. [90] Et le critère stratégique, est-ce que c'est 20 associé uniquement à l'élément création d'emploi au 21 Québec ou il y a d'autres, dans d'autres 22 circonstances, on va qualifier un contrat de 23 stratégique? 24
- R. Moi ce que j'ai vu, c'était ça. Moi ce que j'ai vu,

- c'était ça. Il pourrait y avoir d'autres raisons stratégiques un jour, là...
- 3 Q. **[91]** Oui.
- R. ... mais moi ce que j'ai vu c'est, cette nouvelle
 technologie-là, là, vous allez faire ça dans vos
 usines au Québec puis en contrepartie, nous autres,
 on va n'acheter.
- 8 Q. [92] O.K.
- 9 (09:57:34)
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [93] Est-ce que le mot « stratégique » peut être remplacé par « politique » puisque votre... la base c'est de créer de l'emploi?
- 14 R. Je pense pas, Madame la Présidente. Moi je
 15 l'appelle « stratégique » parce que c'est une
 16 stratégie de développement d'emploi. Stratégie de
 17 développement de l'économie du Québec, alors
 18 « politique », je pense, moi je pense pas.
- Q. **[94]** Donc, alors, expliquez comment vous faisiez

 ça. Vous vouliez créer de l'emploi donc, vous...

 comment vous décidez de faire un projet ou l'autre?
- 22 R. Ah! bien d'abord, il faut, Hydro-Québec a, de par 23 ses réseaux, on était pas mal au courant de tout ce 24 qui se passe en termes de développement technique 25 chez les uns, chez les autres, en Europe, aux

- États-Unis et ailleurs. On se... puis là, on se dit
- bien ça, il y en a qu'on... il y en a de ces
- développements-là à qui on reconnaît du potentiel.
- 4 Mais là...
- Q. [95] Je comprends mais, dans quel contrat par
- exemple?
- R. Ah! ça peut être des contrats de centrales, pas de
- centrales, mais de turbines, de groupes turbo-
- alternateurs, transformateurs.
- Q. [96] Alors est-ce que c'est dans le cas où vous
- voyiez qu'il y a pas suffisamment de main-d'oeuvre
- spécialisée au Québec dans ce domaine-là?
- R. C'est, c'est dans... c'est pas directement lié mais
- indirectement oui, dans le sens suivant. C'est,
- pour chaque, prenons les turbo-alternateurs. On
- veut avoir au moins trois fournisseurs québécois.
- On veut les attirer ici et c'est là qu'on fait de
- la stratégie.
- Q. [97] Mais ce qui veut dire qu'il y en avait pas
- déjà au Québec?
- 21 R. Ah! bien, ils étaient déjà là mais ils avaient
- peut-être, ils étaient peut-être en train de
- décider, dans leur nouvelle stratégie, de la faire,
- je sais pas moi, quelque part en Allemagne plutôt
- que quelque part au Québec. Alors là, nous autres,

- on arrivait avec notre poids puis on faisait jouer notre poids pour dire bien, s'il la fait ici, nous autres on va être acheteur. Ça ça... ça, ça devient
- Q. [98] Et à ce moment-là, est-ce que les coûts pour les attirer étaient attirants...
- 7 R. Ah! bien ça...

stratégique.

- Q. [99] ... comparativement à...
- R. Bien ça veut dire qu'ils avaient un avantage à la technologie. Si elle avait pas, si ces nouvelles 10 11 technologies-là avaient pas de signification pour... sur nos coûts, on aurait pas eu bien, bien 12 de l'intérêt, O.K.? Parce que ça commence, faut 13 faire la job mais deuxièmement, tant qu'à faire le 14 travail, vaut mieux avoir le plus de retombées 15 économiques possibles. Ca venait en deuxième, quoi. 16 Fallait que ça, fallait que ça soit d'un intérêt 17 pour nous ces nouvelles choses-là. Ou la venue d'un 18 autre. On pourrait en attirer carrément un. Viens 19 ici puis on va faire ça parce que quand on en a 20 juste deux, on commence à s'inquiéter, hein? Si on 21 avait juste eu deux fabricants d'alternateurs, on 22 aurait dit hum, O.K.? Juste deux, là, pas 23 confortable. On va en attirer un troisième. Ça 24 aurait pu être juste pour ça aussi. Mais c'était 25

- pas pour payer plus cher; c'était pour payer moins cher.
- Q. [100] Mais, O.K. Alors donc, quand vous en avez trois, à ce moment-là, c'est le jeu des trois?
- R. Voilà, on va en appel d'offres.
- Q. [101] Oui, bien à ce moment-là, j'imagine que c'est toujours l'un et l'autre, à tour de rôle?
- R. Ah! non, non, non, pas nécessairement. Ils peuvent être, justement, ils ont un intérêt à aiguiser leur crayon parce qu'ils pourraient passer leur tour.
- Q. [102] Est-ce que c'est arrivé souvent où il y a, c'est le même qui remporte deux ou trois contrats?
- 13 R. Non, non, c'était pas toujours le même. Ils se 14 forçaient.
- Q. [103] Bien c'est ça. Pardon?
- R. Ils se forçaient, ils se forçaient, hein? Ils
 avaient une usine eux autres, là. Ils étaient
 obligés de... Quand ce genre d'usines-là avec un
 client, il y avait pas bien, bien du monde qui
 achètent des transformateurs au Québec, là. Si, à
 un moment donné, faut qu'ils en vendent.
- Q. [104] Oui, mais c'était leur intérêt aussi à eux soumissionner en s'entendant pour que, avoir tout le temps l'un ou l'autre un contrat s'ils sont trois.

- R. À trois c'est plus dif... à trois c'est plus
- difficile. Puis oubliez pas, on aurait dû expliquer
- 3 ça...
- Q. [105] Mais il me semble qu'au contraire, c'est plus
- facile?
- R. ... dès le début, Madame la Présidente...
- Q. [106] Monsieur Caillé, il me semble qu'à trois,
- c'est plus facile qu'à vingt (20) de faire de la
- 9 collusion.
- R. Ah! bien, vingt (20) usines, là, pour fabriquer des
- transformateurs, on aurait pas pu supporter ça,
- Madame. Ça aurait pas marché ça. Parce que c'est
- des grosses usines. On parle des...
- Q. [107] Non mais à vingt (20), à trois...
- 15 R. Oui.
- Q. [108] ... constructeurs, il me semble que c'est
- plus facile faire de la collusion que s'ils sont
- vingt (20)?
- R. Reprenons ça depuis le début. Le propriétaire...
- Q. [109] Et je dis pas que c'est pas faisable à vingt
- 21 (20), là.
- 22 R. Oui.
- 23 Q. [110] C'est... c'est pas ça, là.
- R. Le propriétaire, là, moi, la collusion comme vous
- dites, là, je vais vous dire c'était quoi nos

1

2

3

4

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

défenses. Premièrement, c'est le propriétaire, le président de la division production qui fait ses études avec ses ingénieurs. Et lui, là, moi quand je travaillais avec ces gens-là, là, il y avait trente pour cent (30 %) de leur rémunération qui était des bonis. Alors... puis l'objectif que je leur donnais, « Tu vas me fournir, me présenter des projets à tel prix. » Alors ça, c'est le propriétaire. Juste des gens d'Hydro-Québec. Et ils sont en charge du développement d'un bassin. Parce qu'à Hydro, on développe pas ça barrage par barrage, là, c'est un bassin hydrographique à la fois. Tout un bassin hydrographique à la fois. Tu vas voir à l'optimiser parce qu'on n'a pas envie de perdre des ressources pour le futur, là, de la valeur pour le futur. Puis tu va voir à le faire au meilleur coût possible. Il a ses ingénieurs pour faire ça.

Deuxième étape pour lui, il s'en va voir un fournisseur interne. Un fournisseur interne qui est Équipement, division équipement, qui lui regarde ça puis il va gérer le projet en supposant qu'on aille à ça, il va gérer le projet. Il va d'abord le... il y a une phase de préparation, là, qui finit au conseil d'administration, mais il va gérer le

projet. C'est lui qui va affecter un ingénieurconseil, aller en... faire les appels d'offres, et
caetera. Lui est responsable vis-à-vis le
propriétaire. C'est tout du monde d'Hydro-Québec,
là.

Lui ici, là, le gestionnaire des projets, il va gérer le chantier aussi. C'est lui qui gère le chantier. Si vous allez sur un chantier d'Hydro-Québec, le directeur du chantier, c'est quelqu'un qui travaille pour Hydro-Québec, ça. Puis ils sont bons. Je vais vous dire, ils ont... ils sont aiguisés, bien aussi bons, probablement meilleurs que tous les autres qui sont alentour, là, les contracteurs. Alors c'est ça la défense.

Moi je le savais le prix. Je le savais le coût d'un ouvrage avant de commencer. S'il était arrivé à trente pour cent (30 %) de plus, là, je l'aurais su tout de suite. Parce que c'est nos gens qui le faisaient puis ils touchaient un boni dans la mesure où ils le faisaient au meilleur... ils me présentaient des choses qui étaient au meilleur coût possible. L'autre aussi, là, s'il disait « Non », lui aussi était attaché avec un boni. S'il disait : « Non, je suis pas capable de le faire », son boni s'en allait lui aussi. Alors et tout du

- monde à l'intérieur de la structure. C'est...
- c'est... il y a deux niveaux, là. Ça c'est... et
- 3 puis...
- Q. [111] Mais les bonis représentent justement un
- 5 pourcentage de plus?
- R. Un pourcentage de leur salaire. Pas du travail,
- évidemment, c'est toujours des milliards, alors un
- pourcentage de leur salaire en plus.
- 9 (10:04:17)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- 11 Q. [112] Là, vous parlez des ingénieurs...
- R. L'ordre de grandeur de trente pour cent (30 %),
- Madame la Présidente.
- Q. [113] Excusez-moi, vous parlez des ingénieurs qui
- conçoivent, qui devaient concevoir un projet avec
- un coût... un coût minimum?
- 17 R. Oui.
- Q. [114] Après ça, l'autre catégorie c'était les
- ingénieurs qui étaient des directeurs de chantiers
- qui eux devaient s'assurer que ça arrive à ce coût-
- là, c'est ça que vous avez... vos deux catégories
- de... quand vous dites deux niveaux, là...
- R. Nos ingénieurs à nous, là...
- 24 Q. [115] Oui.
- 25 R. ... c'est vrai, ils faisaient les études

- préliminaires, pas des gens de l'extérieur.
- 2 Q. [116] C'est ça.
- R. O.K. Les ingénieurs d'Équipement voyaient s'ils
- étaient capables de fournir ça aux clients
- 5 internes.
- 6 Q. [117] Oui.
- R. O.K.? Et ce n'est qu'après que ça allait à
- 8 l'extérieur. Alors ils avaient tous intérêt à ce
- que ça arrive à... pour reprendre ce qu'on disait
- au tout début, là, le fameux trois cents, là, ils
- avaient tous intérêts que ça arrive là. Oubliez pas
- la loi, la loi oblige... la loi oblige Hydro-Québec
- à faire, à livrer de l'électricité à tout le monde
- au meilleur prix possible. Bien il faut que ça
- s'exprime à quelque part au quotidien, ça.
- Q. [118] Votre première catégorie...
- 17 R. C'est le meilleur prix possible.
- Q. [119] Votre première catégorie d'ingénieurs...
- R. Compatible avec une saine gestion financière.
- 20 Q. [120] Oui.
- 21 R. Bon.
- Q. [121] Votre première catégorie d'ingénieurs, elle
- était dans quelle division d'Hydro-Québec?
- R. Excusez-moi?
- Q. [122] Votre première catégorie d'ingénieurs, elle

- est dans quelle division d'Hydro-Québec?
- R. Bien il y en a partout. Il y en a...
- Q. [123] Non, non mais quand vous dites la première
- catégorie, la deuxième catégorie, moi je vous dis
- les ingénieurs qui vous proposent des projets sont
- dans quelle division ceux-là? Pas ceux qui
- réalisent, ça c'est autre chose. Ceux qui...
- R. C'est dans... c'est chez les propriétaires.
- 9 Me PAUL CRÉPEAU:
- 10 Q. [124] Qui s'appelle?
- 11 R. Production.
- 12 Q. [125] Production?
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- 14 Q. [126] C'est ça.
- R. Et Transport. Excusez-moi.
- 16 Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [127] Alors quand... oui... alors c'est ça quand...
- juste pour compléter cette idée-là, quand il y a un
- projet qui s'en vient, on veut optimiser le bassin
- de la Baie-James, O.K., là...
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [128] ... alors on veut aller optimiser tout ça,
- aller chercher toutes les ressources possibles.
- Production va préparer un projet, Transport va
- embarquer là-dedans parce que Transport doit

- acheminer le courant puis ultimement, c'est...
- excusez-moi, c'est Équipement qui va superviser la
- réalisation si le projet se fait?
- 4 R. Exactement.
- 5 Q. [129] O.K.
- R. Si le projet se fait.
- Q. [130] Et chacune des divisions a ses propres
- ingénieurs maison?
- 9 R. Propres ingénieurs.
- Q. [131] On ne s'appuie pas encore sur les firmes de
- génie-conseil parce que vous voulez... vous avez
- conservé... à votre époque, du moins, vous aviez
- les ressources à l'interne pour être capable
- d'évaluer les coûts, évaluer les projets, savoir
- exactement ce que ça coûtait avant de commencer?
- Est-ce que ça résume un peu votre pensée?
- R. Oui, de toute... Oui, exactement, mais de toutes ma
- carrière, partout, ça a toujours été comme ça.
- J'ai... on peut pas donner de commandes si on
- connaît pas ce qu'on est en train de commander.
- 21 Q. [132] O.K.
- 22 R. Pour connaître ce qu'on est en train de commander,
- ça prend des ingénieurs compétents, hein? C'est...
- qui nous disent : « Bien, vois ça, » puis qui
- travaillent pour nous, dont l'intérêt est

- 1 l'entreprise.
- Q. [133] O.K. Je voudrais juste revenir, parce qu'on
- en a parlé, là... le... l'explication que
- vous donnez à... aux contrats stratégiques à
- 1'époque où vous êtes PDG, vous dites, ce sont
- essentiellement des... de la production de
- produits très, très spécialisés dont on voulait
- aller chercher des manufacturiers qui étaient soit
- à l'externe du Québec ou, encore, qui
- n'envisageaient pas de faire du développement au
- 11 Québec.
- R. Ils étaient ici, puis on voulait qu'ils fassent ça
- en plus ici.
- 14 Q. [134] O.K.
- R. Plus, la même chose, ou un nouveau parce qu'on
- était rendu à deux puis on n'aimait... on n'était
- pas confortable.
- 18 Q. [135] Les contrats stratégiques, est-ce que ça
- visait essentiellement du matériel, vous avez parlé
- de turbines, d'alternateurs, de condensateurs, des
- produits de haute technologie dont à peu près rien
- que Hydro-Québec était l'acheteur au Québec?
- 23 R. Euh...
- Q. [136] Est-ce que... est-ce qu'on parle de produits
- très spécialisés dont à peu près... il y a rien que

- 1 Hydro-Québec qui est acheteur au Québec des ces
- produits-là, souvent?
- R. Pas seulement Hydro-Québec, il peut y avoir Alcan
- qui en font un peu.
- 5 Q. [137] Oui.
- 6 R. Mais...
- 7 Q. [138] Des... certaines municipalités...
- R. ... à l'échelle d'Hydro-Québec, il y a juste Hydro-
- 9 Québec.
- 10 Q. [139] O.K.
- 11 R. Hum.
- Q. [140] Alors, c'est un choix... c'est un choix
- stratégique que vous faites d'attirer ces
- fabricants-là...
- 15 R. Oui.
- Q. [141] ... à venir s'installer au Québec pour faire
- du développement économique.
- R. Exactement. Et ça a pas commencé avec moi, en
- passant, ça. Ça a commencé à...
- 20 Q. [142] O.K.
- 21 R. ... du temps de monsieur Bourassa, je pense, qui...
- 22 Quand il a... quand le projet de la Baie-James a
- été lancé, il y a... on n'a pas parlé de... ça
- s'est résumé par cent mille (100 000) emplois,
- hein?

- 1 Q. **[143]** Oui.
- R. Donc, à la fin du compte, comment on compte ça?
- C'est cent mille (100 000) emplois. Alors, il
- fallait bien que... c'est... c'est sûr que son cent
- 5 mille (100 000) emplois, il était plus facilement
- atteignable si on fabrique les transformateurs,
- les... les conducteurs, les... les groupes turbo-
- alternateurs au Québec. Ça crée de l'emploi.
- 9 Q. [144] O.K. Maintenant, dans ces produits-là
- qu'on... qu'on dit stratégiques, on parle souvent
- du matériel de haute technologie, est-ce qu'on va
- parler aussi de... de crayons, de bureaux, de
- chaises qu'on met dans le siège social?
- R. Non, moi, j'ai jamais considéré que les crayons
- étaient stratégiques.
- Q. [145] Bon. Alors, c'est souvent du matériel de
- haute technologie...
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[146]** ... pour amener...
- 20 R. C'est un plus ça.
- Q. [147] ... les fabricants ici. Il y a une
- contrepartie à ça. En fait, pour Hydro-Québec,
- l'avantage, vous dites, on va créer des... des...
- on va avoir des fabricants au Québec de qui on va
- pouvoir acheter à meilleur prix parce qu'on va les

- mettre en compétition.
- 2 R. Oui.
- Q. [148] Mais en même temps, est-ce qu'il y a une
- 4 contrepartie pour attirer les fabricants à venir
- ouvrir une usine, faire des investissements au
- Québec? Quelle est la contrepartie qu'Hydro-Québec
- 7 donne?
- R. Bien, s'ils viennent... la contrepartie, c'est
- quand on va aller en appel d'offres, ça va être
- avec ces trois-là.
- 11 Q. **[149]** Avec ces trois-là?
- 12 R. Voilà.
- Q. [150] Donc, on ouvre sur la compétition mais dans
- un marché limité.
- R. Voilà. On s'assure qu'il y a de la compétition...
- 16 Q. **[151]** O.K.
- 17 R. ... un minimum de compétition mais dans un marché
- limité. Oui, on veut que les investissements
- d'Hydro-Québec se traduisent pour... pour les
- Québécois en jobs.
- 21 Q. [152] O.K.
- R. En bien... en bien-être, en activité économique.
- 23 Q. **[153]** Alors, si vous...
- 24 R. Ici.
- Q. [154] ... si vous avez un fabricant d'alternateurs

- européen qui n'est pas venu s'installer ici au
- Québec puis qui décide de soumis... en fait, vous
- 1'inviterez pas à venir soumissionner s'il n'est
- pas un de ceux qui est venu s'installer ici.
- R. S'il en... s'il y en a un qui soumissionne ici...
- 6 Q. **[155]** Oui.
- R. ... ça va être... Attention! On est... on est au
- 8 courant des prix, à l'international aussi.
- 9 Q. **[156]** Oui.
- R. On se fera pas passer des... des gros sapins. C'est
- impossible.
- 12 Q. [157] O.K.
- R. On connaît ça. Notre monde, il connaît ça.
- Q. [158] Bon, alors, ça, c'est des définitions que
- vous faites des... des produits ou des
- contrats stratégiques à l'époque où vous y êtes.
- Pour ces contrats stratégiques-là, vous allez aller
- en appel d'offres si vous avez... si vous avez
- toujours vos trois sub... vos trois fabricants sur
- place. Maintenant, est-ce que c'est la seule façon,
- par appel d'offres? Est-ce que des fois, c'est
- carrément de gré à gré pour des contrats
- 23 stratégiques?
- R. Il me semble qu'il est arrivé, rarement, mais qu'il
- est arrivé qu'il y avait pas d'alternative à un

- d'entre eux.
- 2 Q. [159] O.K.
- R. O.K.? Mais c'est très rare. Je... j'avais même
- pas... j'ose pas vous dire : « Non, jamais, » parce
- qu'il me semble qu'il y en a... ça pouvait arriver.
- Mais... mais moi, j'en ai aucun à la mémoire.
- Q. [160] Alors, tout ça, ça nous ramène à la question
- qu'il y avait au début : est-ce que vous êtes
- tenus, ou est-ce que vous appliquez
- systématiquement la... la clause du... du plus bas
- soumissionnaire qu'on retrouve dans la Loi sur les
- contrats des organismes publics?
- 13 R. Conforme. Oui.
- Q. [161] O.K. Généralement, vous tentez de le faire
- mais c'est pas toujours le cas.
- R. Non, non, c'est... Une fois que l'appel d'offres
- est lancé puis tout ça, puis les gens sont
- qualifiés, et caetera, c'est le plus bas
- soumissionnaire conforme.
- Q. [162] Oui, quand il y a... mais quand il y a un
- appel d'offres.
- R. Quand il y a un appel d'offres, bien sûr, oui.
- Q. [163] O.K. Et des appel d'offres, est-ce qu'ils
- sont toujours ouverts à tout le monde ou, des fois,
- on peut avoir des appel d'offres restreints à un

- certains nombres de manufacturiers ou de
- 2 constructeurs?
- R. Bien, ils sont ouverts aussi large que possible,
- compte tenu... mais toujours en respectant le
- critère maximum de retombées économiques au Québec.
- Q. [164] On passe maintenant... vous... Hydro-Québec a
- décidé de bâtir une centrale, on va, tu sais, on va
- prendre Toulnustouc...
- 9 R. D'accord.
- Q. [165] ... qui est une des premières que vous avez
- faites sur votre mandat.
- 12 R. Oui.
- Q. [166] Alors, il y a des, il y a certainement des
- études qui vont se faire à l'interne.
- R. Oui.
- Q. [167] Dans vos divisions Production, Transport, on
- va envoyer ça à Équipement et, un moment donné, il
- va falloir décider « Bon, bien on le fait le
- contrat et on part, on part en appel d'offres. ».
- 20 Est-ce que vous allez avoir besoin d'aide des
- firmes de génie-conseil à l'externe pour vous aider
- à réaliser des gros contrats comme ça?
- R. Avant de passer à l'appel d'offres, il faut faire
- un plan stratégique puis soumettre ça au
- gouvernement dans sa révision à tous les deux ans.

- 1 Q. [168] Hum, hum.
- R. Ça fait que tous les projets sont énumérés, ils
- sont publics. À tous les deux ans, bon, on a toute
- la liste. Il y en a qui s'ajoutent, bon... C'est
- 5 ça, on ramène ça à l'Assemblée nationale au cours
- d'une commission parlementaire que le plan de
- développement, c'est de même que ça s'appelle, le
- plan de développement ou plan stratégique d'Hydro-
- 9 Québec. Par la suite, vous avez raison, quand tout
- qa est produit...
- 11 Q. [169] Hum, hum.
- R. ... la division Équipement s'occupe de la
- réalisation de la chose.
- Q. [170] Alors, il y a pas de surprise quand vous
- dites « Je suis allé en commission parlementaire,
- j'ai exposé... » ou en fait « ... Hydro-Québec a
- exposé, voici notre développement dans les deux
- prochaines années : on va aller développer tel
- secteur, tel secteur. ».
- 20 R. C'est ça.
- Q. [171] Le public, en général, les firmes de génie,
- les entrepreneurs voient où est-ce qu'Hydro-Québec
- s'en va.
- R. Exact, oui.
- Q. [172] Bon. Les grandes lignes.

- R. Bien, plusieurs mois, voire un an, un an ou deux
- avant...
- 3 Q. [173] O.K.
- 4 R. ... que ça commence.
- Q. [174] Bon, vous avez décidé de réaliser un projet,
- exemple Toulnustouc.
- 7 R. Oui.
- Q. [175] À un moment donné vous avez de besoin d'aide
- de firmes de génie de l'extérieur pour...
- 10 R. Oui.
- Q. [176] ... la réalisation de ces projets-là. Donc,
- c'est pas tout fait, c'est pas tout ce qui...
- R. C'est pas tout, non.
- Q. [177] L'ingénierie n'est pas toute faite en régie.
- R. On n'est pas, par exemple, l'ingénierie détaillée
- est pas faite.
- 17 Q. **[178]** O.K.
- 18 R. O.K.? Eux autres, ils font les études
- préliminaires, le propriétaire. L'ingénierie
- détaillée n'est pas faite.
- Q. [179] Bon. Alors, on revient maintenant, quand
- vient le temps de faire l'ingénierie détaillée,
- dessiner les plans...
- R. Hum, hum.
- Q. [180] ... les plans et devis, c'est une firme de

- 1 l'extérieur qui va faire ça. Comment est choisie
- cette firme-là si on veut bâtir une centrale, je
- prends l'exemple de Toulnustouc.
- R. O.K. Dans un monde idéal, d'abord, dans chaque
- spécialité d'ingénierie, on a un minimum de trois
- firmes québécoises qui sont qualifiées et,
- idéalement, on en a cinq et plus. Après le coup
- d'arrêt de Grande Baleine...
- 9 Q. [181] Oui.
- R. ... il y avait moins d'intérêt et c'est une chose
- d'être qualifié puis c'est une chose d'avoir encore
- à son emploi les ingénieurs spécialisés qui ont
- conduit à ladite qualification alors il y avait des
- choses à vérifier là.
- Q. [182] Peut-être expliquer d'abord c'est quoi la
- qualification dont vous parlez depuis tout à
- 17 l'heure. On qualifie une firme?
- 18 R. On qualifie une firme.
- Q. [183] Pour qu'elle ait le droit...
- 20 R. On qualifie une firme, bien, essentiellement, bien
- sur plusieurs facteurs.
- 22 Q. [184] Oui.
- R. Il y a pas juste ce facteur-là mais, évidemment,
- sur le facteur des CV des employés, des ingénieurs
- qu'elle a à son emploi, ça compte, bien sûr, ça

- prend des spécialistes.
- 2 Q. [185] O.K.
- R. Alors, bon, alors, là, il est, c'est entre trois
- mais idéalement, comme je vous dis, cinq et plus.
- En centrale, par exemple, on aime ça qu'il y en ait
- plus parce que la centrale, Madame la Présidente,
- ça, c'est le coeur, c'est là où le barrage puis les
- machines, on aime autant qu'il y en ait plus qu'il
- y en ait moins là, en fait. Et, bon, bien, si il y
- en a assez puis, là, le, durant ce processus-là, le
- choix de l'ingénieur-conseil, la, le, il y a un
- comité de planification des services techniques et
- professionnels qui va consulter, qui va parler avec
- 14 l'ingénieur-conseil pour savoir si monsieur untel
- est toujours à son emploi, par exemple, puis
- 16 d'autres informations du genre qui sont requises
- pour savoir qu'on fait les, on fait bien les bonnes
- choses. Alors, bien, ça, ça se produisait.
- 19 Q. [186] Le comité...
- 20 R. À la fin de ca...
- Q. [187] Oui? Qui occupe dans ce comité-là pour Hydro-
- 22 Québec? C'est gros, c'est petit ce comité-là?
- 23 R. C'est gros, c'est, il y a dix (10), douze (12)
- 24 personnes dans ça.
- 25 Q. [188] Oui.

- R. Il y a des gens du propriétaire.
- 2 Q. [189] Production.
- R. Il y a des ingénieurs Production, on a des
- ingénieurs de production ou des ingénieurs de
- transmission.
- 6 Q. **[190]** Oui.
- R. Il y a des gens d'Équipement, des spécialistes.
- 8 Très franchement, là, c'est pas mal les meilleurs
- au Québec, là. Dans ce métier-là, ils sont bons.
- Quand je disais qu'ils étaient bons les ingénieurs
- à Hydro-Québec, c'est des gens qui savent ce qu'ils
- font. Alors, bon, bien là ils choisissent puis on
- essaie, ils essaient de faire un plan, ils font un
- plan.
- Q. [191] Quand vous dites « ils choisissent », c'est
- ca qui est...
- 17 R. Ils choisissent.
- Q. [192] C'est ce processus-là qui nous intéresse.
- Comment est-ce que les gens du, d'abord, est-ce que
- vous siégez, vous, sur ce...
- 21 R. Non.
- 22 Q. [193] ... comité-là?
- R. Non, je siège pas là-dessus. Moi, mon rôle c'est
- d'approuver. Quand ils ont fini leur travail...
- 25 Q. **[194]** Oui.

- R. ... d'approuver le plan en question. Ça, c'est
- 2 le...
- Q. [195] Le plan et le choix de la firme de génie.
- R. Des firmes parce que c'est tout un plan.
- 5 Q. **[196]** Oui.
- R. O.K.? J'ai tout l'ensemble, ce qui vient au bureau
- du PDG alors ils viennent me voir quand ils ont
- fini puis ils ont fait tout un plan avec ça qui est
- le meilleur assemblage entre les besoins d'Hydro-
- Québec et l'offre des... de service du génie-
- conseil québécois. Encore là, il y a la
- préoccupation du maximum d'emplois possible au
- Québec. Il y a eu une exception avec ça, là, avec
- la firme Bechtel, là, quand les travaux de la Baie-
- James ont commencé, à la demande des financiers.
- 16 O.K.
- 17 Q. **[197]** Américains.
- 18 R. Américains. Ils ont dit : « Là il y a beaucoup
- 19 d'argent? »
- Q. [198] Mais là on est avant soixante...
- 21 R. On est avant.
- 22 Q. [199] On est en soixante-dix (70), là.
- R. Ça, ça fait longtemps. Mais, à part de ça, moi,
- tout ce que c'est que... dans ma période, là, on
- s'assurait que... ils s'assuraient, ils faisaient

un plan puis ça avait du bon sens, que chacun était
capable de faire la job. Ils pouvaient demander à
des gens de se... de s'associer dans une
coentreprise parce que, un seul, n'ayant pas les
ressources pour faire tout le projet dans les
limites de temps qu'on avait. Alors, ils
demandaient à deux de se mettre ensemble pour faire

- Q. [200] Toulnustouc, c'est un exemple de ça ou...
- 10 R. Ah! Je me rappelle plus pour quelle raison, mais
 11 dans le cas de Toulnustouc, on a demandé... on a
 12 demandé... c'est moi qui ai fait ça.
- 13 Q. [201] Oui.

8

le travail.

R. J'ai demandé au président du comité, de mémoire, 14 c'était Élie Saheb, enfin, j'ai demandé à Élie 15 Saheb de demander à RSW de s'associer avec... avec 16 Dessau. Un était qualifié pour mécanique 17 électricité en centrale, l'autre l'était pour 18 mécanique électricité en transport, mais je 19 trouvais que c'était trop serré. Puis comme c'est 20 le centre de la business, les... les centrales, il 21 me semblait que c'était le temps de voir... à voir 22 que c'était le plus large possible, minimum trois, 23 idéalement cinq et plus, ce qui fut fait. Il a été 24 demandé par monsieur Saheb à monsieur... bien, à 25

- RSW, là, de s'adjoindre avec Dessau, à faire une
- coentreprise, et puis tout ça dans le but que...
- cette coentreprise-là était qualifiée du fait de,
- pour faire cette job-là, était qualifiée du fait de
- la... que RSW l'était. Par la suite, O.K., l'année
- suivante ou comme... je me rappelle plus
- exactement, là, mais un deuxième, à savoir Dessau,
- a été qualifiée, ce qui faisait en sorte que plutôt
- 9 que d'en avoir...
- Q. [202] Vous aviez un joueur, un joueur de plus.
- 11 R. On avait... on avait plus de choix.
- Q. [203] Juste pour une saine compréhension...
- 13 R. Oui.
- Q. [204] ... on va juste placer... Vous avez parlé de
- monsieur Élie Saheb qui était à ce moment-là et qui
- est toujours chez Hydro...
- 17 R. Oui.
- Q. [205] ... vice-président exécutif...
- R. Il est à Division équipements dans ce temps-là.
- Q. [206] ... Division équipements à cette époque-là.
- 21 R. Oui.
- Q. [207] Aujourd'hui, à la technologie.
- 23 R. Technologie, oui, actuellement.
- 24 Q. [208] O.K. Bon.
- R. Évidemment, je dois vous dire tout de suite, là,

- que les ingénieurs-conseils qui étaient qualifiés,
- ils aimaient pas ça spécialement, O.K., parce que,
- évidemment, on peut tous comprendre, Madame la
- Présidente, que plus qu'il y en a, moins... moins
- c'est dans leur intérêt. Celui qui l'est déjà ne
- peut pas souhaiter qu'il y en ait un autre qui soit
- qualifié, mais en tout cas, t'sais, on peut tous...
- Q. [209] Partager le gâteau.
- R. Bien, partager le gâteau, mais ils aimaient pas
- bien ça. Bon. Mais, c'était... tout ça, c'était une
- démarche, un processus, une façon de faire, pour
- être plus clair, qui nécessite quand même que
- quelqu'un voit à ce qu'il y ait une diversité là-
- dedans. Et ça, le comité le faisait, là, comme je
- dis, ils ont souvent mis ensemble des... des
- entreprises dans le passé.
- 17 Q. [210] O.K.
- 18 R. Et plus récemment aussi, j'ai vu, là, et... Mais,
- moi à ce moment-là, c'est moi qui ai demandé à ce
- que ce soit fait.
- 21 Q. [211] O.K. Alors...
- (10:20:09)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [212] Justement, pourquoi si c'est vous cette fois-
- ci qui est intervenu alors que le comité avait déjà

14

15

16

- cet objectif-là, pourquoi, dans votre discrétion,
 là vous deviez...
- R. Ah! Mais, moi, je suis le... c'est moi le 3 supérieur, c'est mon travail d'approuver cette 4 affaire-là. Alors, je regarde donc qu'est-ce qui en est, je pose des questions et j'interviens. Je peux approuver, puis je peux ne pas approuver aussi, c'est ma responsabilité. C'est ma responsabilité de 8 défendre les intérêts d'Hydro-Québec, mais pas les intérêts que je viens de décrire tantôt. Alors, 10 j'ai défendu les intérêts d'Hydro-Québec, selon mon 11 jugement, il valait mieux faire ça pour qu'il y en 12 ait un de plus éventuellement de qualifié. 13
 - Q. [213] Est-ce que les gens de Dessau sont intervenus directement auprès de vous pour que justement forcer leur qualification?
- R. Non. Puis, moi, je dois... je rencontrais 17 régulièrement Roger Warren, c'est le W de RSW, là. 18 Puis il m'a jamais parlé de ça, lui. O.K. Puis 19 pourquoi je le voyais, en passant, là? C'est parce 20 que c'est un patriarche, ça, de l'hydroélectricité, 21 il a commencé sa carrière à Churchill Falls. Alors, 22 je trouvais ça important de rencontrer ceux qui 23 étaient là bien longtemps avant, puis on se voyait 24 une fois par année. Il venait déjeuner avec moi, 25

- Roger. Et il m'a jamais parlé de ça, lui, que comment ça avait pu l'affecter.
- Q. [214] Mais, Dessau, est-ce que les gens de Dessau vous ont...
- R. Dessau, je sais pas qui m'en a parlé, honnêtement. Ça se peut bien que ce soit les gens de Dessau, mais, moi, j'avais pas beaucoup de relations avec Dessau. Certainement pas plus qu'avec aucun des 8 autres, là. Je les voyais, tous les ingénieursconseils, je les rencontrais une fois par année et 10 en général, là, avec leur directrice, là, et puis, 11 bien là ils me disaient à peu près, il y a pas 12 assez de projets, évidemment, plus il y avait de 13 projets, c'était dans leur intérêt qu'il y en ait, 14 là, et puis nos honoraires sont pas assez élevés, 15 comparé à leurs honoraires, en tout cas, ils 16 trouvaient qu'on les payait pas assez cher. Il y 17 avait de ça là-dedans aussi. Mais ils m'ont jamais 18 parlé, évidemment, c'était peut-être gênant entre 19 eux, là, mais en tout, parce qu'ils étaient tous 20 autour de la table, là, de dire qu'on devrait pas 21 faire des associés ensemble ou des mariés dans des 22 coentreprises, et caetera. Mais en tout cas, ils 23 m'ont pas parlé de ça à ce moment-là. Et des 24 ingénieurs pouvaient venir me voir, là, je fermais 25

- pas ma porte, mais c'était rare, ça.
- 2 (10:23:10)
- 3 Q. [215] Oui.
- R. Très rare. Puis honnêtement, j'ai pas de souvenir
- gue Dessau est venu me voir.
- Q. [216] Quand vous parlez peut-être de cette
- 7 rencontre-là...
- R. Mais oui, de RSW, parce que c'est à tous les
- matins... c'est à toutes les années, là.
- Q. [217] O.K. Alors on va peut-être juste replacer des
- choses, là. Vous parlez de, vous rencontriez les
- ingénieurs une fois par année. Est-ce que vous
- parlez au sein de l'Association des ingénieurs-
- conseils du Québec, l'AICQ...
- R. Oui, c'est ça, oui.
- Q. [218] ... avec la directrice générale qui est une
- association qui regroupe les intérêts des firmes de
- 18 génie?
- 19 R. Exact.
- Q. [219] O.K. Alors eux, vous les rencontrez une fois
- par année, ce qui est normal...
- R. Je les invite à déjeuner à Hydro-Québec.
- 23 Q. [220] O.K.
- R. Puis là, je les écoute, là, j'essaie de faire ça de
- bonne heure le matin puis, en espérant que ça dure

- pas trop longtemps.
- Q. [221] On a, on continue sur peut-être cet exemple-
- là, Toulnustouc qui en est un qui est bon. Alors,
- vous considérez qu'à ce moment-là... si on se place
- avant Toulnustouc, est-ce qu'on peut dire que la
- firme RSW, Rousseau, Sauvé, Warren, O.K., cette
- firme-là détient quasiment le monopole dans la
- 8 conception des barrages pour Hydro-Québec?
- R. Non, je pense pas qu'ils avaient le monopole. Je
- pense, de mémoire, là...
- 11 Q. [222] Oui.
- R. ... je pense que Tecsult pouvait en faire aussi
- puis SNC-Lavalin.
- 14 Q. [223] O.K.
- R. Alors donc, trois. Mais trois, c'est le minimum.
- 16 Q. [224] Oui.
- R. Hein? L'idéal, c'est cinq et plus.
- Q. [225] Alors, et...
- 19 R. Faut pas attendre d'être deux pour dire qu'il faut
- 20 être au minimum trois dans ma tête; il faut
- augmenter de trois vers cinq et plus pour éviter
- d'être jamais moins que trois.
- Q. [226] Ça fait que là on s'en va, on pense à l'idée
- de faire Toulnustouc et là vous dites, vous faites
- faire le message par monsieur Saheb...

- 1 R. Oui.
- Q. [227] ... de dire à RSW de se mettre en
- 3 coentreprise avec Dessau?
- 4 R. Oui.
- Q. [228] Ça, vous nous dites, l'explication c'est
- qu'on veut aller chercher un nouveau joueur. Dessau
- n'était pas qualifiée à ce moment-là dans la
- 8 conception des barrages?
- 9 R. Dans la mécanique-électricité barrages. Il l'était
- dans les postes...
- 11 Q. [229] O.K.
- R. ... qui étaient juste à côté, là.
- 13 Q. [230] O.K. Et là vous vouliez provoquer la venue
- d'un nouveau joueur...
- R. C'est ça. Je voulais...
- 16 Q. [231] O.K.
- R. Je disais c'est mon devoir de faire en sorte que
- 18 l'idéal, là, et plus, soit atteint.
- 19 Q. [232] O.K. Mais on va reculer parce qu'on va
- arriver... Comment que le choix, je vous... je sais
- que vous n'avez pas siégé sur ce comité-là, mais
- quels sont les critères que ce comité-là des
- services professionnels et techniques utilise pour
- choisir une firme? On se place au moment de votre
- présidence, là, quatre-vingt-quinze (95) à deux

- mille cinq (2005).
- R. Oui. Bien d'abord, il y a la capacité. Hein? La
- capacité, ça veut dire, tu sais, ils sont capables
- de se gérer puis la... ils ont, ils sont capables
- de bien faire les choses. Deux, la réputation,
- comment ça a été la dernière fois, O.K.? Ça a-tu
- bien été...
- 8 Q. [233] O.K.
- 9 R. ... ça a-tu pas été? Y'a-tu eu la disponibilité
- qu'on cherchait? Y'ont-tu fini par faire les choses
- en retard ou à temps ou des trucs comme ça, et les
- c.v., leur compétence, les c.v., hein?
- Q. [234] O.K. Alors, la compétence d'une firme, c'est
- d'abord et avant tout celle de ses ingénieurs...
- R. Oui, les ingénieurs, hein? c'est des services
- spécialisés, c'est des services techniques
- spécialisés. Ça dépend beaucoup des ingénieurs
- qu'ils ont à leur emploi...
- 19 Q. [235] À ce moment-là.
- 20 R. ... que les ingénieurs-conseils ont à leur emploi.
- Q. [236] Alors, c'est pas parce qu'une firme a été
- qualifiée pour certains types de travaux
- spécialisés en dix neuf cent quatre-vingt-dix
- (1990) qu'elle l'est toujours, que sa qualification
- sera toujours valable en deux mille (2000) parce...

- 1 R. Bien c'est ça.
- Q. [237] ... qu'elle a pu perdre tout son personnel.
- R. Bien surtout quand il y en a pas beaucoup de
- contrats qui se donnent. Tu sais, eux autres, ça
- 5 coûte cher garder à leur emploi un ingénieur
- spécialisé quand nous autres on en fait moins puis
- qu'ailleurs, il s'en fait plus.
- 8 Q. [238] O.K.
- 9 R. Bon. Mais cela étant dit, avant de donner un
- contrat à quelqu'un, là, le comité, il parlait avec
- ces gens-là et puis avant de faire un plan qui dit
- qu'on va donner, je devrais plutôt dire, bien il
- leur parlait pour savoir si les gens étaient
- toujours à leur emploi, entre autres, puis s'ils
- avaient le temps, puis dans quoi qu'ils étaient. Je
- voulais qu'il... qu'on ait un confort, que c'était
- possible de faire tout ça, là.
- Q. [239] Avec une firme qu'on... à qui on envisage de
- donner le contrat...
- R. (inaudible).
- Q. [240] ... ou du moins l'inviter à soumissionner.
- R. Voilà. Et puis après qu'on va avoir tout ça ficelé,
- on va aller au conseil d'administration.
- Q. [241] De sorte qu'un projet, il est en discussion
- avec les firmes qualifiées je le mets entre

- guillemets des mois et peut-être même des années
- avant d'arriver au conseil d'administration pour
- 3 approbation?
- R. Ah! années, bien pas plusieurs années, là...
- 5 Q. [242] O.K.
- R. ... mais des mois, oui.
- 7 Q. [243] Des mois.
- R. Un an possible.
- Q. [244] Alors, on veut s'assurer que les firmes
- seront capables de faire le projet, ça fait que ça,
- on demande, en fait, on vérifie le cahier de
- commandes ou le carnet de commandes de la firme?
- R. Bien, c'est ça.
- 14 Q. **[245]** O.K.
- R. « Êtes-vous bien occupés? » Tu sais, ça dépend où,
- là, ils étaient... ils étaient, puis c'était
- souhaitable et puis ça faisait partie de la
- stratégie qu'ils exportent la know how québécois à
- 1'étranger. Bien là, ils auraient pu être... quand
- on n'a pas... quand on a décidé de pas faire la
- Grande Baleine, peut-être qu'ils se sont appliqués
- à faire d'autre chose ailleurs.
- Q. [246] Et ils seront pas disponibles pour les
- contrats (inaudible)?
- R. Bien, moins disponibles, oui.

- Q. [247] Alors, tout ça, ça s'est fait au niveau de
- votre comité sur les services professionnels...
- 3 R. Voilà.
- Q. [248] ... votre équipe de spécialistes qui
- proviennent de vos différentes divisions...
- 6 R. Voilà.
- Q. [249] ... qui, eux autres, vont s'assurer qu'on a
- des gens disponibles et qualifiés pour...
- 9 R. Voilà.
- Q. [250] ... éventuellement voir... pour qu'on les ait
- dans notre bassin de soumissionnaires?
- R. Voilà. Et ça, c'est jugé dans la dynamique
- propriétaire fournisseur interne.
- 14 Q. **[251]** Oui.
- R. Parce qu'ils sont représentés, là, c'est pour ça
- qu'il y en a une dizaine, là.
- 17 Q. [252] Je... j'ai pris l'exemple de Toulnustouc
- parce que vous nous dites vous avez... vous avez
- émis le souhait ou, en fait, vous avez demandé à
- 20 monsieur Saheb de provoquer une coentreprise qui
- s'est faite dans les faits...
- 22 R. Oui. Tout à... oui.
- Q. [253] ... entre RSW et Dessau. Et par laquelle on a
- qualifié Dessau, à ce moment-là, pour un nouveau
- type de travaux pour lesquels il ne l'était pas à

- ce moment-là?
- R. C'est arrivé après ça. C'est pas arrivé sur-le-
- 3 champ.
- 4 Q. **[254]** O.K.
- R. C'est arrivé à... je le sais pas, un an après, je
- pense, ou peut-être deux.
- Q. [255] Alors, dans une certaine mesure, on peut dire
- qu'Hydro-Québec contrôle, et en même temps, l'offre
- et la demande? On s'assure un peu d'avoir des
- joueurs, un nombre suffisant de joueurs et les
- joueurs qu'on veut avoir, c'est-à-dire des gens
- 12 qualifiés?
- R. Oui. Bien la demande c'est sûr, là...
- 14 Q. **[256]** Oui.
- R. ... c'est Hydro qui fait le projet. Mais... et
- 1'offre, bien on s'arrange pour que dans l'offre,
- on soit jamais attaché avec personne. Puis on a
- toujours de la diversifité... diversité devant
- nous.
- 20 Q. [257] Et vous cherchez cette diversité-là dans...
- dans... pour avoir des fournisseurs qui deviendront
- des soumissionnaires dans quelle division d'Hydro-
- Québec? Est-ce que c'est dans toutes les divisions?
- R. Production, transport.
- Q. [258] Production, transport?

- 1 R. Essentiellement, oui.
- Q. [259] O.K. Qui a la responsabilité sous le... qui
- chapeaute ce comité-là des services techniques
- quand il fonctionne?
- R. Bien à mon souvenir, c'était le président de la
- division « Équipement ».
- 7 Q. **[260]** O.K. De l'époque?
- R. Parce que c'est lui qui est chargé d'organi... de
- 1'époque, oui, qui est chargé d'organiser, de
- structurer le projet.
- Q. [261] Si on dit qu'à l'époque c'était monsieur
- Saheb, en deux mille trois (2003)?
- R. Oui. Oui, moi j'avais recruté monsieur Saheb pour
- faire ça. Monsieur Saheb, ça, c'est un ancien
- d'Hydro-Québec qui a été travailler pour AES à
- 1'étranger. C'est l'idée qu'avoir fait du travail à
- 17 l'extérieur du Québec était intéressante. Et
- notamment, il a fait une grosse centrale au Maroc,
- une centrale thermique. Alors, j'ai dit : « On va
- aller chercher ce gars-là parce que c'est un projet
- dans un pays en voie de développement. Ça
- représente un défi plus grand pour quelqu'un que
- dans... comme ici, là, qui est une continuité. » En
- réalité, on a été re... je vais dire rechercher,
- rapatrier...

- Q. [262] Un des spécialistes?
- R. ... Élie Saheb. Un des spécialistes. Même chose
- qu'avec madame Nadeau, là, pour d'autres raisons.
- Q. [263] O.K. On parlera tout à l'heure de... de
- madame Nadeau. Alors, monsieur Saheb qui est un de
- vos vice-présidents exécutifs...
- 7 R. Oui.
- Q. [264] ... sous le PDG, qui s'occupe aujourd'hui...
- bon aujourd'hui on sait qu'il est aux
- technologies...
- 11 R. Oui.
- Q. [265] ... on en reparlera avec un autre témoin,
- mais à l'époque, qui s'occupait de la division
- 14 équipements?
- R. Oui.
- Q. [266] Les... quel est votre... vous nous avez parlé
- un petit peu, là, mais votre pouvoir face à la
- recommandation du comité? Alors le comité des
- services techniques professionnels vous arrive avec
- un petit paquet tout ficelé : « Voici, on envisage
- de faire tel, tel projet à tel coût. » Et est-
- ce que le comité vous dit : « On aimerait ça que le
- contrat soit donné à une firme » ou encore « Voici
- quels seraient les deux ou trois soumissionnaires
- qui pourraient être intéressés, à qui on pourrait

- adresser ce (inaudible) »?
- R. Ils ont un plan, ils disent : « Voici ce qu'on
- 3 devrait faire. »
- 4 Q. **[267]** Oui.
- 5 R. Globalement, là.
- 6 Q. [268] Oui.
- R. Parce qu'il y a tout l'équilibre, il y a toutes
- sortes d'arbitrages qui se font. La démarche du
- comité, là, j'ai jamais été là pour voir, mais ils
- peuvent dire : « Bon, bien dans un premier temps,
- là bien prenons Toulnustouc ça, ça serait
- bon. » Puis après, ils continuent puis là ils
- s'aperçoivent qu'ils ont d'autres demandes « Oui,
- bien on va réorganiser ça de toute manière pour que
- la demande soit, Madame la Présidente,
- 16 équilibrée. »
- 17 (10:30:45)
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [269] Oui, mais la... la réponse n'est pas claire,
- là, ce que vous dites.
- 21 R. Oui.
- Q. [270] Est-ce que le comité recommande une
- entreprise ou recommande plusieurs entreprises?
- R. Plusieurs, parce qu'il recommande tout le programme
- de... il peut y avoir plusieurs projets là-dedans,

- pas un seul projet. Ils viennent pas me voir projet
- par projet. Ils viennent me voir avec la
- planification annuelle. Alors, il y en a plusieurs.
- 4 Me PAUL CRÉPEAU:
- 5 Q. [271] Peut-être l'idée...
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [272] La question c'est pour un projet...
- 8 Me PAUL CRÉPEAU:
- 9 Q. [273] Toulnustouc.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [274] Pour un projet, pour un seul projet...
- 12 R. Oui.
- 13 Q. [275] ... est-ce que c'est seulement une seule
- firme identifiée ou c'est plusieurs (inaudible)?
- R. Ça peut... ça peut être plusieurs, mais c'est...
- oui, c'est là, pour répondre, là, pareil... je le
- sais pas dans le cas de Toulnustouc c'était quoi,
- mais Toulnustouc, ingénieur-conseil, mécanique
- électricité, RSW, oui, ça peut être comme ça.
- LA PRÉSIDENTE :
- 21 Q. [276] Donc, c'est une...
- R. Mais il y a en a d'autres...
- 23 Q. [277] ... entreprise?
- R. Oui, Oui, oui, ils ont un plan. Si je dis oui, ça
- se déroule exactement comme ça.

- Q. [278] Alors, si je comprends bien, le... Hydro-
- Québec rencontre l'entreprise avant; ce que vous
- nous avez dit tantôt...
- R. Oui, bien, ils leur parlent. Rencontre, je sais
- pas. Ils leur parlent; ça peut être des rencontres.
- Ils leur parlent pour savoir que leurs prémisses,
- ce sur quoi ils vont fonder leur raisonnement, est
- 8 toujours vrai.
- Q. [279] Et pour savoir leurs disponibilités?
- R. Les disponibilités, exactement, puis la... la
- présence des spécialistes qui sont pas pris sur
- d'autres contrats.
- Q. [280] Donc, à ce moment-là l'entreprise sait
- qu'elle sera... qu'elle sera choisie...
- R. Non, elle le sait pas encore. Elle le sait pas
- encore, puis elle le sait même pas après que...
- Q. [281] Mais elle s'en doute pas mal, là.
- R. Bien, c'est sûr que ça s'avance. Oui, ça avance.
- 19 C'est un entonnoir. Et tout ça finit au conseil
- d'administration qui peut encore dire non, puis là,
- bien, il y a rien; rien, rien pour personne.
- Q. [282] On s'entend que... qu'il peut encore dire
- non, c'est...
- R. Ah, bien là!
- Q. [283] ... c'est presque aléatoire, là, ou c'est

- assez difficile.
- 2 R. Le...
- Q. [284] Ça... à moins qu'il y ait des commandes de
- 4 refuser telle entreprise?
- R. Le conseil d'administration d'Hydro-Québec dans mon
- temps, il était présidé par des gens qui, bien, ils
- regardaient les dossiers. Ils les regardaient et
- questionnaient les dossiers. C'était pas « rubber
- stamping » nulle part, ni à mon bureau, ni au
- conseil d'administration. On... ils regardaient eux
- aussi, après moi. Et c'est l'ingénieur-conseil,
- comme l'entreprise de construction, elle pou...
- elle était choisie sur la décision du conseil
- d'administration. Moi, dans le fond, je... je...
- j'approuvais ce plan de...
- Q. [285] Et est-ce qu'il y a quelqu'un...
- R. ... (inaudible) planification.
- 18 Q. [286] ... qui a l'autorité de changer ce que le
- conseil d'administration souhaitait?
- 20 R. Je me... je m'excuse, Madame.
- Q. [287] Est-ce que quelqu'un avait l'autorité de
- changer la décision qu'avait prise le conseil
- d'administration?
- R. Non. Non, pas sans retourner au conseil
- d'administration. Le conseil d'administration d'une

- entreprise à Hydro-Québec, c'est un vrai conseil
- d'administration. S'ils disent oui de telle
- manière, c'est ça. Puis, si c'est d'autre chose,
- bien, il faut retourner.
- 5 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [288] O.K. Alors, on suit le plan approuvé par le conseil d'administration...
- 8 R. Voilà.
- Q. [289] ... et il y a pas de changements... Vous...
- même vous, comme président directeur général...
- R. Bien non! Bien non!
- Q. [290] ... vous pouvez pas changer une décision du
- conseil d'administration.
- R. Non, non. C'est ça. Je peux avoir à retourner...
- 15 Q. [291] O.K.
- R. ... au conseil parce qu'il y a quelque chose qui a
- 17 changé...
- 18 Q. **[292]** Oui.
- R. ... mais je suis obligé de retourner. C'est eux qui
- ont approuvé. On ne peut changer que les décisions
- qu'on a prises nous-mêmes. On peut pas changer les
- décisions qui se prennent au-dessus de nous.
- Q. [293] Parfait. Là, on va aller un petit peu plus
- dans le détail parce que c'est souvent dans les
- détails qu'on retrouve...

- 1 R. Oui.
- Q. [294] ... les... les choses qu'on veut
- examiner ici. Votre comité des services techniques
- et professionnels, est-ce que c'est quelque chose
- qui fonctionne à toutes les semaines, à tous les
- mois, une fois par année? Il se réunit à peu près à
- quelle fréquence pour regarder les projets sous sa
- guridiction?
- R. Bien, je pense qu'ils ont de la « saisonalité »
- parce que...
- 11 Q. **[295]** Oui.
- R. ... c'est nécessaire, parce qu'on va planifier
- 13 l'année qui vient.
- 14 Q. **[296]** O.K.
- R. Alors, il... il y a un moment où ils planifient
- toute l'année. C'est un peu comme...
- 17 Q. **[297]** O.K.
- 18 R. ... préparer un budget. Je me rappelle plus quel
- moment c'était mais...
- Q. **[298]** Ils se rencontrent...
- R. Ils se rencontrent, oui.
- Q. [299] ... puis ils ont plusieurs dossiers à
- regarder.
- R. Bien oui!
- Q. [300] Tantôt, j'ai pris le... le projet Toulnustouc

- qui est la...
- 2 R. Oui.
- Q. [301] ... construction d'une centrale. Et dans le
- projet Toulnustouc, je comprends qu'il est lui-même
- décomposé. Il y a la mécanique et je connais pas
- les termes en génie mais il y a plusieurs...
- 7 R. Il y a plusieurs lignes là.
- Q. [302] Il va y avoir plusieurs contrats qui vont
- être donnés à plusieurs firmes différentes dans le
- contrat de...
- R. Exactement, oui...
- 12 Q. [303] ... Toulnustouc, bon.
- 13 R. Oui.
- Q. [304] Alors, c'est ça. Si on regarde maintenant la
- centrale Toulnustouc, quand le comité des services
- professionnels vous fait une recommandation et
- dit: « Bon, voici pour la centrale Toulnustouc, on
- recommande que ce soit telle entreprise qui fasse
- la construction, les... les plans de firmes de
- génie... » bien, non, on va commencer par les
- plans, alors les plans des firmes de génie en
- mécanique électrique, vous avez appelé?
- 23 R. Oui.
- Q. [305] Soit... est-ce qu'ils vont recommander qu'une
- firme reçoive une firme spécifique qu'ils vont

- nommer dans le rapport fasse les plans de tel
- type, telle autre firme fasse les plans de tel
- type, telle autre firme? Ou encore, ils vont dire :
- 4 « On recommande que ce soit une des trois ou quatre
- 5 firmes qualifiées. »
- R. Moi, je pense qu'il y avait une recommandation.
- 7 Q. [306] Pour une firme.
- R. Ça pouvait être qui... en recommander deux, là,
- 9 mais c'était...
- 10 Q. [307] O.K.
- R. ... une recommandation. Bien, une recommandation...
- Eux autres, ils recommandaient un plan pour
- approbation.
- 14 Q. [308] Oui.
- R. Bon, alors... C'est ça qu'ils faisaient. Ils
- recommandaient une planification à moi, le PDG, ou
- mes prédécesseurs, de l'approuver ou de ne pas
- 18 l'approuver.
- 19 Q. [309] O.K.
- 20 R. Par la suite, bien, c'est au conseil
- d'administration à décider...
- Q. [310] Je comprends, alors... mais si on arrive dans
- la construction d'une centrale dans laquelle il va
- y avoir plusieurs contrats, on constate que la...
- en fait, il n'y aura pas nécessairement de...

- d'appel de soumissions. Ça va être votre comité du
- service technique qui a fait un travail
- préparatoire, s'assurer de la disponibilité du
- 4 personnel et de la qualification du personnel...
- 5 R. Oui.
- Q. [311] ... qui va choisir la firme à qui on devrait
- attribuer ce contrat-là. Et à... à la fin, ça va
- être approuvé. Il y a pas réellement d'appel
- 9 d'offres à ce moment-là...
- 10 R. Non.
- 11 Q. [312] ... pour le choix de la firme.
- 12 R. Non. Non.
- Q. [313] O.K. Et ça, je pense que vous y avez répondu
- tout à l'heure, je veux juste m'assurer... Alors,
- cette programmation-là qui vous arrive, qui est
- proposée par le comité du service technique et/ou
- professionnel, parce que...
- 18 R. Oui.
- 19 Q. [314] ... je suis pas certain du nom, vous envoie
- un ensemble de propositions pour une centrale,
- peut-être pour deux, trois projets dans lesquels il
- y a, il peut y avoir des dizaines de propositions
- de contrats là-dedans. Est-ce que vous approuvez ça
- en bloc, un par un ou c'est fait en bloc?
- 25 R. Ils viennent dans mon bureau.

- Q. [315] O.K.
- R. O.K.? Ils sont dans mon bureau, deux ou trois
- personnes dont Élie Saheb pour l'époque à laquelle
- vous vous référez, et puis là ils m'expliquent,
- « Bon, on a ça à faire, puis on pense que ça
- pourrait être fait comme ça. Voici le plan. C'est
- ta responsabilité, Monsieur le PDG, d'approuver le
- plan, bon, ou de ne pas l'approuver. ». Alors c'est
- là que je pose la question, je pose des questions,
- tu sais, « Il y a-tu de la diversité dans
- 1' offre? ». Ce qui me faisait le plus peur, c'est
- qu'on finisse les mains attachées avec une ou deux
- firmes puis que ça finisse là. Je voulais pas que
- ca reste comme ça. Je voulais appliquer ce que
- j'ai... je sais pas qui m'avait dit ça mais c'est
- au tout début, moi, j'avais posé comme vous des
- questions, là, comment ça fonctionne ça, puis c'est
- là que j'ai appris minimalement trois, idéalement
- cinq et plus. Bon. Bien, alors, je vérifiais au
- moins, tu sais « Coudon, celui-là, comment il y en
- avait de possibles ici? ».
- 22 Q. [316] O.K.
- 23 R. « Il y en avait-tu cinq ou il y en avait deux ou il
- y en avait rien qu'un? » ou je sais pas quoi.
- Q. [317] Alors, vous vous assurez...

- R. Alors, c'est de même que, c'était dans mon bureau, là. On échangeait.
- Q. [318] Vous vous assurez que vos services techniques 3 ont fait ces démarches-là de s'assurer de la disponibilité de plusieurs firmes...
- R. Voilà. Voilà.
- Q. [319] ... qu'ils ont contactées et vous vous assurez, en fait, que le travail que le comité a fait mais c'est pas vous qui faites ce travail-là?
- R. J'ai pas fait ce travail-là, non. 10
- 11 Q. [320] O.K.
- R. Ils font ça pour moi, ils dégrossissent la chose... 12
- Q. [321] O.K. 13

25

- R. ... avant qu'on aille au conseil d'administration 14 avec un projet ficelé, là, dans tous ses aspects. 15
- Q. [322] Est-ce que... et puis là je vous pose la 16 question : est-ce qu'il pouvait y avoir d'autres 17 critères pour le choix d'une firme de génie dans 18 mécanique, d'électricité ou dans un autre domaine, 19 là, dans le cas de construction d'une centrale, 20 est-ce qu'il peut y avoir d'autres critères pour le 21 choix autres que la qualification qu'on revoit, la 22 23 disponibilité, est-ce qu'il y a d'autres critères que ceux-là? Est-ce qu'il y a une question de prix 24 à ce moment-là?

- R. Bien, il y a d'autres critères où est-ce que... la
- performance la dernière fois.
- 3 Q. [323] O.K.
- R. Ça comptait ça aussi. O.K.? Bien, parce qu'il faut
- bien travailler avec ceux qui travaillent bien avec
- 6 nous.
- 7 Q. [324] O.K.
- R. Et la diversité, là. À la fin de tout ça, que tout,
- le processus ne pouvait pas être un entonnoir où on
- aboutit qu'il y en a plus, seulement qu'une poignée
- qui font le travail.
- 12 Q. [325] O.K.
- R. Hein? Ça, c'était mon travail de m'assurer qu'il y
- avait le plus large possible.
- Q. [326] Le plus large possible à qui on distribuait,
- de personnes qualifiées, d'entreprises qualifiées à
- 17 qui on va distribuer.
- 18 R. De personnes qui se, qui finiraient par se
- qualifier, c'est ça.
- Q. [327] Mais il y a une certaine mesure là-dedans de
- choix, que je vais appeler stratégiques, de
- s'assurer que tout le monde a encore...
- R. Oui, oui. Bien sûr.
- Q. [328] ... un peu d'ouvrage pour les garder en
- place.

- R. Bien sûr. On veut les intéresser.
- 2 Q. [329] O.K.
- R. On veut les garder en place. On veut pas en ajouter
- un pour en perdre un parce que là...
- Q. [330] Le prix...
- R. ... on sera pas plus avancés.
- Q. [331] Le prix, à ce moment-là, est-ce qu'il est en
- 8 jeu?
- R. Non, parce qu'ils sont tous payés de la même
- manière.
- 11 Q. [332] O.K.
- R. La rémunération. Qu'ils sont pas contents, là, que
- j'ai dit, que j'ai parlé plus tôt, là, c'est
- établi, ça, par... c'est comme le gouvernement.
- Alors c'est tant, tant de l'heure pour un junior,
- pour un senior, et caetera, Madame la Présidente.
- Il n'y a pas de discrétion.
- Q. [333] C'est la tarification gouvernementale.
- 19 R. Oui.
- Q. [334] Alors, ce qui peut changer de quoi, quel est
- l'autre facteur dans l'équation? Il y a le taux
- horaire puis l'autre facteur, c'est le nombre
- d'heures nécessaires pour faire...
- R. Bien oui.
- 25 Q. [335] ... la job.

- R. Bien oui, bien oui.
- Q. [336] Est-ce qu'on s'est déjà assuré à ce moment-
- là, avant de vous faire une proposition, de ce que
- la firme X va demander comme nombre d'heures pour
- faire le génie-conseil d'un projet par rapport à ce
- que la firme Y exigerait comme nombre d'heures?
- R. Je pense pas qu'on ait cette connaissance fine là à
- ce moment-là, mais je pense qu'on peut évaluer, ils
- peuvent évaluer à cause de l'expérience d'Hydro-
- Québec avec les deux firmes dont vous parlez, là,
- qu'il y en a un qui travaillait, il pourrait
- travailler plus rapidement, que ça pourrait prendre
- moins d'heures. Hein? Un spécialiste, bien, il y a
- des... il y en a de toutes sortes des spécialistes.
- J'allais dire un grand spécialiste, ça se peut que
- ca prenne moins de temps mais, hélas, mon
- expérience, des grands spécialistes, des fois, ça
- prend plus de temps, alors on peut pas... il n'y a
- pas de règle simple, là...
- 20 Q. [337] Oui.
- 21 R. ... à part que l'expérience, comment ça s'est passé
- la dernière fois.
- Q. [338] Alors, l'expérience, comment ça s'est passé.
- R. Hum, hum.
- Q. [339] Est-ce qu'on met des éléments là-dedans comme

- la qualité de la relation avec la firme?
- R. Ah! Puis le propriétaire, là, il a son mot à dire,
- 3 là.
- 4 Q. [340] Oui.
- R. Le propriétaire, il est assis là, lui, avec son
- ingénieur.
- 7 Q. [341] Oui.
- R. Lui, il dit : « Moi, là, la dernière fois avec lui,
- là, je recommence pas ça. »
- 10 Q. [342] O.K.
- 11 R. Bon. Alors, il a le droit de dire ça.
- Q. [343] Et comment qu'on fait pour s'assurer que
- c'est pas des éléments purement personnels?
- Monsieur A aime pas le président de la firme qui
- est monsieur Z puis c'est... c'est un conflit de
- personnalité puis qui ne serait pas un élément dans
- 1'équation. Comment qu'on fait pour s'assurer de ça
- à Hydro-Québec?
- 19 R. À dix (10) dans la salle, là, les billets de ce
- genre-là apparaissent vite. Puis là, oubliez pas
- que c'est un ensemble, une industrie du génie-
- conseil qui va recevoir une enveloppe de projets de
- Hydro-Québec. Ça fait que là, là, les... ils sont
- en compétition entre eux autres, eux autres aussi,
- là, alors... je veux dire Production puis

- 1 Transport. Ils vont se débattre, là, puis des
- histoires comme « j'aime... celui-là, je l'aime
- pas, là » ça va paraître vite dans des discussions
- à dix (10). Il y a pas personne qui va pouvoir...
- d'ailleurs, je pense pas qu'ils s'en... ceux qui
- aiment... dans ce que j'ai vu de ces rencontres-là
- à Hydro-Québec, moi, quand qu'il y en a un qui en
- aimait pas un autre, Madame la Présidente, il avait
- tendance à lui dire assez tôt dans la conversation.
- 10 Q. [344] O.K.
- 11 R. Tu sais.
- 12 Q. [345] Vous venez de dire...
- 13 (10:42:42)
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [346] Qu'est-ce qui arrivait à ce moment-là?
- R. Bien, il arrivait que, t'sais, il y en a qui
- s'aiment, il y en a qui s'aiment pas.
- Q. [347] Non, non, mais pour décider à ce moment-là,
- ils ont des billets.
- 20 R. Ah! Bien là, le président du comité, là, c'est là
- que, un gars comme Saheb, hein, un homme comme
- Saheb va dire « bien là, ça, on va mettre ça de
- côté, là. Pas par le fait que vous avez de l'amitié
- ou pas d'amitié ou vous aimez plus ou pas, là. »
- 25 Ça, lui, c'est sa job de mettre ça de... de mettre

- ca à côté dans...
- Q. [348] Non, mais à ce moment-là j'imagine qu'ils
- devaient se dénigrer.
- R. Oui, se dénigrer, oui. Ça, ça... ça serait la forme
- la plus évidente, ça, de...
- Q. [349] Oui, mais c'est parce qu'à ce moment...
- 7 R. ... ça, de...
- Q. [350] Oui, mais à ce moment-là, pour décider de la
- 9 qualité.
- R. Pour décider de la qualité?
- 11 Q. [351] Oui, mais pour décider qui vous alliez
- choisir à ce moment-là et comment vous alliez
- exécuter, pouvoir leur faire exécuter les travaux
- s'ils ne s'entendent pas?
- R. Ah! Bien, j'étais pas au courant de tout... Moi,
- là, tous les problèmes interpersonnels, là, j'étais
- pas au courant de tout ça, première des choses.
- Puis deuxièmement, je vais vous dire franchement,
- là, s'il fallait s'arrêter à ça, là, ça aurait
- arrêté souvent parce que des inimitiés, bien, des
- grandes inimitiés, peut-être pas, là, je pense pas
- qu'il y avait personne qui était des adversaires,
- mais il y en a qui s'aimaient plus que d'autres,
- oui, entre nos gens puis les gens du génie-conseil.
- Il y en a qui aiment ça travailler ensemble ou qui

avaient plus d'habilité à travailler ensemble, puis d'autres moins. Bon.

Si on pouvait satisfaire ça, en passant,

là, quand il faisait son plan, là, bien, il est

aussi bien de faire travailler du monde qui

travaille bien ensemble que du monde qui travaille

pas bien ensemble, si c'est possible.

Me PAUL CRÉPEAU :

8

- Q. [352] En fait, la question... la question puis pour laquelle... et vous avez suivi un peu nos travaux, c'est : on cherche à savoir comment les gens de ce comité-là pouvaient être protégés aussi contre peut-être, on a vu le phénomène, quand quelqu'un n'aime pas quelqu'un d'autre, une inimitié ou encore quelqu'un aime une entreprise pour des mauvaises raisons. Je veux pas prétendre...
- 17 R. Oui, je comprends ce que vous voulez dire.
- Q. [353] ... je soumets pas que c'est quelque chose qui s'est produit, mais...
- 20 R. Oui.
- Q. [354] ... comment qu'on fait pour se protéger un

 peu comme ça, là, contre la collusion? Vous aimez

 pas quelqu'un sur votre comité, il a peut-être reçu

 des avantages indus d'une firme, une entreprise de

 génie-conseil. Comment vous vous protégez chez

- 1 Hydro-Québec, à votre époque, de ces...
- R. À mon époque, moi, c'est... d'abord, il faut qu'il
- y en ait... ils sont dix (10) dans la salle. Ça
- paraît, ça a des chances de paraître ou ça a des
- chances de pas paraître aussi. Bon. Mettons que ça
- paraît pas, bien, c'est pas eux autres qui
- approuvent. Il faut que je répète, Madame la
- Présidente. Eux autres préparent un plan...
- 9 Q. [355] Hum, hum.
- 10 R. ... de services techniques et professionnels et
- c'est pas eux autres qui approuvent, c'est moi qui
- approuve. Moi, ils viennent dans mon bureau, je
- questionne ce genre d'affaires-là. Ça, c'est mon
- travail. Comment ça, c'est arrivé ça? Puis
- évidemment, c'est moi qui... j'ai recruté Élie
- Saheb puis... bien, je travaillais bien avec lui.
- Je pouvais lui demander, ça : « coudon, comment...
- pourquoi lui là, pourquoi lui là, il y a des
- inimitiés ». Bah! Ça, c'était plutôt rare, en
- passant. On parle de ça, là, mais c'était plutôt
- rare. Puis « bon, voici, je pense, la meilleure
- chose », c'est ça qu'il disait « la meilleure façon
- de satisfaire nos besoins à l'intérieur de
- l'industrie du génie-conseil québécois. » C'est ça,
- c'était sa job. Puis il fallait qu'il exerce du

- leadership, là. Je m'attendais à ce qu'il exerce du leadership, là. C'est pas juste dix (10) qui tirent la couverte chacun sur leur bord, c'est... il y a un président de comité, puis il fait... il exerce
- 5 du leadership.
- Q. **[356]** Et peut-être...
- 7 R. Le leadership de compétence.
- Q. [357] O.K. Et dans l'équation, il faut peut-être se dire, quand on parle des firmes de génie, à cette époque-là puis peut-être encore aujourd'hui, il n'y en a pas deux cents (200) au Québec qui sont aptes à soumissionner dans des contrats d'électricité pour une centrale.
- R. Non, non, non. Non, il n'y en a pas gros.
- Q. [358] Il y a un nombre limité.
- R. Il n'y en a pas gros.
- Q. [359] Alors, c'est toujours les mêmes joueurs, dans 17 le fond. Il y a peut-être quoi, dix (10), quinze 18 (15) entreprises plus ou moins grosses qui part de 19 SNC-Lavalin jusqu'à les Dessau, les CIMA de ce 20 monde, Tecsult, RSW, là, il y en a d'autres, là, 21 mais ça revient pas mal toujours, c'est le même 22 genre, ce sont ces firmes-là qui vont toujours 23 soumissionner sur des... soumissionner! qui vont 24 toujours être sélectionnées pour faire des parties 25

- de contrats de constru... d'ingénierie.
- R. Oui, et c'est pour ça qu'il faut provoquer le
- 3 système de temps en temps, hein?
- 4 Q. [360] O.K.
- R. Provoquer le système c'est dire, oup! là, on va
- élargir.
- Q. [361] O.K. C'est comme vous avez fait pour
- 8 Toulnustouc, avec RSW...
- R. De temps en temps. Moi j'ai, quand je suis arrivé
- sur Toulnustouc, c'était nouveau, là. Je savais la
- démarche, comment ça se passait puis tout ça, là.
- J'avais été informé et puis... bien là j'essayais
- de voir qu'est-ce que ça voulait dire être le
- responsable de l'approbation, hein? Boum! hein? Un
- coup, juste pour voir.
- 16 Q. [362] O.K.
- 17 R. Tu sais, bien là, pas... Parce que le danger dans
- un système comme ça, le plus grand danger, là c'est
- que le PDG ce soit un « rubber stamping » puis le
- conseil par la suite, la même chose. C'est là,
- c'est là que commence la rentabilité d'Hydro-
- Québec, hein? C'est dans ce que ça coûte, dans ce
- qu'on dépense, quatre, cinq milliards (4 G\$-5 G\$)
- par année, là il faut faire attention pour vrai.
- Alors du « rubber stamping », là, c'est pas le

- temps pantoute, là.
- Q. [363] C'était à cette expérience-là où vous dites
- avoir provoqué un changement, c'est-à-dire
- provoquer l'ajout d'un joueur, Dessau, collé sur
- 5 RSW...
- R. Surtout qu'ils étaient proches, là. Ils étaient,
- ils faisaient la même chose dans les postes.
- 8 Alors...
- 9 Q. [364] O.K.
- R. C'était juste, c'était l'autre bord de la rue, ça
- 11 là. Ça fait que...
- Q. [365] En fait, vous vouliez forcer RSW... Est-ce
- que vous avez expliqué votre geste aux
- 14 gestionnaires de RSW?
- R. Moi je leur ai pas parlé.
- 16 Q. [366] O.K.
- R. Bien alors, non, je l'ai pas expliqué.
- 18 Q. **[367]** O.K.
- R. J'ai parlé à Élie, moi j'ai parlé à Élie puis j'ai
- dit : « Élie, demande-leur. »
- Q. [368] O.K. Demande-leur gentiment mais avec le
- risque que s'ils ne font pas la coentreprise, j'ai
- tout le risque qu'ils aient pas le contrat.
- R. J'ai pas de moyens, de... légal, pour leur imposer
- 25 ça.

- 1 Q. [369] O.K.
- 2 R. Alors il faut qu'ils disent oui, eux autres. Ils
- peuvent dire non. S'ils disent non, bien, il y a
- pas... c'est ça. Il a dit non.
- Q. [370] Il a dit, il a dit non... Il a dit oui.
- R. Il a dit oui dans ce cas-ci.
- 7 Q. [371] O.K.
- R. Oui, mais il aurait pu dire non.
- Q. [372] O.K. Et de cette façon-là, vous dites vous
- avez assuré la venue d'un nouveau joueur. O.K.
- 11 R. Bien, ça a marché.
- 12 Q. [373] O.K.
- 13 R. Rien de plus.
- Q. [374] La... je veux juste terminer cette partie-là.
- Est-ce que vous avez déjà refusé des... parce que
- vous dites vos choix sont limités face à la
- programmation du comité des services techniques.
- Votre choix c'est de l'approuver ou de la
- refuser... de la refuser ou de la retourner?
- 20 R. Non, non. Je pourrais dire « révisez ça », là,
- comme j'ai fait, là.
- 22 Q. [375] O.K. Réviser. Est-ce que vous avez déjà
- refusé des propositions de votre service, comité du
- service technique?
- 25 R. Globalement, jamais, non. Non. Sur des points, là,

- je leur demandais, je leur posais des question...
- 2 Q. **[376]** O.K.
- R. ... parce que c'est important, même j'avais une
- confiance à cent pour cent (100 %) dans Élie Saheb
- gue toutes les questions soient posées, qu'on
- investigue puis... pour montrer que ça marche pas
- automatique. C'est pas si simple que ça, là.
- 8 Q. **[377]** Et vous nous dites...
- R. Puis je tenais à ce que, très franchement, là, je
- tenais à ce... Madame la Présidente, à ce que ce
- système, mis en place longtemps avant moi, perdure
- parce que c'est ça qui assurait le maximum de
- retombées économiques au Québec. Il y en avait qui
- auraient... bien, de l'étranger, qui auraient aimé
- ca soumissionner sur les projets d'Hydro-Québec,
- hein? Mais là, l'expertise, première conséquence,
- la job est plus ici. Deuxième conséquence... bien
- en partie en tout cas. Deuxième conséquence,
- l'expertise, elle s'en va là-bas. Alors, tout ce
- qu'ils ont fait, tout ce groupe-là, là, les in...
- le génie-conseil québécois, à l'étranger, parce
- qu'ils en ont fait pas mal, bien ça, on l'aurait
- jamais eu parce que l'expertise, elle serait pas
- Hydro-Québécoise.
- 25 (10:50:15)

1 LA PRÉSIDENTE:

- Q. [378] Pourquoi avoir demandé plus particulièrement à Dessau de se joindre à RSW?
- R. Ah! c'est parce qu'ils étaient là. Ça a adonné
 comme ça. Toulnustouc, c'était un des premiers
 projets, sinon le premier projet d'envergure qu'on
 a réalisé sous mon mandat. Alors, bien, moi j'étais
 nouveau dans l'affaire aussi. Ça fait que j'ai
 commencé par le premier.
- Q. [379] Mais est-ce que Genivar était là aussi?
- 11 R. Oui, ça devait. Genivar devait être là.
- Q. [380] Mais pourquoi ne pas a... je vous demande,
 pourquoi avoir choisi Dessau plus qu'un autre...
- 14 R. Ah! parce que Dessau était juste la porte d'à côté.

 15 Il était dans le même domaine, mécanique et

 16 électricité dans des postes. Ça fait que c'était

 17 pas un grand risque, là, d'en ajuster un parce

 18 qu'il le faisait déjà pour Hydro-Québec dans

 19 quelque chose qui est juste à côté. Bien en tout

 20 cas, à ma connaissance, c'était ça.
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [381] O.K. On n'a pas pris une entreprise qui
 faisait juste des trottoirs puis des conduites
 d'égout pour leur faire faire une centrale hydroélectrique. On a pris quelqu'un qui avait déjà une

- forme de spécialité dans les, vous dites dans les
- 2 postes?
- 3 R. Oui.
- Q. [382] Les postes, c'est ce qui suit...
- 5 R. C'est ça.
- 6 Q. [383] ... le barrage? O.K.
- R. Voilà. Oui, c'est l'information dont je me
- 8 souviens.
- 9 Q. [384] À cette époque-là, est-ce que pour cette
- décision-là, Toulnustouc et de forcer une
- coentreprise entre RSW et Dessau, est-ce que vous
- avez utilisé ou, du moins, étiez-vous au courant de
- la rumeur qui courait à l'époque que RSW pourrait
- 14 être achetée par Dessau?
- R. Ah, les rumeurs, je sais pas si j'étais au courant
- de tout, mais j'ai été au courant de pas mal de
- 17 rumeurs.
- 18 Q. [385] O.K.
- 19 R. Oui. Et puis...
- Q. [386] Est-ce que c'est un élément de la décision?
- 21 R. Non. Du tout. Moi je me suis jamais mêlé de leurs
- affaires, pas plus que j'avais de moyens
- coercitifs, légaux pour forcer RSW à accepter ça,
- là. Puis je me suis jamais mêlé de leur desirata
- (sic) d'en acquérir un autre. Il y en avait des

- rumeurs comme ça, là, bien des rumeurs puis je sais
- pas, il y a... les gens, ils veulent tous grossir
- puis il y a deux manières...
- 4 Q. [387] O.K.
- R. ... de grandir, c'est organiquement ou par
- acquisition. Ça fait qu'il y en avait donc.
- Q. [388] Pour juste terminer cette première partie là,
- vous parlez de la nécessité ou du moins de l'idéal
- c'est d'avoir trois à cinq fournisseurs pour chacun
- des secteurs où vous allez donner des services, des
- contrats de services professionnels. On connaît
- aujourd'hui la réalité. La firme RSW a été achetée
- par Aecom...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. [389] ... en deux mille dix (2010). C'est après
- vous, évidemment. Et Tecsult aussi a été achetée.
- 17 R. Oui.
- Q. [390] Est-ce que ça vous cause pas justement un
- problème cette concentration-là qu'on retrouve
- aujourd'hui où il reste un grand... une grande
- firme qui a acheté, qui a acquis toutes les... les
- plus petites, qui étaient des joueurs à ce moment-
- là? Vous avez moins de... il y a moins de
- soumissionnaires aujourd'hui?
- R. Oui. Bien, je vous dis, moi, je suis content.

- J'aurais pas aimé ça que ça arrive sous mon mandat.
- J'aime pas bien bien ça cette affaire-là. Les gens
- sont libres de vendre leur entreprise à qui ils
- 4 veulent. Mais, effectivement, ça fait une
- concentration, là. C'est Aecom qui est... qui est
- propriétaire de RSW et de Tecsult.
- 7 Q. **[391]** Oui.
- R. Il y en a au moins un de disparu, là. Ça va dans le
- 9 sens contraire de mon...
- 10 Q. [392] Ce que vous visiez?
- 11 R. ... idéalement cinq, là.
- Q. [393] Alors, est-ce que c'est pas un peu la
- faiblesse de cette approche-là de tenter de
- favoriser puis de distribution, je veux pas dire
- équitable, une distribution de la tarte, là, à
- plusieurs firmes de génie-conseil que... qu'il y
- ait des acquisitions entre eux puis que vous allez
- perdre tous les avantages que vous cherchez à
- développer en ayant trois, quatre, cinq
- soumissionnaires? Les firmes, si elles restent plus
- petites, elles vont se faire acheter par les plus
- grands.
- R. Il y a ce... il y a ce risque-là, c'est bien
- 24 évident.
- 25 Q. [394] O.K.

- R. Mais dans notre... dans la volonté de ceux qui
 m'ont précédé, notamment dans la bonté d'un premier
 ministre, là, qui a fait beaucoup dans l'hydroélectricité, monsieur Bourassa, c'était les jobs
 vont rester au Québec puis c'est comme ça que ça va
- 7 Q. [395] O.K.

fonctionner.

- R. Moi, cette... ces consolidations-là, là, venant de l'extérieur, j'ai pas vécu ça à ce moment-là.
- Q. [396] O.K. On va aborder un tout autre sujet, la
 relation d'Hydro-Québec avec le politique. Donc
 avec le Gouvernement du Québec qui est son seul
 actionnaire?
- 14 R. Oui.
- Q. [397] On va peut-être mettre des choses au clair en partant. On dit toujours qu'Hydro-Québec relève du ministre d'Hydro-Québec, j'ai déjà entendu cette expression-là, là, il y a un ministre responsable des affaires d'Hydro-Québec qui est le ministre Ressources naturelles?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [398] Depuis toujours?
- 23 R. C'est monsieur Bourassa qui disait « le ministre d'Hydro-Québec ».
- 25 Q. [399] O.K.

- R. Mais c'était le ministre responsable d'Hydro-Québec...
- Q. [400] D'Hydro-Québec.
- R. ... je pense, dans la nomenclature.
- Q. [401] Et dans la loi, on dit bien que c'est le...
- c'est le ministère... c'est le ministre des
- Ressources naturelles qui est responsable des
- affaires d'Hydro-Québec à qui Hydro-Québec se
- 9 rapporte?
- R. Oui, c'est ça. Surveille Hydro-Québec, donc Hydro-
- 11 Québec se rapporte.
- Q. [402] O.K. Mais dans... dans les faits, dans les
- questions d'argent, c'est qui le... c'est qui...
- qui est le ministre responsable des... de
- 1'actionnaire? Là on se parle d'argent.
- R. D'argent. Alors, celui qui détient les actions,
- 17 c'est le ministre des Finances.
- 18 Q. **[403]** O.K.
- R. O.K.? Et moi, je croyais... moi, jamais personne me
- l'a demandé mais moi je croyais que c'était normal
- que quand j'étais président, d'informer le ministre
- des Finances d'où allait l'entreprise Hydro-Québec.
- Parce que lui avait à faire les budgets de la
- province, et caetera, ça fait que... et c'est sûr
- que... bien le plan d'investissement d'Hydro-Québec

- c'était des données importantes dans le budget du
- Québec. Alors j'en informais régulièrement. Mais on
- n'a jamais fait la demande, c'est moi qui ai pris
- 4 l'initiative.
- 5 Q. **[404]** O.K.
- R. Parce qu'on m'en a jamais fait la demande, mais
- j'ai... comme je le faisais au temps de
- 1'assainissement des eaux avec le ministre des
- Finances de l'époque, bien je les informais de ce
- qui s'en venait pour qu'ils puissent préparer un
- budget en connaissance de cause pour le secteur que
- moi me concernait. Bon, j'ai fait ça avec monsieur
- 13 Landry. Oui.
- Q. [405] Alors ministre des Finances?
- R. Alors ministre des Finances, oui.
- Q. [406] Alors là on voit qu'Hydro-Québec se rapporte,
- dans les faits, à deux ministres, de par la loi,
- les Ressources naturelles, peut-être plus les
- opérations. Pour les questions d'argent, les
- grandes questions budgétaires, les Finances. Et
- est-ce qu'il y a un autre personnage à qui le
- président d'Hydro-Québec parle?
- R. Oui. Le Premier Ministre.
- Q. **[407]** O.K.
- 25 R. Oui.

- Q. [408] Je vous laisse peut-être quelques minutes

 juste pour élaborer. La relation qui existe entre

 le président d'Hydro-Québec et le premier ministre.
- R. Bien, Hydro-Québec a une situation unique au 4 Québec. Hein? L'hydroélectricité, là, c'est un métier québécois. Puis, la création d'Hydro-Québec est... occupe une très grande importance dans l'histoire économique du Québec. Je pense pas qu'il 8 y ait personne qui doute de ça. Quand j'ai été recruté, le bureau de monsieur Bouchard avait... 10 m'a demandé d'aller les rencontrer un vendredi 11 parce qu'ils songeaient à remplacer le directeur 12 général adjoint et ils voulaient de moi - c'est 13 monsieur Boivin qui m'a appelé - ils voulaient de 14 moi que je leur suggère des noms. 15
- Q. **[409]** Vous étiez un compétiteur, en passant, d'Hydro-Québec...
- 18 R. Oui, oui...
- Q. [410] ... chez Gaz Métro à ce moment-là.
- 20 R. ... le meilleur possible parce que, bon, je
 21 faisais... je faisais ma job à titre de président
 22 de Gaz Métropolitain. Alors, j'étais là un vendredi
 23 après-midi, je me souviens, en me disant que le
 24 meeting serait pas long parce que, moi, les
 25 meetings du vendredi, d'habitude, ils finissaient

de bonne heure puis je supposais que c'était la 1 même chose pour les autres. Alors, en tout cas. 2 J'étais arrivé là, chez... au bureau du premier 3 ministre puis là... ils m'ont... puis je leur ai donné mes noms. J'ai donné des noms. Ils m'avaient demandé des noms, alors j'ai donné des noms. Et puis là, ils m'ont... ils m'ont dit : « C'est pas 7 ça, là, parce que nous, on a... ici, on a des 8 recommandations à l'effet que c'est vous qui devriez être le directeur général adjoint. » On est 10 vendredi soir. Alors, je dis : « Directeur général 11 adjoint? Premièrement, non, parce que, moi, je suis 12 PDG. Deuxièmement, de ce que je connais du salaire, 13 très franchement - c'est un peu gênant de dire ça 14 mais - de ce que je connais du salaire du président 15 d'Hydro-Québec, c'est pas moi qui vais aller 16 expliquer une baisse de salaire à la maison. » 17 O.K.? Ça, c'est textuellement ce que je leur ai 18 dit. Bon, alors, ça reste comme ça. Puis, Jean-Roch 19 me rappelle, il dit : « Il faut être poli avec le 20 premier ministre, » puis tout ça, puis il me 21 demande de réfléchir. Alors, je pars réfléchir 22 parce que quand Jean-Roch demandait quelque chose, 23 j'aime autant le faire que... C'était... c'était 24 assez direct. Bon. Alors, j'ai fait ça. 25

Le lundi, c'était une partie de golf avec 1 le maire de Montréal pour la fondation du maire de 2 Montréal, alors j'étais là. Jean-Roch m'a rappelé 3 puis j'ai dit : « Écoute, Jean-Roch, non, » non, puis deux raisons, puis « Ça sert à rien de rappeler. Moi... puis je vais dire, je veux bien prendre la responsabilité de PDG, puis c'est pas compliqué pour le salaire, fais venir l'autre contrat, là, puis c'est ça. Ça va être comme ça. » Là, il a argumenté un peu puis... on est à... mais 10 ça, de toute façon, ça s'est arrêté là puis... 11 Puis, j'étais dans la douche quand j'ai appris que 12 j'avais été nommé dans l'après-midi. 13 14

- Q. [411] O.K. C'est comme ça que vous...
- R. C'est de même que ça s'est passé. 15
- Q. [412] ... l'avez appris? Par les médias? 16
- R. Les médias, ils annonçaient que j'avais été nommé 17 parce que... Bien là, j'ai dit « Bien, il doit 18 avoir accepté mes deux conditions, » en tout cas, 19 j'espérais fortement. C'est comme ça. 20
- Q. [413] Alors, vous avez été nommé... 21
- R. C'est ça la rela... la relation avec le bureau du 22 premier ministre, c'est ça. Et, j'avais des... tu 23 sais, le bénéfice était rendu à quatre cents 24 millions (400 M) puis c'était... c'était clair dans 25

- 1 l'idée de mes interlocuteurs que c'était pas vrai
- qu'on allait taxer les Québécois pour renflouer
- 3 Hydro-Québec sur cette pente décroissante des
- 4 bénéfices. O.K.?
- Q. [414] Alors, vous... vous aviez un mandat de faire
- de l'argent.
- R. J'ai un mandat de gérer Hydro-Québec comme une
- entreprise, comme...
- 9 Q. **[415]** Privée?
- R. ... puis fournir de l'électricité à tout le monde
- au meilleur prix possible, compatible avec une
- saine gestion financière, de façon compatible. Ça,
- ca veut dire au moins vendre plus cher que ça
- coûte, ça, même si... bon. Alors, c'est ce que j'ai
- fait, puis j'ai entrepris la relance du
- développement hydroélectrique parce que j'avais le
- monde, puis j'ai... on a ouvert... on a relancé
- aussi Hydro-Québec International dans plusieurs
- pays avec des vrais actifs. On a fait des... hein?
- 20 C'est nous qui avons construit la ligne de
- transport. C'est... Hydro-Québec, il faut dire,
- leur compétence, Madame la Présidente, il y a
- personne qui voulait faire ça. La ligne de
- transport entre Arequipa puis Lima au Pérou. C'est
- 25 Hydro-Québec qui a fait ça dans le Volcano Valley.

- Pas facile, ça. Très, très, difficile. Ça prenait
- du monde qui connaissait ça. C'est un vrai... ils
- ont fait ça...
- 4 Q. **[416]** Et c'était...
- 5 R. ... avec brio.
- Q. **[417]** ... avec brio, avec succès...
- R. Avec brio, avec succès...
- 8 Q. [418] ... financier aussi.
- 9 R. ... vendu ça, fait de l'argent.
- 10 Q. **[419]** O.K. Alors, c'est... c'était... c'était votre
- entrée en fonction où vous rameniez un peu un sens
- des affaires, une meilleurs performance économique,
- tout ça en gardant des coûts d'électricité bas pour
- les Québécois.
- 15 R. Oui...
- 16 Q. **[420]** O.K.
- R. ... le plus possible, bas.
- Q. [421] Je vous ramène maintenant à la relation...
- 19 R. Mais compatible avec une saine gestion financière.
- Pas bas...
- 21 Q. **[422]** Saine gestion...
- R. ... à n'importe quelle manière.
- Q. [423] O.K. Je veux vous ramener maintenant à la
- relation qui existe, peut-être de façon plus au
- jour le jour ou de... institutionnelle, avec et le

cabinet du premier ministre ou le premier ministre
lui-même, et le ministre des ressources naturelles
et, ultimement, même au ministre des Finances. Quel
type de relation Hydro-Québec entretient avec, bon,
avec le premier ministre, vous avez parlé de votre
nomination. Est-ce que vous avez, vous étiez en

contact fréquemment avec le premier ministre?

- 8 R. Oui, régulièrement.
- 9 Q. [424] O.K. Pour discuter de quel genre...
- R. Bien, surtout, il est arrivé après...
- Q. [425] Quel genre de problèmes?
- R. Ah! On lunchait ensemble. Il était bien logé à 12 l'époque, il était logé à Hydro-Québec alors, alors 13 je lunchais avec lui. Pas à toutes les semaines, 14 là, mais assez régulièrement, presque à toutes les 15 semaines. Puis il me demandait où ça allait parce 16 que c'est une préoccupation, évidemment, il voulait 17 que les bénéfices soient au rendez-vous, surtout 18 que les bénéfices ne baissent pas dans un premier 19 temps. 20
- 21 Q. [426] O.K.
- R. Et puis après est arrivé le verglas avec...
- 23 Q. **[427]** Oui.
- 24 R. Puis là vous nous avez vus, là, alors c'est sûr que c'est lié... et là, une relation qui a jamais

- changé par la suite.
- 2 Q. **[428]** O.K.
- R. Parce que là on était dans, c'était de la glace...
- 4 Q. **[429]** Dans une crise.
- R. C'était de la glace pour tout le monde et nous deux on était dans l'eau chaude. Hein?
- Q. [430] Ce que je voudrais savoir peut-être avec plus
- de précision, est-ce que, bon, les grands termes,
- la rentabilité, où s'en va Hydro-Québec, avez-vous
- des grands projets pour l'avenir? En fait, c'est
- normal que le premier ministre suive ces questions-
- 12 là.
- 13 R. Oui.
- Q. [431] Est-ce que le premier ministre, que ce soit à
- partir de monsieur Bouchard, et vous allez être,
- vos premiers ministres vont aller jusqu'à monsieur,
- 17 ça va être monsieur...
- 18 R. Monsieur Charest.
- Q. [432] ... monsieur Charest, est-ce que l'un des
- deux s'est déjà occupé ou vous a déjà questionné
- sur les opérations, à qui vous allez donner quel
- type de contrat?
- 23 R. Jamais.
- Q. **[433]** Jamais?
- R. Jamais, aucun d'entre eux.

- Q. [434] Le premier ministre n'a pas d'intérêt pour
- 2 ça?
- 3 R. Non.
- 4 Q. **[435]** O.K.
- R. Le premier ministre, s'il a un intérêt, c'est où va
- 6 la barque globalement.
- Q. [436] O.K. Si on sort du bureau du premier
- ministre, on regarde maintenant avec le ministre
- des Finances. Est-ce qu'il y a déjà eu des
- questions comme ça peut-être sur les opérations
- plus au jour le jour d'Hydro-Québec?
- R. Avec le ministre des Finances, non. Le ministre des
- Finances appréciait être informé puis une de ses
- questions, régulièrement, ça me vient à l'esprit
- « Écoute donc, on a-tu du courant? ». Monsieur
- Landry, lui, l'électricité c'est du courant « On a-
- tu du courant? » ça fait que... il voulait faire
- des projets de développement, toutes sortes
- d'affaires.
- 20 Q. **[437]** O.K.
- 21 R. Alors là, bien... « Du courant », ça voulait aussi
- dire pour moi, traduit dans mon langage « Il y a-tu
- de l'eau dans les réservoirs? » Et puis là, bien,
- je lui disais où est-ce qu'on en était avec l'eau
- dans les réservoirs, puis là, c'est un cycle, ça,

- les réservoirs. Moi, mon cycle c'était plutôt,
- hélas, il y avait moins d'eau.
- Q. [438] O.K. En passant, les réservoirs, le niveau
- des réservoirs, ça, ça a toujours été un grand
- secret industriel chez Hydro-Québec...
- R. Oui, bien oui, mais...
- Q. [439] ... parce que c'est votre place sur le
- marché.
- R. ... pas pour les Québécois. Le secret était vis-à-
- vis nos compétiteurs américains.
- 11 Q. **[440]** Oui.
- R. Parce que là, tu sais, s'ils savent, eux, qu'on est
- obligés d'en acheter, c'est pas la même chose que
- s'ils le savent pas.
- Q. [441] Vous aurez pas les mêmes prix.
- 16 R. Ça fait qu'on leur disait pas, on le disait pas à
- personne.
- Q. [442] On va juste terminer sur cette question-là.
- 19 R. Oui.
- Q. [443] Il reste le troisième ministre que vous
- rencontrez sur une base plus régulière, le ministre
- des Ressources naturelles.
- R. Hum, hum.
- Q. [444] Lui, est-ce que c'est celui que vous voyiez
- le plus souvent des trois?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[445]** O.K.
- R. Bien, comme je vous dis, c'était presque à toutes
- les semaines avec le premier ministre.
- 5 Q. **[446]** Oui.
- R. Mais le ministre des Finances c'était beaucoup
- 7 moins...
- 8 Q. [447] Oui.
- 9 R. ... réqulièrement.
- 10 Q. **[448]** O.K.
- 11 R. Fréquemment.
- Q. [449] Votre ministre responsable.
- R. Et le ministre responsable c'était, ah, ça, c'est
- souvent. On a, ça prenait un, il y avait un service
- des relations gouvernementales à...
- 16 Q. [450] À Hydro?
- 17 R. ... Hydro-Québec.
- 18 Q. **[451]** Oui.
- R. Sous la responsabilité de madame Nadeau, que j'ai
- fait venir pour la mettre dans le poste. Et, bien
- là, on les rencontrait combien de fois? Une fois ou
- deux par mois certain avec un cahier de préparation
- qui avait été échangé avant de, ah, il y en
- avait...
- 25 (11:05:11)

1 LA PRÉSIDENTE:

- Q. [452] Est-ce que je comprends de ce que vous dites
- que vous rencontriez moins souvent le ministre des
- Ressources naturelles que le premier ministre?
- R. Non, non, non. Que je rencontrais plus souvent,
- excusez-moi, Madame la Présidente, je précise, je
- rencontrais plus souvent le premier ministre et le
- ministre des Richesses naturelles que le ministre
- 9 des Finances.
- 10 Q. **[453]** O.K.
- R. O.K.? Et le ministre des Richesses naturelles
- c'était fréquemment aussi mais lui était, comme
- vous dites, je pense que c'est bien dit, ça, il
- était plus dans les opérations...
- 15 Me PAUL CRÉPEAU:
- 16 Q. **[454]** O.K.
- R. Il était plus... bien, attends, pas les opérations
- 18 hydroélectriques.
- 19 Q. **[455]** Oui.
- 20 R. Les opérations de relations avec la clientèle.
- 21 Q. **[456]** O.K.
- R. Les gens, quand il y avait des plaintes à faire à
- l'endroit d'Hydro-Québec, s'adressaient au ministre
- responsable d'Hydro-Québec. Alors c'était souvent
- tel dossier, tel dossier. C'était...

1 Et là on avait un service qui préparait les
2 questions telles qu'énoncées par les collègues, les
3 membres du bureau du ministre puis il préparait des
4 réponses la semaine qui suit puis, le vendredi
5 suivant, une autre affaire du vendredi après-midi,
6 on rencontrait le ministre pour lui expliquer nos
7 réponses puis on lisait ça la veille, là, puis on
8 avait des réponses à fournir au ministre qui, lui9 même, je suppose, fournissait les réponses par la
10 suite à ces interlocuteurs-là.

- 11 Q. **[457]** O.K.
- R. Aux citoyens, citoyennes.
- Q. [458] Ce qui nous permet de voir, à votre entrée en 13 place en quatre-vingt-quinze (95) puis pendant les 14 années où vous y êtes, est-ce qu'un député du Parti 15 X peut appeler à Hydro-Québec, parler à un 16 directeur de service « comment ça se fait que dans 17 mon comté il y a telle chose qui s'est produite ou 18 tel contrat n'est pas... n'est pas encore en marche 19 ou il y a encore des réclamations d'un entrepreneur 20 dans mon comté? » Est-ce que le politique est en 21 relation directe avec les niveaux de gestion chez 22 Hydro-Québec? 23
- 24 R. Il peut appeler, mais n'est pas... c'est « non » à votre question précise, là.

- 1 Q. **[459]** O.K.
- R. Est-ce qu'ils sont en relation directe avec les
- différents niveaux dans Hydro-Québec? Service des
- 4 relations gouvernementales, Marie-Josée en tête.
- 5 Q. [460] Marie-Josée Nadeau.
- R. Nadeau.
- 7 Q. **[461]** O.K.
- R. O.K. Marie-Josée Nadeau s'occupe de ça. Toutes les
- questions doivent être acheminées au service des
- relations gouvernementales. Le député de
- 1'opposition, le député du gouvernement, tout le
- monde, O.K., ça passe par là. Marie-Josée, son
- travail, c'est... ou son service va aller chercher
- la réponse à la question de celui qui la détient,
- hein!
- 16 Q. **[462]** Oui.
- 17 R. Ça peut être des affaires de tarifs, ça peut être
- des affaires de construction ou bien toutes sortes
- de choses. Il va chercher la réponse. Si la réponse
- existe, elle la transmet à l'interlocuteur, le
- député ou ça peut être un citoyen aussi, là.
- 22 Q. **[463]** O.K.
- 23 R. Et voilà comment ça fonctionne. Mais, questionner
- direct dans ce qu'on appelait « la machine », non.
- Q. [464] O.K. Alors, tout ça transite par le service

- de madame Nadeau qui porte le titre de vice-
- 2 présidente exécutive...
- R. Affaires corporatives.
- Q. [465] ... des affaires gouvernementales...
- 5 R. Affaires...
- Q. [466] Et elle est aussi secrétaire...
- 7 R. Oui.
- Q. [467] ... secrétaire générale d'Hydro-Québec.
- R. Secrétaire générale d'Hydro-Québec, oui.
- Q. [468] Alors, elle est dans la haute direction, tout
- près... dans la hiérarchie, tout près du directeur
- 12 général.
- R. Oui. Elle est dans la haute, comme vous dites.
- 14 Q. **[469]** O.K.
- 15 R. Direction.
- Q. [470] O.K. Les... Expliquez-nous donc peut-être...
- Ah! Non, vous en avez parlé, du type de questions
- qui pouvaient arriver par le... lors des rencontres
- avec le bureau des Ressources naturelles. Alors,
- vous, vous allez à cette rencontre-là. Ces
- demandes-là ont déjà été faites, vous, vous détenez
- les réponses que le bureau de madame Nadeau vous a
- données.
- 24 R. Préparées.
- 25 Q. **[471]** Préparées.

- 1 R. Hum, hum.
- Q. [472] O.K. On va arriver, tiens, je vais vous
- parler de peut-être avant d'aborder le prochain
- sujet, il est onze heures dix (11 h 10), je pense
- qu'on fera le reste en bloc en revenant peut-être
- de la pause, Madame la Présidente?
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 (Inaudible).
- 9 Me PAUL CRÉPEAU:
- 0.K. On va ajourner quelques minutes puis on
- (inaudible).
- 12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 13
- 14 REPRISE DE L'AUDIENCE
- 15 (11:38:21)
- 16 Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [473] Alors, Monsieur Caillé, avant de partir à la
- pause, on en arrivait à... Alors, on a vu les
- relations avec les différents officiers
- gouvernementaux, puis on dit que chez vous ça passe
- tout par le service de madame Nadeau qui a... qui a
- le titre de vice-présidente exécutive proche de la
- direction...
- R. C'est ça, affaires gouvernement...
- Q. [474] ... affaires gouvernementales.

- 1 R. Oui.
- Q. [475] Les... Alors, je vais vous demander
- maintenant, je vais vous parler de monsieur Marc
- Bibeau. Connaissez-vous... aujourd'hui, connaissez-
- vous Marc Bibeau personnellement?
- R. Je le connais à travers les médias, là, comme tout
- 7 le monde.
- Q. [476] À travers les médias.
- R. Moi, je l'ai croisé une fois au... à la Coupe de
- tennis ici à Montréal.
- Q. [477] O.K. Dans un événement fortuit comme ça,
- c'était pas...
- R. C'est ça, par hasard, j'étais pas là avec lui, là.
- 14 Q. [478] Êtes-vous capable de situer cette première
- rencontre-là ou cette seule rencontre-là avec
- monsieur Bibeau, la situer dans le temps?
- R. C'est... c'est pas... ça devait être... c'est celle
- de deux mille trois (2003) ou deux mille quatre
- 19 (2004), probablement deux mille trois (2003) parce
- que, par la suite, le seul souvenir que j'ai de
- cette rencontre-là, c'est madame Bibeau qui m'a
- demandé de l'aider à lever des fonds pour un
- organisme à but non lucratif que j'ai accepté.
- Q. [479] Dont elle s'occupait.
- 25 R. Dont elle, oui, s'occupait. Alors, c'est surtout

- avec elle que j'ai parlé, c'est une conversation
- qui a pas duré très longtemps, là, dans les
- intermissions au tennis.
- Q. [480] O.K. Mais, outre cette rencontre-là avec
- 5 madame Bibeau particulièrement, avec monsieur
- 6 Bibeau?
- 7 R. En direct, jamais, non.
- Q. [481] Maintenant, je vous amène maintenant à votre
- rôle de PDG chez Hydro-Québec. Est-ce que vous avez
- déjà reçu... est-ce qu'Hydro-Québec a déjà reçu une
- demande de monsieur Marc Bibeau?
- R. Oui. Monsieur Bibeau s'était adressé à un ou
- 1'autre, là, je sais pas lequel, de madame Nadeau
- ou du président de la Division équipement, pour
- s'enquérir d'informations concernant les contrats
- aux ingénieurs-conseils.
- Q. [482] O.K. Êtes-vous capable, on va situer ça dans
- le temps?
- R. Dans le temps, alors le Parti libéral a été élu en
- deux mille...
- 21 Q. [483] Avril deux mille trois (2003)?
- 22 R. Avril deux mille trois (2003), O.K., et moi j'ai
- quitté le poste de PDG en avril, mais deux mille
- cinq (2005), deux ans plus tard.
- 25 Q. [484] O.K.

1 R. C'est soit la première ou soit la deuxième année,
2 là, ça donne donc ça août deux mille quatre (2004)
3 ou deux mille trois (2003). L'été deux mille trois
4 (2003), l'été deux mille quatre (2004), mais
5 honnêtement, je sais pas lequel des deux. Et quand,
6 moi, j'apprends... j'ai appris la chose quand
7 madame Nadeau et le président de la Division
8 équipements - et à ces dates-là devraient être
9 monsieur Cacchione, mais me semble qu'Élie Saheb
10 était là quand même, en tout cas...

Q. **[485]** O.K.

R. ... dans ma mémoire, mais... en tout cas, un ou l'autre de ces deux-là, ils sont venus à mon bureau disant qu'ils ont reçu une demande d'informations concernant l'allocation des contrats aux ingénieurs-conseils, concernant les ingénieurs-conseils plus largement peut-être. Puis on me demande « vos instructions, Monsieur le Président ». Alors, les instructions ont été les suivantes : « ici, les processus veulent que quand, au niveau des cabinets politiques, que ce soit le ministre ou que ce soit... ou que ce soit le Premier ministre, là, c'est pareil, ou encore des députés, on s'adresse à madame Nadeau parce qu'elle est responsable des relations avec le

gouvernement. » On a le droit de poser les questions qu'on veut poser.

Par la suite, Madame Nadeau, son rôle, avec son service, là, c'est d'aller chercher la réponse aux questions qui sont posées dans l'appareil Hydro-Québec. Dans ce cas-ci, à « équipements » je suppose, ou ça aurait pu être ailleurs aussi, en tout cas, dans ce cas-ci à « équipements », ils ont été chercher l'information. Et si l'information existe, madame Nadeau la... retransfère cette information au demandeur. Si cette information n'existe pas encore parce que le processus n'est pas complété, l'interlocuteur doit attendre. Et puis lorsque l'information finalement existe, bien, elle lui sera transmise. Pour monsieur Bibeau, si ça aurait été un autre que monsieur Bibeau, très franchement, ça aurait été la même chose.

Q. [486] O.K. Un autre alors, si vous avez un journaliste pour un journal de quartier de Montréal qui adresse une demande à Hydro-Québec, voulant connaître les adjudicataires de différents contrats, est-ce que ça va nécessiter une réunion entre deux v.p. exécutifs d'Hydro-Québec, un v.p. de division et le PDG d'Hydro-Québec pour traiter de la question?

- 1 R. Non, non. Ça c'est quand ça vient du personnel du
 2 gouvernement qui, hein, qui est derrière tout ça,
 1à. C'est l'actionnaire.
- Q. [487] O.K. Personnel du gouvernement, l'actionnaire et là, vous associez le nom de Marc Bibeau à ça?
- R. Oui parce que moi j'avais à l'époque lu dans les journaux que monsieur Bibeau était conseiller du premier ministre.
- Q. [488] O.K. Ça vous avez vu ça dans les journaux?
- 10 R. Parce que j'étais, il me semble que j'ai vu ça dans 11 les journaux. En tout cas, c'est ce que je savais.
- Q. [489] O.K. La... les... Est-ce que... D'abord vous, vous l'avez pas rencontré, monsieur Bibeau dans ce cadre-là?
- 15 R. Non, non.
- Q. **[490]** Et savez-vous, chez vous, à qui, comment cette demande-là est arrivée? À qui elle avait été adressée? Vous avez dit tantôt sur madame...
- 19 R. Je ne sais pas. Ça peut être de l'une, l'une ou
 20 l'autre des deux personnes que je viens de vous
 21 dire. Il y a, monsieur Bibeau a pu s'adresser à
 22 madame Nadeau...
- 23 Q. **[491]** Oui.
- 24 R. ... ou à quelqu'un qui travaille pour madame Nadeau 25 ou monsieur Cacchione ou monsieur Saeb du côté

- équipements. Moi, c'est de là que je chercherais à savoir où est rentré l'appel comme tel.
- 3 Q. **[492]** O.K.
- R. Mais c'est pas à mon bureau que l'appel est rentré.
- Q. [493] O.K. Et savez-vous si c'est rentré par appel,
- par lettre? Il y avait-tu... Est-ce qu'il y avait
- un document quelconque qui faisait cette demande-
- 8 là?
- 9 R. Non, honnêtement, je ne le sais pas, mais j'ai
- toujours été sous l'impression, enfin je suis
- présentement sous l'impression que c'est rentré par
- un appel téléphonique, mais c'est peut-être une
- lettre, là, puis je le savais pas.
- Q. [494] Et la présentation de monsieur Bibeau que
- vous dites, vous associez ça au gouvernement,
- conseiller... vous avez dit conseiller...?
- 17 R. Conseiller du premier ministre.
- Q. [495] O.K. Deux... Et ça, vous, d'après vous, ça,
- ça vient des médias. Est-ce que c'est quelque chose
- qui est un élément qui a été dit dans la
- discussion, il y a un conseiller du premier
- ministre qui veut avoir des renseignements ou si on
- a dit Marc Bibeau veut avoir des renseignements?
- R. On a dit Marc Bibeau, bureau du premier ministre,
- veut avoir des renseignements.

- Q. [496] Je mets un autre élément dans l'équation.
- 2 R. Oui.
- Q. [497] Et c'est à la limite du domaine public.
- Madame Nadeau, son conjoint, c'est monsieur Yves
- 5 Séguin?
- 6 R. Oui.
- Q. [498] Qui était à l'époque, en avril deux mille
- trois (2003), a été ministre des Finances dans le
- 9 gouvernement de monsieur Charest?
- 10 R. Oui.
- Q. [499] Qui avait d'ailleurs été député, il y a
- plusieurs années auparavant, là. Qui a fait, il a
- fait un retour en politique en deux mille trois
- 14 (2003).
- 15 R. Hum, hum.
- 16 Q. [500] Savez-vous si madame Nadeau connaissait
- monsieur Bibeau personnellement avant cette
- discussion-là qui a eu lieu dans votre bureau?
- R. Je le sais pas si je me suis posé la question, mais
- quand je me pose la question aujourd'hui...
- 21 Q. **[501]** Oui.
- R. ... j'imagine qu'ils s'étaient rencontrés, O.K.?
- Parce que madame Nadeau devait accompagner son mari
- à quelques reprises dans des rencontres...
- 25 Q. **[502]** Fonctions.

- R. ... au niveau politique, fonctions, là. Voilà.
- Q. [503] O.K. Et le titre exact, si je vous dis
- aujourd'hui que monsieur Bibeau n'a jamais été
- conseiller spécial du premier ministre, n'a jamais
- détenu aucune fonction quelconque au sein du
- gouvernement du Québec, êtes-vous surpris de cette
- 7 affirmation-là?
- R. Non, non, non. Parce que maintenant je sais que
- après, tout ce que c'est, après tout ce qui a été
- dit, que ce que je pensais n'était pas la réalité.
- Q. [504] Madame Blanchette, je vais vous demander de
- mettre à l'écran la lettre qui a été envoyée et on
- va la mettre à l'écran et on va la coter pour
- qu'elle fasse partie du dossier de la Commission.
- Une lettre de monsieur André Fortier...
- 16 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [505] Pendant ce temps, pendant ce temps, ou allez-
- y avec la lettre et après ça, je reviendrai avec...
- 19 Me PAUL CRÉPEAU:
- 20 Q. [506] Alors voici lettre adressée à un de nos
- enquêteurs ici. Alors, et peut-être le signataire
- en bas, secrétaire général associé aux emplois
- supérieurs, monsieur André Fortier.
- 24 R. Oui.
- Q. [507] Revenez en haut, là, Madame Blanchette.

1	Alors, on va	juste voir:
2		Je donne suite à la demande que vous
3		m'avez adressée par courriel le 26
4		août dernier concernant monsieur
5		Marc-André Bibeau et le fait qu'il ait
6		pu occuper « une charge publique
7		quelconque conférée par le premier
8		ministre du Québec ou par le
9		gouvernement du Québec ». Vous
10		indiquez vouloir savoir, plus
11		précisément, s'il a occupé « une
12		charge au sein du cabinet du premier
13		ministre ».
14		Les recherches effectuées au ministère
15		du Conseil exécutif permettent de
16		confirmer que monsieur Bibeau n'a pas
17		fait l'objet d'un décret de nomination
18		par le gouvernement. Je confirme
19		également qu'au cours de la période
20		couverte par les travaux de la
21		Commission d'enquête sur l'octroi et
22		la gestion des contrats publics dans
23		l'industrie de la construction,
24		monsieur Bibeau n'a pas non plus
25		occupé de fonction au sein du cabinet

```
du premier ministre.
1
         Lettre de monsieur Fortier.
      R. Oui.
3
      Q. [508] Je vais, ce n'est pas une pièce du témoin. Je
          vais le déposer sous la cote « Commission ».
         LA GREFFIÈRE :
         CEIC-P-1992.
7
         Me PAUL CRÉPEAU :
8
         Merci.
         (11:48:09)
10
11
         CEIC-P-1992 :
                            Lettre du 29 août 2014 du
12
                            ministère du Conseil exécutif
13
14
         Me PAUL CRÉPEAU :
15
      Q. [509] Alors on sait maintenant que... Oui, Madame
16
          la Présidente, aviez-vous une question?
17
         LA PRÉSIDENTE :
18
         Oui.
19
         Me PAUL CRÉPEAU :
20
         Oui.
21
         LA PRÉSIDENTE :
22
      Q. [510] J'aimerais simplement revenir sur les
23
          informations que monsieur Bibeau voulait avoir.
24
         Quels... c'était... C'est un peu nébuleux. Est-ce
25
```

- que vous êtes capable de préciser davantage qu'estce qu'il voulait savoir monsieur Bibeau?
- R. C'est... ça l'était et ça le reste pour moi aussi,
- Madame, nébuleux. Moi, ce que j'en sais, là, c'est
- de l'information sur l'octroi de contrats par
- 6 Hydro-Québec aux génies... aux entreprises de
- génie-conseil. Alors, est-ce que c'était qui va
- avoir quoi ou qui a eu quoi ou enfin, faire des
- tableaux? Il pourrait arriver, dans mon esprit, que
- la... on s'interroge au gouvernement combien de
- travail a été accordé, sera accordé pour... pour
- être capable de prévoir les situations économiques
- à venir. Alors moi, c'est dans ce contexte-là que
- j'ai vu ça. Mais je me suis pas interrogé,
- honnêtement, sur quelle était la nature très exacte
- de... puis j'ai pas interrogé non plus mes
- interlocuteurs. Alors, nature exacte précise de
- 1'information demandée, je la sais pas. Mais
- c'était concernant, ça je suis sûr, les contrats
- de... accordés aux génies-conseils, qui ont été
- accordés ou qui seront accordés, je le sais pas.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- 23 Q. **[511]** O.K. Alors...
- R. Et... mais chose certaine, c'est que ce à quoi je
- tenais puis ce qui était mon... ma responsabilité,

- c'est ça va passer par le processus habituel.
- (Inaudible). Je répète pas tout, là, mais passer
- par madame Nadeau, madame Nadeau ou les services de
- 4 madame Nadeau s'informent et on informe
- 5 l'interlocuteur.
- Q. [512] Mais maintenant, ça c'est, compte tenu du
- fait que... est-ce que c'est... ça va passer par le
- service habituel compte tenu du fait que c'est un
- représentant du premier ministre qui vous pose la
- question ou si « Jos Public » ou un journaliste...
- 11 R. Non, non.
- Q. [513] ... pose ces questions-là on va lui donner
- les mêmes réponses qu'on donnerait au conseiller...
- à un conseiller du premier ministre?
- R. Non. « Jos Public » n'aurait pas la même... le même
- traitement. Mais un membre du... un adjoint du
- ministre de l'Énergie aurait le même traitement.
- 18 Q. **[514]** Oui.
- 19 R. Oui.
- Q. [515] Parce que c'est le gouvernement qui va
- 21 être...
- 22 R. Parce que c'est le gouvernement, c'est
- l'actionnaire...
- Q. [516] ... c'est votre actionnaire?
- R. ... demande.

- 1 (11:50:15)
- 2 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [517] Puis le premier ministre? Et le premier
- 4 ministre?
- 5 R. Si c'était le premier ministre?
- 6 Q. **[518]** Oui.
- R. La même chose, oui. Mais je doute fort que le
- premier ministre ait jamais posé... posera jamais
- ce genre de question là, là, d'habitude c'est les
- adjoints. Même les ministres téléphonent pas.
- 11 C'est... ils font... c'est les gens qui travaillent
- pour eux dans leur cabinet immédiat.
- Q. [519] Oui. Bien c'est pour ça, donc quand c'est
- quelqu'un qui se prétend être directement lié au
- premier ministre, est-ce qu'il y avait pas...
- R. Bien c'était notre coopération qui était conseiller
- du premier ministre. Je le savais, moi, je sais pas
- d'où j'avais pris ça qu'il était... il faisait ça
- bénévolement en plus. O.K. C'est peut-être pour ça
- qu'il n'a jamais été nommé, mais...
- Q. [520] Je comprends, mais moi, ce que j'essaie de
- comprendre, là, c'est que selon ce que vous nous
- dites, c'est que la... la ligne de conduite était
- la même que ce soit pour un conseiller du premier
- ministre ou que ce soit pour quelqu'un d'une firme

- de génie-conseil ou de monsieur madame Tout le monde.
- R. C'est bien ça que j'ai dit. J'ai dit : « Vous allez
- faire comme d'habitude. On va recevoir la demande »
- 5 comme si ça avait été un adjoint, là, un attaché
- politique on les appelle, là, du ministre de
- 7 l'Énergie. On va recevoir la demande. Si
- 8 l'information existe, vous la transmettrez puis si
- 9 l'information existe pas, bien on va devoir
- attendre.
- Q. [521] Qu'est-ce que vous voulez dire quand... « si
- 1' information existe ou n'existe pas »?
- R. Bien si les décisions sont prises.
- Q. [522] Si les décisions sont prises ou ne le sont
- pas?
- 16 R. Bien c'est ca. Si l'information existe, bien si la
- question eût été « Qui va avoir les contrats? »,
- bien puis si on savait pas la réponse, bien on
- 19 pouvait pas donner la réponse, on le sait pas la
- réponse. Alors on va simplement dire que c'est pas
- encore fait. On peut peut-être aller jusqu'à dire :
- « Bien on pense que vers telle date ça le sera puis
- on va communiquer avec vous prestement », mais à
- part de ça...
- Q. [523] Donc, ça veut dire... mais à monsieur et

- madame Tout le monde, là...
- 2 R. Oui.
- Q. [524] ... vous ne donneriez pas l'information que
- le contrat n'a pas été encore octroyé ou qu'il va
- 5 l'être sous peu?
- R. Monsieur et madame Tout le monde, Madame la
- Présidente, téléphonait pas pour ça. J'ai jamais eu
- 8 connaissance d'aucun... la question s'est jamais
- posée, quoi.
- Q. [525] O.K. Donc les personnes qui...
- R. Mais les questions venaient des...
- Q. [526] ... susceptibles d'appeler...
- 13 R. C'est ça, oui.
- Q. [527] ... les ingénieurs ou les personnes
- concernées...
- R. Si c'était les ingénieurs, là, eux autres ils se
- trouvaient à dire : « Attends, là, quand ce sera...
- quand on le saura, on te le dira. »
- Q. [528] O.K. Alors que quand ça venait d'une... du
- bureau... présumément du bureau du premier ministre
- ou que ça venait du bureau du premier ministre
- comme vous nous le dites...
- 23 R. Oui.
- Q. **[529]** ... à ce moment-là, ils l'avaient
- l'information des contrats qui allaient venir, mais

- qui n'étaient pas encore octroyés, donc il avait cette information-là?
- R. Oui, oui, bien il l'avait... il l'avait depuis
- belle lurette, il l'avait depuis... il savait que
- les projets existaient depuis deux ans, là, parce
- qu'on soumettait tout ça dans le plan stratégique.
- Les ingénieurs aussi, en passant, commençaient à
- s'en douter fortement, là, parce que s'ils étaient
- pas appelés pour de l'information en rapport avec
- tel contrat, ils commençaient à se deman... ils
- commençaient à s'inquiéter de pas l'avoir, je
- suppose.
- 13 Q. **[530]** O.K.
- R. Et puis... mais...
- 15 Q. **[531]** Alors...
- R. ... pour ce qui est du gouvernement, là, moi, ce
- que j'avais dit, c'est, vous les informez quand
- 18 c'est décidé. Si c'est pas décidé, vous dites :
- « Bien c'est pas décidé. »
- Q. [532] O.K. Alors donc, leur donnant de
- l'information quand ça n'est pas encore décidé,
- est-ce qu'il est arrivé que vous ayez subi des
- pressions pour que ce soit un tel plutôt qu'un
- autre tel qui obtienne le contrat?
- R. Non, jamais, Madame. Jamais subi de pression, ni...

- pas pour que ce soit un plutôt que l'autre, puis
- pas... pas pour le savoir avant les autres ou je
- sais pas trop quoi dans le processus. Quand c'est
- pas connu, c'est pas connu. De toute façon, il y
- aurait fallu que je... que mes gens...
- Q. [533] Oui, mais quand vous leur dites le... les
- contrats qui sont à venir, ils ont quand même une
- 8 information additionnelle.
- R. Je me reprends. Si on pose la question sur des
- contrats déjà octroyés, bon, je vais dire : « C'est
- 11 ça qui a été fait. »
- 12 Q. [534] Hum, hum.
- R. Fini. Si c'est sur des contrats à venir, bien,
- 4 wous allez devoir attendre, on le sait pas. C'est
- pas encore décidé. »
- Me PAUL CRÉPEAU:
- 17 Q. **[535]** Là, vous parlez de...
- R. Il y a pas d'informations de données sur des
- contrats à venir. Par ailleurs, s'ils posent la
- question sur quels projets vont être réalisés,
- bien, plan stratégique, c'est écrit dedans.
- Q. [536] Des projets, c'est à long terme, mais on
- parle de l'adjudicataire, celui qui va bénéficier
- du contrat.
- R. Lui, il sait après que c'est fini. Il faut avoir

- 1 été...
- Q. [537] Il... il le sait au moment où c'est... c'est
- accordé.
- R. Voilà. Il commence à s'en douter, hein? Il commence
- à s'en douter...
- 6 Q. **[538]** Oui.
- R. ... s'il a des appels ou s'il a pas d'appels,
- d'information, là, du groupe qui fait le plan, mais
- il le sait pas encore. Il peut pas le savoir tant
- que le plan n'a pas été approuvé, voire tant que le
- conseil d'administration n'a pas approuvé le projet
- dans son ensemble.
- Q. [539] O.K. Même si c'est le cabinet du premier
- ministre qui appelle, qui dit : « Écoute, la
- semaine prochaine, vous devez accorder tel contrat.
- À qui allez-vous l'accorder? » Allez-vous répondre
- à ce... est-ce qu'Hydro-Québec va répondre à cette
- demande-là?
- R. Non, pas accordé, pas accordé. La réponse, ça va
- 20 être : « C'est pas encore fait. »
- Q. [540] O.K. Maintenant, je vous ramène à la question
- qu'est-ce qui fait que si monsieur Bibeau, qui est
- un représentant du premier ministre, s'adresse à
- madame Nadeau, qui est la voie normale des affaires
- gouvernementales, quelle est la nécessité que

madame Nadeau demande à monsieur peut-être

Cacchione, monsieur Saheb et vous-même, on dérange

le président directeur général de l'entreprise pour

se faire dire : « On va suivre la politique

normale. » C'est pas son rôle, justement de réponde

de façon normale aux demandes qui viennent du

politique? Qu'est-ce qu'il y avait de différent

dans le cas de Marc Bibeau?

- R. Probablement, c'est qu'à... on montre le plus de sensibilité, plus ça vient de haut que plus ça 10 vient de bas. C'est tout ce que je peux vous 11 répondre. Tu sais, les gens sont quand même... 12 Quand une question qui vient du bureau du premier 13 ministre dans tout l'appareil de l'État, c'est vrai 14 que ça vient du premier ministre, ou du bureau du 15 premier ministre, puis d'un ministre, bien, c'est 16 une autre chose, puis d'un député, bien, c'est 17 peut-être une autre chose. Ils réagissent plus ou 18 moins, bien, ça dépend, comment dire? Ça dépend. 19 Ils veulent bien faire, là, puis ils veulent 20 surtout pas être critiqués ça fait qu'ils viennent 21 voir celui d'en... celui qui est en haut pour avoir 22 une direction. Ce que je leur ai fourni. 23
- Q. **[541]** À cette époque-là, quand cette demande-là a été formulée à Hydro-Québec, connaissiez-vous le

- rôle déterminant qu'avait monsieur Marc Bibeau dans
- le financement du Parti libéral du Québec?
- 3 R. Moi?
- 4 Q. **[542]** Oui.
- 5 R. Non.
- Q. [543] Savez-vous si madame Nadeau était au courant?
- 7 R. Non, je le sais pas.
- Q. [544] En avez-vous déjà discuté à... à ce moment-
- là, est-ce que ça a été discuté avec madame Nadeau
- de la question du rôle, outre la question, là, qui
- est... qui est... conseiller du premier ministre,
- le rôle qu'il joue dans le... en matière de
- financement du Parti libéral?
- R. Non. Moi, j'ai pas parlé de ça avec Marie-Josée.
- Mais est-ce que Marie-Josée le savait de par ses
- 16 connaissances pardon de l'appareil
- gouvernemental? Bien, peut-être. Je sais pas. Mais
- j'ai pas demandé. Pour moi, ça... ça... pour moi,
- qu'on ça paraissait comme une affaire très simple qu'on
- règle comme d'habitude, puis on change pas nos
- 21 processus.
- 22 Q. [545] Vous avez pas trouvé curieux justement que si
- c'est très simple, puis ça devrait suivre les voies
- normales, comme se fait-il qu'on vous dérange avec
- ça? Pourquoi que ça s'est pas réglé au niveau

- normal de madame Nadeau?
- R. Bien, il y a des la sensibilité. Ils ont plus de
- sensibilité plus c'est haut. Bon. C'est comme ça.
- Et puis, c'est confortant pour eux d'avoir la
- direction du... du PDG, je suppose. Alors, ils
- viennent chercher la direction. Ils posent la
- question au PDG, dire : « Qu'est-ce qu'on fait? »
- Puis, le PDG le dit, puis il le dit, puis après ça,
- exécution. On n'en parle plus. D'ailleurs, on a
- jamais reparlé de ça. Jamais réentendu parler, moi.
- Q. [546] O.K. Savez-vous si à cette époque-là, Hydro-
- Québec ou sous... sous votre règne, pendant que...
- j'aime pas le terme « règne » sous la période
- où vous avez été PDG, est-ce que des partis
- politiques, tous partis politiques confondus,
- savez-vous s'ils ont déjà fait des approches auprès
- 17 d'Hydro-Québec pour aller chercher des
- renseignements utiles en matière de financement? En
- disant : « Je suis le représentant de tel parti
- au... au niveau du... du financement, j'aimerais
- avoir des renseignements d'Hydro-Québec. » Savez-
- vous si ça s'est fait?
- R. En se pré... en se présentant comme ça, là? Non.
- 24 Q. **[547]** Non.
- 25 R. Non. En se présen... « J'ai besoin d'information

- pour m'aider dans mon... ma campagne de
- financement, » il y a pas personne qui a fait ça.
- Q. [548] O.K. En vous demandant tout simplement:
- « J'ai besoin d'information. Je représente... je
- m'occupe du financement du Parti X, j'aimerais
- savoir qui a bénéficié des contrats? » Est-ce que
- ça, de.... il y a des représentants de partis
- 8 pol...
- R. Il y a pas besoin de faire cette entrée en
- mmatière-là, qui a bénéficié de la...
- 11 Q. **[549]** Oui.
- R. ... de contrats, ça, c'est donc du passé.
- 13 Q. **[550]** Oui.
- 14 R. Donc, c'est connu.
- Q. **[551]** Est-ce que c'était...
- R. C'est « Quel sorte de tableau tu veux qu'on te
- fournisse? ».
- Q. [552] Est-ce que c'était public à ce moment-là,
- est-ce qu'Hydro-Québec...
- 20 R. Grand public? Non, c'est pas rendu, c'est pas rendu
- public « at large » ça. Les gens...
- Q. **[553]** Comment...
- 23 R. ... les ingénieurs sont informés, évidemment, si on
- veut qu'ils commencent...
- 25 Q. [554] Oui.

- R. ... à travailler, il faut qu'ils soient informés et
- puis, mais il y a pas d'informations...
- Q. [555] Grand public. On mettait pas ça...
- R. J'ai jamais vu de communiqué de presse là-dessus.
- Q. [556] Alors comment quelqu'un qui s'occupe de
- financement pour un parti politique, qui veut
- savoir à qui les contrats ont été accordés la
- semaine passée, pour savoir, d'abord, si les
- contrats ont été accordés puis à qui ils ont été
- accordés, s'ils le demandent à Hydro-Québec, est-ce
- qu'on va lui donner l'information?
- 12 R. Madame Nadeau.
- 13 Q. **[557]** O.K.
- 14 R. Si c'est fait, oui.
- 15 Q. [558] O.K. Si c'est fait.
- R. Si c'est exécuté, oui.
- Q. [559] O.K. Si un citoyen le demande à Hydro-Québec,
- moi, je suis un journaliste, je veux savoir quel
- contrat vous avez accordé, est-ce qu'Hydro-Québec
- va donner cette information-là?
- R. J'en doute. Bien, de toute façon, j'ai jamais eu de
- connaissance d'un cas comme ça, là.
- 23 Q. **[560]** O.K.
- R. Mais, là, j'en doute. Alors, qu'est-ce que vous
- avez fait la semaine passée, parce que, de toute

- façon, probablement que les gens se diraient, en
- tout cas, moi, je me dirais, si c'était aujourd'hui
- que ça arrivait...
- 4 Q. **[561]** Oui.
- R. Écoute, un, on a, ça a pas encore été au conseil,
- ça, cette affaire-là.
- 7 Q. **[562]** O.K.
- 8 R. O.K.?
- 9 Q. [563] Puis, ça, c'est pour le futur?
- 10 R. Oui. Bien, c'est ça. Oui.
- Q. [564] Non, non, je regardais d'abord pour le passé.
- R. Pour le passé?
- Q. [565] Les choses, les choses qui...
- R. Pour le passé...
- Q. [566] Dans quelle mesure on publiait?
- R. ... on a rien à cacher, rien à cacher.
- 17 (11:59:43)
- 18 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [567] Mais vous avez répondu tantôt à maître
- Crépeau, quand maître Crépeau vous a demandé si ça
- arrivait que quelqu'un venait vous voir, un
- représentant du Parti libéral, pour vous dire :
- « J'ai besoin d'avoir de l'information sur les
- contrats à venir pour pouvoir aller chercher du
- financement. ».

- 1 R. Oui.
- Q. [568] Vous avez dit : « Demandé de cette façon-là,
- non. » alors est-ce que je comprends que ça se
- 4 demandait autrement?
- R. Oui. Premièrement, ils se sont jamais adressés à
- moi pour, quel que soit le prétexte invoqué.
- Jamais. J'ai jamais eu de demandes directement à
- moi, à mon bureau, de cette nature-là.
- Deuxièmement, je vous répondais que, en rapport
- avec, si on s'adresse avec madame Nadeau puis on
- explique qu'on veut du financement, et caetera, je
- doute que ça aurait, ça aurait, je pense que ça
- aurait accroché à quelque part parce que madame
- Nadeau, moi, j'ai été, je l'ai réembauchée après
- qu'elle eut quitté pour la simple bonne raison
- qu'elle connaît bien, elle connaît ça les rouages
- politiques et elle était capable d'éviter les
- pièges, surtout des petits pièges de ce genre-là.
- Alors, si vous voulez avoir de l'information, pas
- nécessaire de prétexter toutes sortes de choses.
- 21 Q. **[569]** Mais...
- R. Si elle existe, tu vas l'avoir.
- Q. [570] O.K. Mais vous avez ajouté aussi, à la
- réponse que vous lui aviez donné, pas sous cette
- forme-là, qu'il y avait des tableaux qui étaient

- faits.
- R. Ah non, j'ai dit : « Si ça existe, la réponse de
- notre monde, aurait pu être, j'ai souhaité, de
- quelle manière tu veux l'information passée? Les
- veux-tu par année, par entreprise? Quel sorte de
- tableau que tu veux? Bon, je vais tous te les
- donner. ».
- 8 Q. **[571]** Et...
- R. C'est pour ça que j'ai parlé de tableaux parce que,
- d'habitude au gouvernement, ils veulent avoir, se
- faire un portrait global alors... de la situation.
- Q. [572] Donc, quelqu'un qui venait pour du
- financement, vous pouviez lui donner l'information
- par tableau sur quelle firme avait obtenu le plus
- de contrats.
- R. Quelqu'un qui venait de la part du gouvernement,
- d'après moi, c'eut été très malhabile que de dire
- « je viens pour... parce que j'ai une job de
- financement à faire. » il avait même pas besoin de
- dire ça.
- Q. [573] O.K. Il avait pas besoin de dire ça parce
- qu'il était connu?
- 23 R. Je travaille au bureau du premier ministre, je veux
- savoir...
- 25 Q. [574] O.K.

- R. Je veux avoir les contrats qui ont été donnés au cours des cinq dernières années par région, par année, par... Bon, il l'aurait eu, puis on était capables de le produire pour pas qu'il est obligé de chercher puis de faire les tableaux lui-même.
- Q. [575] Alors, si je comprends bien, vous dites qu'il
 avait pas besoin de le demander, il y avait, il
 avait simplement à dire : « Je viens du bureau du
 premier ministre. » puis il ajoutait à cela que
 vous deviez le connaître aussi, donc, vous deviez
 connaître la personne et son rôle au sein du
 gouvernement?
- R. Non, bien, madame Nadeau le connaissait, c'est ça.
- 14 Q. **[576]** O.K.
- R. Ou ces gens-là, pas juste monsieur dont il est question.
- 17 Q. **[577]** Oui.
- R. Monsieur Bibeau, bien, elle connaissait les gens
 qui travaillaient dans l'appareil madame Nadeau. Et
 puis elle, elle avait déjà vu ça à plusieurs
 reprises, elle-même ayant travaillé dans... elle a
 été chef de cabinet du ministre des Richesses
 naturelles dans son passé.
- 24 Q. [578] O.K.
- R. Ça fait que connaître, j'allais dire connaître le

- tabac, bien, vous savez qu'est-ce que c'est qui en est, qui en retournait de ces choses-là et puis...
- Q. [579] Donc, elle savait que c'était pour faire du financement, là puis...
- R. Non, non. Ça, non, par exemple. Ça non. Bien, je

 pense pas parce que les gens ils peuvent demander

 ça, Madame la Présidente, pour toutes sortes de

 raisons puis ils sont pas obligés de l'évoquer

 alors ils peuvent demander ça simplement pour

 faire, parce qu'ils font un examen de l'ensemble du

 génie-conseil au Québec puis qu'ils veulent
- Q. **[580]** Oui, mais quand on sait que c'est le... le grand financier du Parti libéral qui vient demander...
- 16 R. Ah, bien...

avoir...

- Q. [581] ... ces informations-là...
- R. Ça, moi, je le savais...
- Q. [582] Pas besoin de se faire faire un dessin.
- 20 R. Ça, moi, je le savais pas. Je pensais que c'était
 21 un conseiller économique du premier ministre, par
 22 exemple. Alors, un conseiller économique du premier
 23 ministre, là, c'est vrai j'en ai connu un autre
 24 conseiller économique du premier ministre qui
 25 s'intéressait à ces choses-là.

2

3

4

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Quand j'étais à l'assainissement des eaux sous monsieur Lévesque, il y avait un conseiller économique au premier ministre puis il m'appelait pour savoir ça. Je sais pas qu'est-ce qu'il faisait avec ça. Il essayait de... Notre gouvernement essaie de faire des prévisions sur... financières pour là où il s'en va, qu'est-ce que... puis comment ça va recréer d'emplois, puis ça va être quoi le chômage, et cetera. Alors, ils ont besoin de ces informations-là de base, surtout quand il s'agit d'Hydro-Québec. Dans le cas du programme d'assainissement des eaux, qui était aussi important, là, en termes d'investissements par année, bien il avait besoin des mêmes informations. Ça me surprend pas qu'il demande ça pour ces raisons-là.

Mais encore une fois, si ça existe, puis ces gens-là travaillent pour aider nos politiciens à faire leurs décisions, bien si ça existe, oui, mais si ça existe pas, non. Et pour dire quoi faire, non, non plus. Non. Ça, dire quoi faire, là, non. Ça fait pas partie d'un système d'informations que où l'information circule de nous à eux et pas l'inverse.

Q. [583] Non mais il y avait quand même des tableaux.

- Je retiens qu'il y avait quand même des tableaux qui étaient faits par compagnie...
- R. On aurait pu, j'ai dit.
- 4 Q. **[584]** ... et par région.
- R. On aurait pu les fournir comme ça. Je sais pas
 s'ils les ont demandé; par conséquent, je sais pas
 si on les a fournis. Mais on était, on essayait de
 rendre le meilleur service possible, là. S'ils
 l'avaient demandé, on l'aurait fait. Mais je sais
 pas s'ils l'ont demandé.
- 11 Q. [585] O.K.
- 12 (12:04:39)
- 13 Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [586] Je vais juste peut-être terminer deux petits 14 sujets très courts, mais le nom de monsieur Bibeau, 15 et je vous rappelle, monsieur Marc Bibeau, est-ce 16 qu'à votre connaissance, il a déjà été abordé dans 17 une discussion que vous avez eue - on parlait des 18 discussions un peu statutaires avec le ministre des 19 Ressources naturelles - en mil neuf cent quatre-20 vingt-dix-sept (1997) avec monsieur Chevrette qui 21 était à l'époque ministre des Ressources 22 naturelles? 23
- 24 R. Oui, de par, à cause que je savais que j'étais 25 témoin ici à la Commission, en fouillant dans mes

- souvenirs, c'est arrivé une fois. C'était une
- affaire de location, en rapport avec la location
- d'un équipement par Hydr... d'un édifice par Hydro-
- Québec, une firme qui était la propriété...
- 5 Q. [587] Centre d'achats Beauward ou Boward?
- R. Ça, je pourrais pas vous dire.
- Q. [588] En tout cas, une firme de monsieur...
- R. Un centre d'achats... une firme, oui.
- 9 Q. **[589]** O.K.
- 10 R. Et puis il y avait un litige sur les frais de
- location ou je ne sais trop en tout cas, il y avait
- un litige quelconque.
- 13 Q. **[590]** Oui.
- R. Et je me souviens de, je faisais ça; si la demande
- arrivait du ministre...
- 16 Q. **[591]** Oui.
- R. ... dans ce cas-ci, ou enfin, ça devait être
- sûrement pas monsieur Chevrette lui-même qui
- s'occupait de ça, là, il a dû demander à un attaché
- politique de s'occuper de ça, et bien moi j'ai
- référé ça aux gens, puis ça, ça tombait dans le
- service de madame Nadeau, là...
- 23 Q. [592] O.K.
- R. ... c'était un litige je pense qu'il y avait...
- 25 Q. [593] Oui.

- R. ... alors, comme elle s'occupait des litiges, j'ai
- référé ça à madame Nadeau puis j'ai dit regarde
- donc ça pour voir si on traite les choses, ces
- 4 gens-là équitablement. Pas plus.
- 5 Q. [594] Et savez-vous si madame Nadeau a traité
- personnellement avec monsieur, avec monsieur Bibeau
- pour résoudre ce litige-là, je vous ramène en juin
- guatre-vingt-dix-sept (97)?
- R. Non, je le sais pas comment ça a été...
- 10 Me MICHEL DÉCARY:
- 11 Là, c'est hors mandat. Ça concerne pas la
- construction.
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- 14 Je me...
- 15 Me MICHEL DÉCARY:
- 16 C'est un litige qui concerne un bail.
- 17 Me PAUL CRÉPEAU :
- 18 C'est vrai.
- 19 Me MICHEL DÉCARY:
- Alors c'est pas la construction. Là...
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Mais ça concerne monsieur Marc Bibeau.
- Me MICHEL DÉCARY :
- Oui, mais peu importe.

- 1 LA PRÉSIDENTE :
- Oui, mais si ça concerne pas la construction.
- 3 Me PAUL CRÉPEAU:
- Non, la connaissance de monsieur Marc Bibeau. C'est
- rien... c'est pas le litige, le bail n'a pas de
- pertinence. Il y a un litige qui s'est réglé ou qui
- s'est pas réglé, c'est pas pertinent. Mais le fait
- que monsieur Bibeau connaît déjà des gens d'Hydro-
- 9 Québec. Il a été en contact préalablement avec
- madame Nadeau.
- 11 LA PRÉSIDENTE :
- Alors si c'est simplement pour démontrer...
- 13 Me PAUL CRÉPEAU :
- 14 Oui.
- LA PRÉSIDENTE :
- 16 ... la connaissance...
- 17 Me PAUL CRÉPEAU:
- 18 Oui.
- 19 LA PRÉSIDENTE:
- 20 ... de monsieur Bibeau avec madame Nadeau, je pense
- que c'est permis.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [595] Alors, le savez-vous si spécifiquement madame
- Nadeau a traité avec monsieur Bibeau dans ce cas-là
- et je vous... en juin quatre-vingt-dix-sept (97)?

- 1 R. Ah! non, moi je le sais pas si elle a traité
 2 spécifiquement elle-même avec monsieur Nadeau. Si
 3 j'avais à vous dire ce qui a été plus probable, le
 4 probable c'est qu'elle a demandé à un de ses
 5 avocats...
- Q. **[596]** O.K.
- R. ... bon des gens qui travaillaient pour elle de regarder ce dossier-là pour voir si tout était fait de notre côté correctement. Puis je n'ai jamais réentendu parler.
- Q. [597] Madame la Présidente, je vais montrer au 11 témoin un document qui nous a été remis par Hydro-12 Québec, mais qui porte encore un filigrane qu'on 13 verra à faire enlever parce que ça rend la lecture 14 difficile. Ça sera une page recto verso et pour que 15 les gens se comprennent bien, c'est... il y a 16 d'abord une lettre de monsieur André Caillé 17 adressée à monsieur le ministre Guy Chevrette du 18 neuf (9) juin quatre-vingt-dix-sept (97) qui fait 19 référence à une rencontre du neuf (9) juin quatre-20 vingt-dix-sept (97) entre madame Nadeau et monsieur 21 Bibeau. Ça sera le verso de la lettre. Le document 22 porte toujours un filigrane. On verra à le faire 23 enlever et je verrai à le produire cet après-midi. 24 Je vais le montrer à monsieur Caillé pour qu'il 25

- prenne le temps de voir d'abord cette lettre-là.
- 2 Me MICHEL DÉCARY:
- Est-ce que je pourrais le voir aussi parce qu'on,
- 5 Me PAUL CRÉPEAU:
- Non, et malheu... il n'est pas en état d'être
- produit, mais je vais vous le montrer avec plaisir.
- 8 Me ESTELLE TREMBLAY:
- 9 Pourrais-je l'obtenir également?
- 10 Me PAUL CRÉPEAU:
- Oui, bien on l'aura pour la Commission cet après-
- midi pour tout le monde, là.
- Me ESTELLE TREMBLAY:
- Mais avant le contre-interrogatoire?
- R. Ah bien oui. Ça, si c'est une lettre typique
- préparée par les gens de madame Nadeau que j'ai
- signée qui dit que l'affaire est réglée.
- 18 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [598] C'est beau. Alors, c'est rien que ça?
- 20 R. C'est juste ça. Oui.
- Q. [599] Voilà. Donc, il y a eu des échanges...
- 22 R. Voilà.
- 23 Q. [600] ... entre monsieur Bibeau et madame Nadeau...
- 24 R. C'est ça.
- Q. [601] ... dont la copie de la lettre de madame

1	Nadeau.	Je	vais	juste	laisser	mes	confrères
2	regarder	: 1 <i>a</i>	a pièd	ce, je.			

- R. Et ils se sont entendus avant que ça n'aille plus
 loin dans le processus judiciaire puis moi, j'ai
 écrit... bien j'ai signé une lettre préparée par
 eux, là, qui fermait le dossier pour ce qui est
 d'Hydro-Québec à savoir « Bien voici Monsieur le
 Ministre, c'est ça, tenez-vous informé qu'il y a eu
 un règlement. »
 - Q. [602] Pour mes deux collègues, je vais leur laisser une copie du document en question pour qu'ils l'aient sur l'heure du midi. Et je vais en faire préparer une copie sans filigrane qui sera sur deux pages. Et si vous me permettez, en ce moment, je le ferais produire par le témoin et on l'échangera quand on aura enlevé le filigrane.

17 LA GREFFIÈRE :

18 186P-1993.

19

10

11

12

13

14

15

16

20 186P-1993: Télécopie du 9 juin 1997 d'André

Caillé à Guy Chevrette et lettre du 9

juin 1997 de Marie-Josée Nadeau à Marc

A. Bibeau

- 1 Me PAUL CRÉPEAU:
- 2 O.K.
- Q. [603] Pour terminer, Monsieur...
- 4 R. Oui.
- Q. [604] ... Monsieur Caillé, je sais, on... est-ce
- que vous auriez des recommandations à faire à
- madame la Présidente, monsieur le commissaire? Vous
- avez siégé, vous avez été président d'Hydro-Québec.
- Quel est, d'après vous... qu'est-ce qu'on pourrait
- faire pour améliorer le système, éloigner la
- 11 collusion et la corruption?
- R. En quelques mots...
- 13 Q. [605] Oui.
- 14 (12:09:53)
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [606] Avant de... de nous dire ce que vous pouvez
- nous recommander pour éviter la collusion et la
- corruption, est-ce que vous avez déjà noté de la
- collusion ou de la corruption chez Hydro-Québec?
- 20 R. Non. Non, Madame la Présidente.
- 21 Q. [607] Aucun cas?
- 22 R. Oui. Non, aucun cas à ma connaissance.
- 23 Q. [608] O.K.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- 25 Q. [609] Et les... les...

- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- 2 R. Alors, si vous permettez...
- 3 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [610] ... partez de votre expérience, oui.
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [611] Bon. Dans les contrats stratégiques, vous
- avez fait référence aux équipements, dans les
- 8 faits...
- 9 R. Oui.
- Q. [612] ... des équipements d'une technologie
- particulière. Est-ce que vous êtes au courant que
- les fabricants de ces équipements-là sont souvent
- des filiales de sociétés mères qui elles ont été
- reconnues coupables de collusion dans d'autres
- pays? Est-ce que vous avez déjà été au courant de
- 16 ça?
- 17 R. Non. Non. Non, Monsieur le Commissaire.
- Q. [613] Jamais? Et vous avez dit tout à l'heure que
- vous suivez les prix à l'international...
- 20 R. Pas...
- Q. [614] ... pour justement discuter avec eux
- correctement. Donc si vous suivez les prix
- internationaux, vous devez suivre un peu ce qui se
- passe à l'international?
- R. Oui. Oui, Monsieur le Président, mais nos gens, pas

- le président lui-même.
- 2 Q. **[615]** Pas vous-même?
- R. Pas... pas moi-même. Moi j'ai jamais eu
- connaissance, quelqu'un qui vienne me voir puis
- dise : « Tu sais là, la filiale qui est ici ils ont
- été convaincus de collusion ailleurs », j'ai jamais
- eu de rapport comme ça fait à moi.
- Q. [616] Et vous trouvez pas que si vous suivez les
- prix à l'international puis à l'international il y
- a de la collusion pour gonfler les prix, vous êtes
- en train de suivre des prix gonflés...
- 12 R. Oui.
- Q. [617] ... qui fait en sorte qu'au Québec, votre
- discussion avec eux c'est sur des prix gonflés?
- R. Capable de faire la différence, Monsieur le...
- le... Commissaire. Parce que ce que je voulais
- dire, là, c'est que nos gens connaissent ça bien
- autant que tous les autres. Ça fait que si
- quelqu'un s'amène à Hydro-Québec en soumettant un
- prix trente pour cent (30 %) plus cher, là, il
- va... ça durera pas longtemps son affaire. Ça
- durera pas longtemps.
- Q. [618] Mais si c'est pas trente pour cent (30 %)
- plus cher, même si c'est le prix qu'il fait à
- l'international, puis si à l'international...

- R. Oui, mais c'est juste le prix...
- 2 Q. [619] ... il y a de la collusion...
- R. ... c'est pas juste le prix international, c'est le
- dernier prix qu'on a eu puis qu'est-ce que c'est
- qui est arrivé à son inflation puis qu'est-ce qui
- est arrivé comme relation de travail dans son usine
- ici au Québec, et caetera. Il y a bien bien des
- facteurs. Alors, penser qu'on va rouler les
- ingénieurs d'Hydro-Québec, là, il faut se lever de
- bonne heure en « mausus ».
- Q. [620] Oui, ça je suis d'accord avec vous, mais
- écoutez, c'est une... c'est une croyance, là,
- que... que vous partagez beaucoup, mais la réalité
- de ça, c'est que vos équipementiers, au Québec,
- sont des filiales de compagnies mères qui ont fait
- de la collusion à l'extérieur. Est-ce qu'on peut...
- est-ce que vous savez si ces équipementiers-là
- allaient chercher leurs prix à l'international, de
- leur maison mère ou tout se discutait au Québec
- quant aux prix?
- 21 R. Ah, ça je pourrais pas dire qu'est-ce qu'ils
- faisaient de leur bord, là, chez eux, là. Non,
- évidemment, ils nous informaient pas puis ils
- avaient pas à nous informer de ça non plus, là, par
- la loi en tout cas. Et une chose certaine, c'est

que nous, là, on a tous les moyens pour savoir, 1 pour avoir le meilleur prix possible. Trois cents 2 par kilowattheure. On n'avait pas bien bien de la 3 marge. Il fallait aller gratter parce que c'était fait comme ça puis j'avais... on a des équipes d'ingénieurs.

> Des fois, on dit à Hydro-Québec, là... puis j'ai fait des réorganisations, moi, les ingénieurs, les gens compétents, je les ai gardés. On les a gardés. Il y aura du monde pour dire, Monsieur le commissaire, aujourd'hui, il y en a trop. Tu sais, si on faisait une étude pour voir s'il y en a assez ou pas assez, là, il y en a qui vous diraient qu'il y en a trop. Moi je dis qu'il y en a pas trop. L'expertise, on la garde. C'est là l'expertise. C'est ça qui vaut de l'argent à Hydro-Québec. C'est ce que ces gens-là ont dans la tête.

Me PAUL CRÉPEAU:

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

- Q. [621] En fait, est-ce que c'est ça le message que 19 vous vouliez nous livrer? 20
- R. Bien c'est presque ça, je vous remercie, Monsieur 21 le Commissaire. Mon message veut juste dire que moi 22 j'ai été actif comme gestionnaire dans ce domaine-23 là depuis le programme d'assainissement des eaux, 24 mil neuf cent soixante-dix-huit (1978). Première 25

2

3

4

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

chose que j'ai faite quand j'ai pris la job de sous-ministre de l'Environnement, puis qu'on a mis en place le programme d'assainissement des eaux au Québec, on s'est donné un bureau d'ingénieurs-conseils à nous, pas les autres, des gens qui travaillent pour nous, qui faisaient les projet préliminaires.

On n'a pas publié de réglementation qu'il faut faire ceci, faire cela, puis tant que tu fais ça, c'est correct. On n'a pas fait ça. On a dit, c'est nous autres qui allons établir les moyens... les besoins, dis-je, et c'est nous qui allons faire une étude préliminaire pour savoir comment ça coûte. Déjà, une référence de prise. Toujours fait ça. J'ai... je pense qu'il peut... qu'un propriétaire, un donneur d'ouvrage, doit toujours avoir un service d'ingénierie, soigner la compétence de ces gens-là, leur permettre la formation, enfin, tout ce que c'est qui va avec ça, et... pour avoir et demander une évaluation du prix après l'étude préliminaire faite par ses services. Ça, c'est la première... ça, c'est la ceinture, sinon les bretelles, Madame la Présidente.

Deuxièmement, la ceinture, elle, c'est la gestion des pro... des projets de construction, ça

se fait à la maison, ça. On confie pas ça aux 1 autres. Ça se fait à la maison. Le directeur de 2 projet dans... quand moi, j'étais à Hydro-Québec, 3 c'était un Hydro-Québécois. Puis, ceux... de ceuxlà, je peux dire les mêmes commentaires de ceux qui travaillent à Montréal ici en ingénierie. C'est des gens habitués de travailler dans le Nord, habitués de travailler dans des conditions isolées et qui 8 gèrent le chantier. Les nouvelles, j'ai pas besoin de les apprendre de Pierre, Jean, Jacques; 10 directeur de chantier, des vrais, des vrais, vrais, 11 des vrais Hydro-Québécois. Ceux-là, c'est des 12 vrais. Ils travaillent dans le Nord, isolés. 13

- 14 Q. [622] Et fait...
- R. Puis ils gèrent leurs projets. Ça prend les deux :
- la cein...
- 17 Q. **[623]** Oui...
- R. ... ça prend les études préliminaires avec un...
- des coûts, puis ça prend la gestion des projets
- sous contrôle, c'est-à-dire directement sous
- contrôle.
- 22 Q. [624] C'est ça.
- R. Moi, c'est... j'ai toujours fait comme ça:
- assainissement des eaux, Gaz Métro, Hydro-Québec.
- J'ai jamais fait autrement. Et je suis confortable,

- Madame, quand vous me posez la question et que je 1 réponds : « Non, moi, j'ai pas connaissance 2 d'aucune collusion à Hydro-Québec. » Mais c'est à 3 cause de ça. Imaginez-vous ma situation quand vous me posez la question si je sais rien de comment ces... comment ces les... ces coûts-là sont évalués au point de départ. Si je sais rien de comment c'est géré, puis que c'est géré par d'autres qui, 8 des fois, ils jouent un rôle comme ça, puis le lendemain comme ça. Bien là, moi, je... là, ma 10 réponse, c'est dire : « Je sais pas. » Moi, je vous 11 dis que je pense qu'il y a pas de collusion. Je 12 suis convaincu qu'il y a pas de collusion à Hydro-13 Québec. C'est ça que je vous dis, mais c'est à 14 15 cause de ça. C'est ce que...
- 16 Q. **[625]** Mais... mais... mais...
- R. ... je voulais vous dire, Madame, puis je veux pas ambitionner sur votre temps.
- 19 Q. [626] O.K. Juste pour terminer, le risque dans ce
 20 système-là, c'est... ça peut être la... la
 21 faiblesse d'un tel système; ça peut être que tout
 22 repose sur le dos de certains individus qui ont des
 23 postes clés.
- R. Voilà, ça prend des dos larges.
- 25 Q. [627] O.K.

- R. Ça prend du monde compétent, c'est sûr. Il faut les choisir comme il le faut.
- 3 LA PRÉSIDENTE:

- Q. [628] Et intègre. Et intègre.
- R. Intègre, certain, c'est ce que... j'ai le dos
 large, je suis capable de résister, puis avec des
 vrais valeurs. Ils sont là-dedans parce qu'ils
 aiment ça. Ces gens-là à Hydro, ils sont pas à
 Hydro-Québec pour... ils aiment ça. Ils aiment
 vraiment ça. Allez voir un... un directeur de
 chantier : il aime ça. Ça, c'est.... quand vous
- dites le... c'est plus que... c'est l'intégrité,
- bien sûr, ça l'inclut, mais c'est plus que ça.
- 14 C'est la recherche constante du... de
- 1'amélioration. Puis, ils les voient venir. Ils les
- surveillent. Il faut que ce soit comme ça.
- Q. [629] Le sens de l'appartenance aussi peut-être? La responsabilisation?
- 19 R. Quand ça... ça, Hydro, ils l'ont, ça. Ça, le sens
 20 de l'appartenance, là. La fierté, la fierté. Puis,
 21 à partir... Écoutez, ils ont une grosse réputation
 22 ces gens-là, à... à l'international et ils en
 23 sont... c'est sûr qu'ils en sont fiers, puis ils
 24 savent comment ils l'ont bâtie. Puis, il faut

continuer à l'entretenir. C'est pas... il y a pas

- de garantie que ça va être comme ça encore dans dix 1 (10) ans, si on fait rien. Il faut continuer à
- entretenir ça. 3
- Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [630] J'ai terminé avec le témoin.
- LA PRÉSIDENTE :
- Est-ce qu'il y aura des contre-interrogatoires ou
- des interrogatoires? Maître Tremblay? Non? Maître
- Décary?
- Me MICHEL DÉCARY : 10
- Oui, Madame la Présidente. 11
- LA PRÉSIDENTE : 12
- Oui. 13
- Me DENIS HOULE : 14
- J'aurai quelques questions aussi, Madame. 15
- LA PRÉSIDENTE : 16
- O.K. Est-ce que vous êtes prêt ou vous préférez que 17
- ce soit après la pause pour le midi... du midi? 18
- Me DENIS HOULE : 19
- Vous vous adressez à? Aux deux? 20
- LA PRÉSIDENTE : 21
- Maître Décary. 22
- Me MICHEL DÉCARY : 23
- Je préférerais que ce soit après la pause pour 24
- vérifier. Merci. 25

- LA PRÉSIDENTE :
- 2 Parfait. Et Maître Houle.
- Me DENIS HOULE:
- Bien, je peux compléter ce... cet avant-midi si
- 5 vous voulez.

- 6 LA PRÉSIDENTE:
- 7 Alors, venez.
- 8 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE:
- 9 Q. [631] Bonjour, Monsieur Caillé. Denis Houle. Je
- représente l'Association des constructeurs de
- routes et grands travaux du Québec. Vous deviez
- connaître ca...
- 13 R. Bonjour, oui.
- Q. [632] ... à l'époque que vous étiez président. Bon.
- J'ai quelques questions, précisions à vous poser.
- Premier sujet, je ne pense pas que ce soit un
- problème au niveau d'un manque de personnel
- qualifié chez Hydro-Québec, êtes-vous d'accord avec
- 19 moi?
- 20 R. Oui, oui. Je suis tout à fait d'accord avec vous.
- Q. [633] Ça n'existe pas?
- 22 R. Non.
- Q. [634] Alors vous parliez de la gestion des
- chantiers, des chargés de projet, alors il y a un
- personnel administratif très compétent chez Hydro-

- Québec, Montréal et sur les chantiers, puis en région aussi, dans les territoires.
- R. Je suis d'accord avec vous, Monsieur.
- Q. [635] Et tous les professionnels qui surveillent,
- qui conçoivent, si on veut, les projets et qui
- surveillent les chantiers, ce sont des gens comme
- vous les qualifiez, ce sont des Hydro-Québécois.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. [636] Alors, le problème qu'on a retrouvé chez
- certaines municipalités, au ministère des
- 11 Transports, ça ne se vit pas chez Hydro-Québec,
- vous êtes d'accord?
- R. Ah! Je voudrais pas comparer Hydro avec les autres,
- mais à Hydro-Québec il y a fierté, engagement,
- confiance en soi puis appui, ils sont appuyés puis
- ils sont intègres, c'est sûr qu'ils sont intègres,
- 17 c'est des gens intègres. C'est des Hydro-Québécois.
- 18 Q. [637] C'est ça. Effectivement, la société n'étant
- 19 pas...
- 20 R. Bien, moi, qualifier les gens des villes, vous
- comprendrez que, moi, c'est pas... Vous le dites,
- je veux pas qualifier le comportement des gens des
- municipalités.
- Q. [638] Non? Mais, on l'a, on l'a connu de par ce qui
- s'est dit devant la Commission, mais est-ce que, ce

qui facilite peut-être cette confiance envers le 1 personnel et vice versa, le personnel envers la 2 haute direction et les dirigeants intérimaires, 3 est-ce que c'est pas le fait que c'est une société 4 d'État et non pas un ministère de sorte que les salaires qui sont offerts à vos professionnels ou 6 techniciens, peu importe à quel niveau 7 professionnel, sont compétitifs par rapport au 8 privé?

- R. Oui, les salaires, oui, c'est vrai, les salaires sont compétitifs par rapport au privé, mais je sais pas si c'est ça qui explique la différence parce que la fierté, l'appartenance, l'intégrité, surtout l'intégrité...
- 15 Q. [639] Les défis?

10

11

12

13

- R. ... c'est pas, c'est pas une affaire d'être bien ou mal rémunéré ça on est intègre ou on l'est pas.
- Q. [640] Ça, je suis d'accord avec vous. Je voulais 18 savoir, parmi le rôle, votre rôle comme président, 19 vos responsabilités, il y a certains sujets qui 20 m'intéressent et je voulais savoir si ça relève du 21 président et si le président doit nécessairement 22 être consulté. Par exemple, quand on pense à des 23 directives internes, les directives de gestion de 24 contrats, de contrats de gestion de chantier, ces 25

- politiques-là sont mises en place par votre
- personnel de soutien, mais...
- 3 R. Oui.
- Q. [641] ... ça passe nécessairement entre les mains
- 5 et la décision finale du président?
- R. Les politiques, oui, puis souvent du conseil
- d'administration lui-même. Oui.
- Q. [642] Où vous êtes toujours présent?
- R. Les politiques, oui... Non, je suis pas, il y
- avait, c'était séparé, moi, en mon temps, le PD...
- 11 Le « chairman » du conseil...
- 12 Q. **[643]** Oui.
- R. Le président du conseil était pas le même que le
- 14 PDG de l'entreprise.
- Q. [644] Est-ce que, dans votre époque, de quatre-
- vingt-seize (96) à deux mille trois (2003), êtes-
- vous au courant s'il y avait une directive au
- niveau de la gestion des dépassements de coûts sur
- vos chantiers?
- R. Mon Dieu...
- Q. [645] Est-ce que c'était un problème à votre
- 22 époque?
- R. Ah! Ça arrivait. Il y en avait des... pas seulement
- des dépassements de coûts mais des discussions sur
- des, puis des différends sur les dépassements de

- 1 coûts.
- Q. [646] Est-ce que ça arrivait sur votre bureau comme président? 3
- R. Non. Non, non.
- Q. [647] Ça se réglait...
- R. Ça se réglait, bien, des fois, ça se, quand ça se réglait c'était, c'était la majorité des cas, ça arrivait pas sur mon bureau, mais il en est peutêtre arrivé mais j'ai même pas de souvenance de ça. Ça se réglait en bas, si ils amenaient ça à mon 10 bureau je leur disais : « Hey! regarde, vous vous 11 arrangez avec vos affaires. ». On les payait à 12 chaque jour, ça fait qu'il fallait qu'il fasse leur 13
- Q. [648] Je comprends. 15

travail à tous les jours.

- R. O.K.? Alors, bien oui. Mais quand, Madame la 16 Présidente, je parlais tantôt d'un, qu'on a un 17 directeur de chantier qui est d'Hydro-Québec, les 18 dépassements de coûts on les voit venir d'avance, 19 là, pas mal d'avance. C'est pas comme si on était 20 absents parce qu'ils s'en parlent du chantier eux 21 autres. Ils disent « Aye, ça, c'était pas prévu. 22
- 23 Tant de mètres cubes de roc de plus... ».
- Q. [649] Ou la qualité du roc. 24
- R. C'est pas le double, là, c'est tant de mètres cubes 25

que le, notre directeur de chantier, il a pris son
pick-up puis il a été voir. Ils y diront pas qu'il
y en a deux fois plus qu'ils en ont fait. Pas
capables, il est là. Puis il y a du monde qui
travaille pour lui, le directeur de chantier. Si
c'est pas lui qui y va, c'est un autre. Ça fait que
ça, comme tout le monde est au courant de la même
chose, c'est plus hasardeux de réclamer des
affaires qui sont accrochées après rien.

- Q. [650] Sauf que si il y a des dépassements de coûts
 qui sont justifiés, par exemple, parce qu'il y a eu
 des erreurs dans la conception, ça arrive.
- R. Ah! Possible.
- Q. **[651]** Il y a eu des fois...
- R. Oui, j'ai connu ça. J'ai vu des cas où il y avait plus de roc que on pensait qu'il y en avait.
- Q. [652] Ou c'était pas la même qualité, c'était plus difficile.
- 19 R. C'est ça, mais quand, pour bien juger, je me
 20 rappelle dans ce cas-là, pour bien juger des
 21 soumissions, on avait accordé le contrat sur la
 22 base de tant par mètre cube de roche, ça fait qu'il
 23 s'était automatiquement ajusté parce que, avant de
 24 tasser, avant de déplacer la montagne, il y a
 25 personne qui sait trop, trop comment qu'il y a de

Le 9 septembre 2014

- roche de telle nature. 1
- Q. [653] O.K.
- R. Ou plutôt que de s'obstiner, c'est non, c'est la 3
- quantité, nombre de mètres cubes. On attendait de
- voir puis on l'ajustait.
- Q. [654] Est-ce qu'à votre connaissance, pendant votre
- période de présidence, il y avait une directive
- lorsqu'il y avait des dépassements de coûts et
- qu'il y avait ensuite des réclamations des
- entrepreneurs ou des firmes de génie civil... 10
- R. Oui. 11
- Q. [655] ... est-ce qu'il est à votre connaissance 12
- qu'il y avait une directive interne pour les 13
- gestionnaires de ces règlements-là... 14
- R. Oui. 15
- Q. [656] ... de retarder les paiements et de retarder 16
- le règlement des dossiers? 17
- (12:23:41)18
- Me PAUL CRÉPEAU : 19
- Madame la Présidente, je vais me permettre 20
- d'intervenir. Quand j'ai annoncé le témoignage de 21
- monsieur Caillé, j'ai bien indiqué que monsieur 22
- Caillé venait témoigner sur des... et vous voyez 23
- que ça a été des choses relativement précises face 24
- aux firmes de génie-conseil. Je n'ai pas abordé du 25

tout les questions des contrats de construction parce qu'il y a un prochain témoin qui va venir, non pas cet... bien, peut-être en fin d'après-midi, qui va expliquer les positions d'Hydro-Québec.

Je pense, en tout cas, je ne sais pas si monsieur Caillé est à l'aise de répondre avec ça, mais... Et quant à la question de rentrer dans les politiques, les directives, je crois qu'il y aura un débat qui va se faire ici sur ces questions-là. Je connais un peu la position d'Hydro-Québec. Je vous suggérerais, je vous demanderais à ce moment-ci, de ne pas... ne pas rentrer dans les questions des politiques et des directives d'Hydro-Québec, particulièrement sur un sujet pointu comme ça qui s'appelle la « gestion des réclamations ». Il faut toujours ramener ça à la question des... du mandat de la Commission.

Me DENIS HOULE:

Moi, je crois que c'est pertinent, il a été président pendant... ça vous donne...

LA PRÉSIDENTE :

Maître Houle...

Me DENIS HOULE:

Oui.

1

2

3

4

5

6

7

8

10

11

12

13

14

15

16

```
VOLUME 228 ANDRÉ CAILLÉ
Le 9 septembre 2014 Contre-interrogatoire
- 173 - Me Denis Houle
```

LA PRÉSIDENTE : 1 ... je vais tout simplement vous demander de parler 2 avec votre collègue puisqu'il est maintenant midi 3 vingt-cinq (12 h 25). 4 Me DENIS HOULE : Parfait. LA PRÉSIDENTE : Et... 8 Me DENIS HOULE : On reviendra. 10 LA PRÉSIDENTE : 11 C'est ça. 12 Me DENIS HOULE : 13 Parfait. Bon dîner, Monsieur Caillé. 14 R. Vous aussi. Madame la Présidente. 15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE 16 17 REPRISE DE L'AUDIENCE 18 (14:00:16)19 LA PRÉSIDENTE : 20 Je comprends que maître Houle n'est pas là? On va 21 attendre juste deux minutes pour au moins voir s'il 22 est dans les parages. Non? Alors venez, Maître 23 Décary. 24

```
LA GREFFIÈRE :
1
```

- Monsieur Caillé, vous êtes sous le même serment.
- CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY : 3
- Q. [657] Bonjour Monsieur Caillé.
- R. Bonjour, Maître Décary.
- Q. [658] Je me présente. Je suis le procureur du Parti
- libéral du Québec et je m'en voudrais, Monsieur
- Caillé, de ne pas vous dire en premier lieu combien
- j'ai apprécié ces nombreuses soirées passées avec
- vous et monsieur Bouchard pendant la crise du 10
- 11 verglas...
- LA PRÉSIDENTE : 12
- Me Décary... 13
- Me MICHEL DÉCARY : 14
- ... et j'arrive au... 15
- LA PRÉSIDENTE : 16
- Oui. 17
- Me MICHEL DÉCARY : 18
- Q. [659] ... bien je pouvais pas m'en empêcher parce 19
- que... 20
- LA PRÉSIDENTE : 21
- Non mais vous pouvez lui dire en privé mais c'est 22
- 23 pas nécessaire de dire ça... Maintenant ce sont des
- questions. 24

Me MICHEL DÉCARY : 1

- Q. [660] Très bien. Historiquement, est-ce que c'est 2 bien au début des années soixante-dix (70) cette 3 vision d'Hydro-Québec que, à laquelle vous avez fait appel, est-il exact qu'elle a été développée au fond par Robert Bourassa qui préconisait d'abord l'hydroélectricité plutôt que le nucléaire, le développement de cette grande société Hydro-Québec 8 et finalement, le développement d'expertise québécoise en matière de génie-conseil? 10
- R. Hydro-Québec, Madame la Présidente, a connu deux 11 grands développeurs. Le premier, tout le monde le 12 connaît, c'est monsieur Lévesque bien entendu, qui 13 a présidé à la nationalisation de l'électricité 14 avec en vue de faire en sorte que ce soit les 15 québécois qui prennent en main le développement de 16 leurs ressources naturelles. Le second, vous l'avez 17 mentionné, c'est monsieur Bourassa qui lui, a 18 poursuivi dans la même ligne que monsieur Lévesque 19 en développement de façon spécifique, on peut, je 20 pense, c'est lui qui a développé, a eu l'idée du 21 développement de la Baie-James. 22
- Q. **[661]** Et... 23
- R. Qui représente en passant la moitié. Juste LG2, ça, 24 oui, la Baie-James, ça représente plus de la moitié 25

de la puissance installée d'Hydro-Québec. Alors c'est gros.

- Q. [662] Et cette vision de l'avenir énergétique du

 Québec développée par monsieur Lévesque et monsieur

 Bourassa, elle s'est continuée et elle a été

 maintenue, n'est-ce pas, par Hydro-Québec

 simplement pendant tout le temps que vous avez été

 à la tête de cette société, n'est-ce pas?
- Q. [663] Et ces politiques d'achat qui ont été
 décrites ce matin, auxquelles on n'a pas à revenir,
 elles aussi se sont poursuivies, n'est-ce pas,
 pendant que vous étiez président et...

R. Oui.

- R. Se sont poursuivies, vous avez raison de le dire.

 Elles étaient en place ces politiques d'achat avec

 les deux objectifs que j'ai mentionnés, le maximum

 de création d'emplois ici et la possibilité

 d'exportation d'expertise. Elles se sont... elles

 étaient là quand je suis arrivé puis on a continué

 dans la même veine.
- Q. [664] Et ces politiques étaient bien connues,

 n'est-ce pas? C'est-à-dire que le public informait

 le monde du génie-conseil, et cetera, était bien au

 courant de ces politiques, n'est-ce pas?
- R. Oui, oui, je pense bien qu'elles l'étaient. Moins

peut-être du volet Hydro-Québec international qui

était cher surtout à monsieur Lévesque. Je pense

que c'est lui qui avait, il était premier ministre

à l'époque de la création d'Hydro-Québec

international, volet dans lequel nous nous sommes

engagés, je pense pour la première fois, avec des

investissements réels, concrets. On a été

propriétaire d'équipement de transport et de

production à l'étranger.

- Q. [665] Mais spécifiquement je, juste pour être,
- viser, traiter du point, la politique qui visait à
- encourager le développement d'expertise en matière
- de génie-conseil, était bien connue?
- R. Était bien connue, oui, oui.
- Q. [666] Et quand monsieur Bibeau fait sa demande,
- était-ce la première et la seule fois à votre
- 17 connaissance?

- 18 R. À ma connaissance, oui.
- Q. [667] Et est-ce que monsieur Bibeau a déjà, de
- quelque manière, cherché à influencer soit
- l'attribution ou le retrait ou terminaison d'un
- contrat avec qui que ce soit d'Hydro-Québec?
- R. Pas à ma connaissance. Il s'est d'ailleurs jamais
- adressé à moi pour quelque raison que ce soit.
- Q. [668] Non puis vous avez pas eu connaissance qu'il

- Le 9 septembre 2014
- a tenté de le faire? 1
- R. J'ai pas eu connaissance qu'il a tenté de le faire.
- Q. [669] La dernière question, le bureau du premier
- ministre, est-il exact qu'à l'arrivée au pouvoir
- que monsieur Charest que le bureau du Premier
- Ministre à Montréal a été déplacé du siège social
- d'Hydro-Québec?
- R. Oui, c'est vrai.
- Q. [670] Je n'ai pas d'autres questions. Merci.
- LA PRÉSIDENTE : 10
- C'est qu'on a un problème. Maître Houle n'est 11
- toujours pas là. Alors... 12
- Me PAUL CRÉPEAU : 13
- J'imagine que vous passez au prochain témoin? 14
- LA PRÉSIDENTE : 15
- Est-ce que Maître Houle est dans les parages, 16
- Monsieur Fortin? 17
- Q. [671] Dernière question, en quelle année est-ce que 18
- justement le bureau du Premier Ministre est 19
- déménagé d'Hydro-Québec? 20
- R. Très tôt dans le mandat des... des libéraux. Peut-21
- être sont restés là encore une année, là, mais pas 2.2
- 23 plus.
- Q. [672] Mais lequel? Lequel mandat des libéraux? 24
- R. Le premier, le premier. Le premier mandat de 25

Le 9 septembre 2014

monsieur Charest. 1

- Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [673] Deux mille trois (2003)? 3
- R. Oui, ça devait être deux mille trois (2003) ou deux 4
- mille quatre (2004), là, le temps d'installer un
- autre bureau là où... à leur adresse actuelle.
- LA PRÉSIDENTE :
- Q. [674] Parfait. Alors, oui?
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Ah! 10
- LA PRÉSIDENTE : 11
- Est-ce qu'il arrive? 12
- Me PAUL CRÉPEAU : 13
- On nous dit qu'il arriverait. Et pendant qu'il 14
- arrive, Madame la Présidente, on pourrait en 15
- profiter, on a recu sur l'heure du midi le document 16
- que j'ai déposé ce matin qui portait un filigrane. 17
- On a enlevé le filigrane des deux côtés puis on a 18
- caviardé les numéros de téléphone, télécopieur et 19
- les signatures. Je voudrais juste échanger... 20
- alors, on le voit à l'écran, qui était déjà coté 21
- sous 186P-1993 et la pièce caviardée au dossier de 22
- la Cour telle qu'elle est à l'écran en ce moment-23
- là. Et là, ça permet... ça a été transmis aux 24
- participants aussi qui ont eu accès sur l'heure du 25

- midi. Alors, ça permet de fermer ça. On nous dit
- que Maître Houle serait sur le point d'arriver.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- Est-ce qu'il était dans le building, Monsieur
- 5 Fortin?
- 6 Me PAUL CRÉPEAU:
- On suggère peut-être une pause de cinq minutes.
- 8 LA PRÉSIDENTE:
- 9 Bien...
- 10 Me PAUL CRÉPEAU:
- Il y a un problème qui empêche monsieur... Maître
- Houle d'être ici.
- 13 LA PRÉSIDENTE :
- Donc, le voici.
- 15 Me PAUL CRÉPEAU:
- L'objection, Madame la Présidente, il y a eu une
- objection avant le dîner. Mon confrère m'a dit
- qu'il voulait tout simplement savoir, non pas
- déposer le document...
- 20 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DENIS HOULE :
- Me DENIS HOULE:
- Ni aller dans les détails.
- Q. [675] Simplement, Monsieur Caillé, la question que
- je voulais ou les deux questions que je voulais
- vous poser sur ce sujet-là, est-ce que c'est à

Le 9 septembre 2014

- votre connaissance qu'une telle directive ou 1
- politique existait à votre époque? 2
- R. Je crois que oui. Mais j'ai... j'ai pas eu à 3
- m'en... à l'appliquer à moi-même. 4
- Q. [676] Non, mais c'était peut-être votre
- département, les gens, les subalternes?
- R. Oui, voilà.
- Q. [677] Est-ce que... la seconde question puis je 8
- termine sur ce sujet-là, est-ce que c'est à... avec
- votre approbation qu'une telle directive existe? 10
- R. C'est avec l'approbation du conseil 11
- d'administration sous ma recommandation. 12
- Q. [678] O.K. 13
- R. Les cahiers des directives et des processus 14
- d'Hydro-Québec, c'est approuvé par le conseil 15
- d'administration. 16
- Q. [679] Dernière question qui me vient à l'esprit, 17
- est-ce que ça existait avant votre présidence? 18
- R. Je pense que oui, mais j'ai pas de... je peux pas 19
- vous le démontrer, j'ai pas... 20
- Q. [680] Je veux vous parler maintenant de l'existence 21
- de consortiums. Ça a été discuté avec certains 22
- 23 témoins, certains ingénieurs surtout. Davantage
- chez les firmes de génie que chez des entreprises 24
- de construction. Êtes-vous de mon avis que pour les 25

- contrats, tels les gros contrats qu'Hydro-Québec
- donne, je pense actuellement à la Romaine, des
- choses comme ça, il y a des contrats qui sont à ce
- point énormes que ça prend plus d'une compagnie
- 5 pour réaliser?
- R. Oui. Ça arrive.
- 7 Q. [681] Ça arrive?
- R. Ça arrive, oui.
- 9 Q. **[682]** Alors, pouvez-vous...
- R. Pour être en mesure de faire les choses dans les délais.
- Q. [683] Dans les délais ou avec du personnel qualifié?
- R. Voilà. Oui. Un complétant l'autre.
- Q. [684] Voilà. Alors, pouvez-vous me dire pour vous
- quelle est l'utilité, à ce moment-là, du
- consortium? Pour Hydro-Québec.
- 18 R. Ah bien on les met ensemble. Ça fait un
- interlocuteur, un consortium. On met une, deux,
- trois firmes de... d'ingénierie ensemble dans... si
- on a un consortium puis nous, ça nous fait un
- interlocuteur pour Hydro-Québec.
- Q. [685] C'est ça. En général, il y a une des firmes
- de génie ou un des entrepreneurs...
- R. Il y a une personne je dirais, ils s'entendent sur

- une personne, oui.
- Q. [686] Ils peuvent se nommer un chargé de projets
- chez une des firmes qui composent ou une des
- 4 entreprises?
- 5 R. Oui.
- Q. [687] Ou encore ils se nomment quelqu'un de
- 7 l'externe? Ça arrive?
- R. Ah, je le sais pas s'ils s'en prennent un de
- 1'externe, ça je peux pas vous dire si c'est
- arrivé, mais je sais qu'ils se... ou de l'interne,
- là, mais je sais qu'ils se prennent des gens, peut-
- être plus d'un, pour... pour se concerter,
- travailler ensemble.
- Q. [688] Et Monsieur Caillé, est-ce que pour vous, qui
- avez dirigé Hydro-Québec, qui est le deuxième plus
- gros donneur d'ouvrage au Québec, là, après le MTQ,
- est-ce que c'est une institution, le consortium,
- qui est nécessaire?
- 19 R. Bien c'est opportun dans le cas comme celui que
- vous avez décrit, là, à l'instant. Comme quand la
- taille est telle qu'on peut pas trouver toute
- l'expertise pour faire dans le temps, qui est... un
- parti... le travail. Bon, bien, on forme un
- consortium. On met... on regroupe la capacité de
- l'un avec celle de l'autre. Puis là, bien on peut

- arriver de le faire dans le temps.
- Q. [689] Comme l'exemple que vous avez donné tantôt
- pour Toulnustouc.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [690] C'est ça?
- R. Pour Toulnustouc, c'était autre chose. C'était pour
- arriver à qualifier un plus grand nombre parce
- qu'il faut gérer la... cette politique-là dans le
- sens qu'il y ait au minimum trois, idéalement cinq
- et plus dans chaque domaine.
- Q. [691] Je vais vous parler un petit peu des appels
- d'offres, si vous permettez, les appels d'offres
- publics. Est-ce qu'il est à votre connaissance que
- pendant votre présidence on ait interdit à
- certaines entreprises ou certaines firmes
- d'ingénieurs, avant le certificat d'autorisation de
- 1'Autorité des marchés financiers, on leur ait
- interdit de soumissionner?
- 19 R. Non, pas à ma connaissance.
- Q. [692] Vous avez entendu le témoignage, entre
- autres, de monsieur Accurso sur ce sujet-là?
- L'avez-vous entendu?
- 23 R. Euh...
- Q. [693] Qui disait qu'il avait été sorti d'un chan...
- R. Je l'ai lu qu'il a été...

- 185 -
- 1 Q. [694] Ah! Vous l'avez lu?
- 2 R. Oui.
- Q. [695] Ça revient au même.
- 4 R. Oui.
- Q. [696] Qu'il avait été empêché de... d'exécuter un
- contrat qu'il avait à Romaine 1. Je sais pas s'il a
- précisé Romaine 1; bien, je sais que c'est Romaine
- 8 1.
- R. Moi, j'avais compris, de ce que j'ai lu, que
- c'est... il avait été... on lui avait dit de plus
- soumissionner, plutôt, et on l'a pas empêché de
- finir. Mais je peux me tromper, j'ai lu... dans le
- journal. C'est hier ou avant-hier, ça?
- Q. [697] Je pense c'est hier. Il me semble, c'est
- hier. Est-ce qu'à votre connaissance, c'est arrivé
- pour d'autres firmes qui étaient pas impliquées au
- niveau réputationnel, ou quoi que ce soit, d'être
- interdit de soumissionner dans des contrats, firmes
- ou entreprises de construction, interdit de
- soumissionner sur certains contrats?
- 21 R. Pas à ma connaissance.
- Q. [698] Non? O.K. Pas à votre époque?
- R. À ma connaissance, non.
- Q. [699] O.K. J'ai questionné à quelques reprises des
- ingénieurs et des entrepreneurs sur l'attribution

- du contrat suivant la règle du plus bas
- soumissionnaire. Avez-vous une critique à... à
- faire à la Commission sur le choix du plus bas
- 4 soumissionnaire?
- R. Il y a pas d'octroi au plus bas soumissionnaire. Il
- y a de l'octroi au plus bas soumissionnaire
- conforme. C'est pas juste une question de coûts,
- c'est aussi une question de qualité. Il faut être
- 9 conforme.
- Q. [700] Là, vous parlez des ingénieurs?
- 11 R. Je pa... je pa... Non, excusez. Là, je parle des
- entrepreneurs moi aussi.
- Q. [701] Ah! O.K. O.K.
- R. Je croyais que vous me parliez des entrepreneurs...
- Q. [702] Non, parlez des deux si ça...
- R. Si ça... pour les ingénieurs, c'est pas la même
- chose. Les ingénieurs...
- Q. [703] Expliquez-moi donc...
- R. ... c'est le nombre d'heures qui est facturé. C'est
- 20 ça.
- Q. [704] Mais d'abord, il faut... il faut qu'ils
- soient acceptés par la... par l'aspect qualité?
- R. Oui, oui.
- Q. [705] O.K.
- R. Bien, il faut qu'ils aient la compétence.

- 187 -

- Q. [706] La compétence aussi.
- R. Oui, ça.
- Q. [707] Alors, chez les entrepreneurs, vous alliez
- préciser quoi?
- R. Je disais que c'était au plus bas soumissionnaire
- conforme. Donc, il y a un volet qualité là-dedans.
- Quelqu'un qui serait pas conforme, même s'il 7
- est.... serait meilleur... un meilleur compte, un
- meilleur prix, bien, il l'aurait pas.
- Q. [708] On a touché un petit peu tantôt à la question 10
- du dépassement de coûts. Est-ce que, ça a été un... 11
- une approche de certains témoins devant la 12
- Commission de dire que, si on va toujours avec le 13
- règle du plus bas soumissionnaire, ça peut peut-14
- être occasionner des dépassement de coûts, parce 15
- que pour avoir le contrat, ils vont couper. Avez-16
- vous un avis là-dessus? 17
- R. Moi... moi, les... j'ai dit, là, avec... je sais 18
- plus si c'était la ceinture ou les bretelles, là, 19
- mais c'est nous qui gérions nos chantiers. Les 20
- dépassements de coûts, on les voyait. Ça se passait 21
- au quotidien, ça, là. C'est l'entrepreneur qui 22
- va... qui va voir le directeur du projet, directeur 23
- d'Hydro-Québec, je le rappelle. Bien, il dit : 24
- « Regarde, là, j'ai un imprévu ici, là. Ça avait 25

- pas été pensé comme ça par personne, » et caetera,
- puis c'est déjà là; pas six mois plus tard. Là.
- Q. [709] Puis, il y a des clau... il y a des...
- 4 R. Ça peut arriver.
- 5 Q. [710] Oui.
- R. Ça peut arrive qu'il y ait des choses qui aient été
- 7 imprévues.
- 8 Q. **[711]** Et...
- 9 R. Mais c'est réglé au fur et à mesure.
- 10 Q. [712] Oui.
- R. Bien, réglé, j'entends, c'est identifié au fur et à
- mesure.
- Q. [713] Oui. Et je comprends que... qu'à l'époque où
- vous étiez là, ces problèmes-là survenaient...
- ces... pouvaient survenir assez fréquemment.
- Problèmes de dépassement de coûts dus au fait
- que... mauvais prévision des conditions, puis tout
- 18 ça.
- 19 R. Bien, ça arrivait. Pas... pas...
- 20 Q. [714] Pas si fréquemment que ça.
- 21 R. ... pas trop souvent.
- Q. [715] Vous vouliez pas que ça arrive souvent.
- R. Non, non.
- 24 Q. [716] O.K.
- R. On n'a rien... Bien, comme j'ai mentionné ce matin,

à ma connaissance, le plus souvent c'était qu'il y

avait eu erreur, sous-estimation de la quantité de

roche à dynamiter puis à déplacer. C'est ça, hein?

Parce qu'il y a personne qui voit en dessous de la

montagne, vraiment, avant d'avoir enlevé la

montagne.

- Q. [717] C'est vrai. Relations avec le monde politique, vous en avez parlé. Un rapprochement particulier avec le premier ministre Bouchard à l'occasion du verglas de mil neuf cent quatrevingt-dix-huit (1998). C'est exact?
- 12 R. Oui.

7

8

10

11

23

24

- Q. [718] Vous avez dit que c'est devenu un ami, hein, 13 je pense? Bon. Et finalement, est-ce que... juste 14 pour comprendre un peu le système d'administration 15 et décisionnel d'Hydro-Québec par rapport au 16 gouvernement, par rapport aux deux ministres que 17 vous avez mentionnés en réponse à mon confrère, 18 maître Crépeau, quand il y a une décision comme ça 19 à prendre sur le verglas puis là, il fallait 20 changer les pylônes, hein, ça a été une décision? 21 R. Oui. 22
 - Q. [719] Est-ce que c'est une décision qui est prise de concert avec le gouvernement ou si... Hydro-Québec qui décide seul?

- R. Bien là, je... une fois que le pylône est à terre,
- 2 là, il...
- 3 Q. [720] Je comp...
- 4 R. ... il faut le remonter.
- 5 Q. **[721]** Mais...
- R. Alors, il y a pas à... il y a pas... quand bien
- même on demanderait des permissions, ça changerait
- rien. Il faut le reconstruire.
- 9 Q. [722] Ça, je suis d'accord. Mais sur le choix,
- maintenant, du type de pylône, parce qu'il y a
- eu... il y a eu un changement de pylônes, hein?
- 12 R. Ça...
- Q. [723] Pour que ça soit plus résistant?
- 14 R. Oui.
- Q. [724] Ça, c'est une décision d'Hydro-Québec ou
- gouvernementale?
- 17 R. C'est une décision d'Hydro-Québec.
- Q. [725] O.K. Imposée par le gouvernement? Non?
- 19 R. Non. Non.
- 20 Q. **[726]** Discutée?
- 21 R. Par nous. Informer le gouvernement, sûrement, mais
- discuter, bien... une fois qu'on le construisait
- plus solide... Parce que la première fois qu'un
- événement comme celui-là arrive, c'est force
- majeure. La deuxième fois, devant un tribunal,

Le 9 septembre 2014

- 1 force majeure, ça marchera pas.
- Q. [727] Oui
- R. Parce que là, tu peux pas dire que... « Je pensais 3 que ça arriverait jamais, » parce que c'est déjà arrivé. Et il y a eu des... des causes devant les tribunaux où on a dit, nous autres, on... « C'est force majeure. Première fois que ça arrive. Une 7 probabilité une fois dans cent cinquante (150) 8 ans. » Puis... mais là, la deuxième fois, là, ça, ça marche pas. Alors, on a... on a reconstruit 10 parce que ça... pas juste à cause de ça, là, ça 11 allait de soi. On a reconstruit le nouveau réseau 12 plus solide, on l'a bouclé, vous savez, là... 13
- Q. [728] Oui. 14

- R. ... rendu plus fiable l'approvisionnement de la 15 Ville de Montréal. L'approvisionnement aujourd'hui 16 est plus fiable. Le même événement se reproduirait, 17 au lieu d'être six semaines, là, pour ceux qui ont 18 été le plus affectés, six semaines sans 19 alimentation en électricité, ce serait une semaine. 20 C'est pas qu'il y aurait pas de conséquences, mais 21 elles seraient beaucoup moindres et, par 22 conséquent, les risques pour les personnes seraient 23 beaucoup moins grands. 24
 - Q. [729] Quand on parle de grands projets comme la

- Baie-James, Toulnustouc j'ai toujours de la 1
- misère avec ce mot-là ou encore le chantier de La 2
- Romaine... Est-ce que le chantier de La Romaine 3
- était mis en place lors de votre présidence? 4
- C'était déjà discuté? 5
- R. On faisait les études durant ma présidence.
- Q. [730] On faisait les études. O.K.
- R. Les études... les fameuses études préliminaires. 8
- Q. **[731]** O.K.
- R. On sondait le sol puis toutes sortes d'affaires. 10
- Q. [732] Ça, ces grands projets-là par exemple, ça, ce 11
- sont des commandes politiques, je présume? 12
- R. Non, non. C'est... c'est Hydro-Québec qui se 13
- donne un plan stratégique et qui dit « bon, bien, 14
- je vais... ». Moi, j'avais le mandat de relancer le 15
- développement d'hydroélectricité. 16
- Q. **[733]** O.K. 17
- R. Ça fait qu'on cherchait des projets où le coût 18
- correspondait au prix de vente. Déjà rendu à La 19
- Romaine, les prix avaient augmenté, là, puis on 20
- savait qu'on pouvait faire l'arbitrage de prix aux 21
- États-Unis, c'est-à-dire qu'on savait qu'il y avait 22
- 23 des périodes où il y avait de la volatilité puis
- qu'on pourrait placer ça là, placer, vendre cette 24
- électricité-là à profit. On a mis ça dans notre 25

- plan stratégique. On a soumis ça au gouvernement
- qui l'étudie en commission parlementaire...
- 3 Q. [734] O.K.
- R. ... ledit plan stratégique, ça dure deux, trois
- jours. Et puis il l'approuve ou il l'approuve pas,
- mais c'est approuvé par le... dans ce sens-là,
- c'est approuvé par le gouvernement, mais sur
- recommandation d'Hydro-Québec.
- Q. [735] Vous parliez que la saine gestion, c'était le
- mandat qu'on vous donnait et, évidemment rendre
- 11 Hydro-Québec la plus bénéfique pour les
- contribuables.
- 13 R. Oui.
- Q. [736] Est-ce qu'effectivement lorsqu'il est
- question d'augmentation de tarifs et vous devez
- vous présenter devant...
- 17 R. Oui.
- Q. [737] ... certaines formes de tribunal est-ce
- qu'à ce moment-là c'est une commande politique ou
- si c'est Hydro-Québec qui décide d'elle-même?
- 21 R. Hydro-Québec.
- 22 Q. [738] O.K.
- R. Je dirais, c'est facile, c'est le transport et la
- distribution sont réglementés, la production ne
- l'est pas parce que l'électricité au Québec, notre

production, Madame la Présidente, c'est 1 déréglementé, comme aux États-Unis, parce que si 2 c'était réglementé, fini les interventions directes 3 dans le marché aux États-Unis, ils perdent la licence. Alors, où on joue le jeu de la déréglementation ou on le joue pas. Ça, c'est pour la production...

Q. [739] Oui.

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. ... on est déréglementé. La production... le transport et la distribution, ça, c'est, par définition, des monopoles et puis ceux-là sont réglementés par la voie d'une réglementation qu'on qualifie de réglementation économique. On va faire approuver par la Régie tous les actifs « use and useful », là, qui sont utiles et utilisés et puis on va établir une base de tarification.

> On va s'entendre sur une structure de financement de ladite base de tarification, puis on va venir donner un taux de rendement sur la partie équité. Trois cents (300) points de base par-dessus les obligations du Canada, c'est ce qu'on demandait en général à la Régie.

> Ça, c'est... la Régie, c'est ça qu'elle fait. Elle fait ça pour Transport puis elle fait ça pour Distribution. Elle fait aussi, si Distribution

fait une évaluation des besoins, puis constate qu'il a besoin de plus d'électricité, bien, elle va autoriser, la Régie. Distribution va aller à la Régie, la Régie va les autoriser à aller en appel d'offres pour de l'électricité, ouvert l'appel d'offres, pas juste à Hydro-Québec. Et là, bien, ça va être le plus bas soumissionnaire conforme qui va gagner ou Hydro-Québec ou un autre.

C'est arrivé dans un cas que ça a été un autre, le fameux cas à Bécancour, puis c'est un autre qui a gagné parce qu'il était plus bas et conforme. Puis ça a été approuvé par la Régie par la suite. Alors, c'est approuvé tout le long du chemin, on peut dire, c'est approuvé. Avant, l'appel d'offres lui-même est... le besoin est approuvé, l'appel d'offres est approuvé et le résultat de l'appel d'offres est approuvé par la Régie.

Et le président, le PDG d'Hydro-Québec, dans une structure comme celle-là, peut pas dire « toi, Production, fais ceci, fais cela » là, ça, ça marche pas. Ça, ce serait... on reviendrait à une sorte d'intégration, ce serait pas acceptable. Il y a des vérificateurs qui viennent voir que les processus administratifs, de l'étranger, là, FERC,

- pour voir si on fait bien selon les règles du
- marché. On n'a jamais eu de problème, on a toujours
- fait comme il faut.
- Q. [740] J'ai fini. Merci, Monsieur Caillé.
- 5 R. Bienvenue.
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [741] Alors, merci beaucoup, Monsieur Caillé.
- 8 R. Merci, Madame.
- 9 Q. [742] Oui.
- 10 R. Oui. Parfait.
- Q. [743] On va vous accompagner. Merci.

12

13 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

14

- 15 Me PAUL CRÉPEAU:
- Alors, j'appelle monsieur Dick.
- 17 LA PRÉSIDENTE:
- Bonjour, Monsieur.
- M. GEORGES DICK:
- Oui, bonjour.
- LA GREFFIÈRE :
- Si vous voulez rester debout pour être assermenté,
- s'il vous plaît.

24

L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e) jour du mois de septembre,

3

4 A COMPARU:

5

6 GEORGES DICK, ingénieur

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

- 10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU:
- 11 Q. **[744]** Merci.
- 12 R. Merci.
- Q. [745] Monsieur Dick, ingénieur depuis mil neuf cent quatre-vingt (1980).
- R. Oui, c'est bien ça.
- Q. [746] Alors, on va repasser... je vais vous faire
- juste répondre à quelques questions sur votre
- curriculum vitae. Quatre-vingt (80) à quatre-vingt-
- six (86), vous avez travaillé en ingénierie au
- Québec et en Ontario.
- 21 R. Oui.
- Q. [747] Quatre-vingt-six (86), vous entrez chez
- Rousseau Sauvé Warren connue sous le nom de RSW.
- 24 R. C'est bien ça.
- Q. [748] Votre père est un des fondateurs de cette...

- 1 Quel était son prénom?
- 2 R. Jean-Paul.
- Q. [749] Jean-Paul. Alors, il était un des quatre
- fondateurs de la firme à ce moment-là.
- 5 R. C'est ça.
- Q. [750] Son nom n'est pas dans la raison sociale,
- 7 mais il est là. O.K.
- 8 R. Oui.
- Q. [751] Vous y entrez en quatre-vingt-six (86). En
- quatre-vingt-neuf (89), votre père décède, vous
- 11 héritez des actions dans l'entreprise.
- R. Je les rachète de la succession plus exactement.
- 13 Q. [752] Rachetez.
- 14 R. Oui.
- Q. [753] Et vous devenez président de RSW en quatre-
- vingt-seize quatre-vingt-dix-sept (96-97)?
- R. En quatre-vingt-dix-sept (97). J'ai commencé mon
- mandat en janvier quater-vingt-dix-sept (97).
- Q. [754] O.K. La firme RSW existe-elle toujours à
- l'heure actuelle?
- R. Bien là, là, la compagnie, légalement, existe
- toujours. On a fusionné avec Aecom en deux mille
- dix (2010).
- Q. [755] Aecom. Alors acheté par, fusionné avec Aecom
- en deux mille dix (2010).

- 1 R. Oui.
- Q. [756] Vous avez été à l'emploi chez Aecom à quel
- titre exactement de deux mille dix (2010) à...?
- R. Directeur général mondial, énergie.
- Q. [757] Mondial, énergie jusqu'en...?
- R. Jusqu'en mai cette année.
- Q. [758] Mais O.K. Et vous ne travaillez plus chez
- 8 Aecom?
- 9 R. Non, c'est ça.
- Q. [759] O.K. Monsieur, Monsieur Dick, on va parler de
- la période RSW au moment où vous l'avez...
- principalement au moment où vous étiez président de
- l'entreprise.
- 14 R. Hum, hum.
- Q. [760] Peut-être nous expliquer un petit peu
- justement le lien qu'il y a entre RSW et Hydro-
- 17 Québec. Le fondateur, est-ce qu'il est exact de
- dire qu'il y a au moins deux des fondateurs qui
- étaient des gens, des anciens ou des gens qui
- 20 étaient chez Hydro-Québec?
- 21 R. Deux, bien monsieur Rousseau avait été un directeur
- de Hydro-Québec et monsieur Sauvé aussi avait
- travaillé à Hydro-Québec mais comme ingénieur lui,
- je crois.
- Q. [761] Si je vous disais, là, pour nous amener, là,

- jusqu'en quatre-vingt-seize (96), quatre-vingt-dix-
- sept (97) ou deux mille (2000), là, est-ce qu'il
- est exact de dire que pour RSW, Hydro-Québec c'est
- 4 le client?
- 5 R. C'est exact.
- Q. [762] Vous étiez, RSW tire la majorité de ses
- revenus des contrats avec Hydro-Québec puis dans
- quelle expertise spécifiquement?
- R. En centrale et en système de transport,
- distribution d'énergie.
- Q. [763] O.K. Mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990),
- êtes-vous capable de nous dire, puis encore une
- fois, c'est que je veux voir l'ampleur du chiffre
- d'affaires, ce que représente la clientèle d'Hydro-
- Québec pour RSW, ça représente quoi à peu près en
- mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990)?
- R. En pourcentage de notre chiffre d'affaires vous
- voulez dire?
- 19 Q. **[764]** Oui.
- 20 R. En quatre-vingt-dix (1990), ça devait être comme
- quatre-vingt-dix pour cent (90 %) environ.
- Q. [765] O.K. On est dans la phase 2 de la Baie-James
- à ce moment-là?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. [766] O.K.

- R. Euh... Oui, à peu près, oui.
- Q. [767] On prend ça par tranche de dix (10) ans. En
- deux mille (2000), est-ce que c'est toujours le
- 4 même pourcentage de votre chiffre d'affaires?
- R. En deux mille (2000), ça a quand même sensiblement
- changé. On a des activités en dehors strictement du
- génie-conseil. On a aussi acheté en quatre-vingt-
- douze (92) la firme LMB en fait, les reliquats de
- la faillite de LMB, là. On a reparti ça sous le nom
- de LMB 92. Alors à ce moment-là, Hydro-Québec
- représente une plus petite partie de notre chiffre
- d'affaires qu'en quatre-vingt-dix (90).
- 13 Q. [768] O.K.
- R. Mais c'était quand même substantiel puis en termes
- de profitabilité, c'était l'essentiel des profits.
- Q. [769] O.K. Est-ce qu'il y a une raison qui fait que
- 17 RSW commence à aller voir d'autres secteurs, parce
- qu'avec la firme LM... j'ai oublié?
- 19 R. LMB.
- Q. [770] LMB, c'est d'autres secteurs de l'ingénierie
- si je comprends bien?
- 22 R. Oui, ils étaient plutôt dans le municipal eux
- autres.
- Q. [771] O.K. Alors ça c'est quelque chose,
- auparavant, vous n'en faisiez pas de municipal?

- 1 Chez vous, il y avait pas de division chez RSW?
- 2 R. Exact, oui.
- Q. [772] Et est-ce qu'il y a une raison pour laquelle
- on commence à voir d'autres secteurs?
- R. Bien la décision d'acheter LMB en quatre-vingt-
- douze (92) a été prise par monsieur Warren Sauvé,
- 7 là, qui était à la direction de la compagnie dans
- ce temps-là.
- 9 Q. [773] Hum, hum.
- R. Moi je suis devenu président en quatre-vingt-dix-
- sept (97). Là je peux pas vous donner les motifs au
- long...
- 13 Q. **[774]** O.K.
- R. ... là, de... qui a amené leur décision mais moi de
- mon côté, on a revendu ces firmes-là, on a fermé
- les bureaux jusqu'en deux mille un (2001) environ.
- À partir de deux mille un (2001), on avait presque
- plus d'activités en municipal.
- Q. [775] O.K. On ne fait plus de municipal.
- 20 R. Oui.
- Q. [776] On a vu quatre-vingt-dix (90), deux mille
- (2000) et on va aller jusqu'au moment de la fusion
- avec Aecom en deux mille dix (2010). Au moment de
- la fusion, êtes-vous capable de nous dire à peu
- près ça représentait quoi les activités

- d'ingénierie pour Hydro-Québec pour RSW?
- R. C'était à peu près cinquante pour cent (50 %) de
- notre chiffre d'affaires en deux mille dix (2010),
- un peu moins que cinquante pour cent (50 %).
- Q. [777] Bon. Comment vous expliquez cette pente-là
- de... qui est partie quasiment de quatre-vingt-dix
- pour cent (90 %) puis on arrive à cinquante pour
- cent (50 %). Est-ce que vous voyez l'explication
- 9 vous chez RSW?
- R. Oui, oui. C'était... c'était un effort concerté,
- là, chez RSW. On a cherché des mandats à
- l'extérieur du Québec, à l'étranger, à
- l'international de façon à réduire l'importance de
- notre carnet de commandes du côté de Hydro-Québec,
- pour réduire nos... notre dépendance à Hydro-
- Québec, à un seul client, puis à ses cycles
- économiques à lui. Alors c'était un effort concerté
- de la compagnie de deux mille (2000) à deux mille
- dix (2010) d'être plus à l'international, plus
- spécialisé en hydroélectricité...
- Q. [778] Mais toujours à l'international...
- 22 R. ... et transport d'énergie.
- Q. [779] ... mais en hydroélectricité?
- R. Oui, principalement.
- Q. [780] Est-ce que, toujours dans l'hydroélectricité

- à l'international, est-ce qu'il y a des... votre

 carnet de commandes à l'extérieur du Québec, on

 parle de quoi, des provinces, de pays?
- R. Bien du cinquante soixante pour cent (50 %-60 %)

 qu'on avait à l'extérieur du Québec en deux mille

 dix (2010), je dirais qu'il y avait peut-être dix

 (10 %) du soixante (60 %) qui était dans le reste

 du Canada, peut-être quinze (15 %), là. On a fait

 pas mal de travail en Ontario ces années-là puis le

reste, c'était surtout en Afrique et en Asie.

11 Q. [781] O.K.

- R. Un petit peu en Europe puis en Amérique du Sud un petit peu.
- Q. [782] On va aborder la question du financement des partis politiques. Est-ce que, expliquez-nous comment, dans quel contexte ça se fait. Est-ce que ça se faisait chez RSW, période quatre-vingt-seize (96) à deux mille dix (2010)?
- R. Oui, ça se faisait. On participait, la façon dont
 ça fonctionnait chez nous, ça se faisait au niveau
 des actionnaires et des dirigeants de la firme.

 Chacun avait ses préférences politiques. Je pense
 que RSW là-dessus était à l'image de la société
 québécoise en général puis les actionnaires
 dirigeants entretenaient des relations, certains

1	d'entre eux - il y en a pour qui c'était pas,						
2	c'était pas intéressant de faire ça ou ils avaient						
3	pas d'aptitudes à ça - mais nos actionnaires-						
4	dirigeants entretenaient des relations avec						
5	certains ministres, certains députés, dans les						
6	différents partis ou les candidats quand ils						
7	étaient pas au pouvoir puis on participait aux						
8	campagnes de financement dans les comtés, dans les						

- Q. [783] Alors, vous participez aux campagnes de financement sous quelle forme?
- R. Bien les... les ingénieurs dirigeants, là,
 pouvaient aller dans des cocktails puis on achetait
 des billets, là, comme on dit dans...
- Q. [784] Est-ce que c'est quelque chose qui était

 favorisé chez RSW? Est-ce qu'on encourageait vos

 ingénieurs à participer aux différentes activités

 politiques des différents partis?
- 19 R. Oui, premièrement, c'était simplement au niveau des 20 actionnaires dirigeants.
- 21 Q. [785] O.K.

partis.

- R. On n'a jamais étendu ça au niveau des ingénieurs.

 Notre... notre philosophie, c'était de garder ça au niveau des actionnaires dirigeants de la compagnie.
- Q. [786] Vous étiez combien en nombre?

- R. Dans ces années-là, ça a fluctué, là, mais environ une vingtaine d'actionnaires puis il devait y en avoir une quinzaine qui étaient plus... plus 3 seniors, là, qui avaient un nombre d'actions plus important dans la compagnie. Et oui, bien on en discutait beaucoup parce que c'était surtout dans le cas des changements de gouvernements, quand il y avait des élections. Pour nous, c'était important 8 de garder des relations ouvertes avec un gouvernement qui allait rentrer ou celui qui était 10 là et qui allait être reconduit, là. On voulait 11 continuer de garder des bonnes relations, alors... 12 mais c'était... disons qu'on... c'était des 13 affaires qu'on faisait régulièrement, mais qui 14 s'accentuaient quand c'était des campagnes 15 électorales, dans ces contextes-là. 16
- Q. [787] On a entendu ici, lors des travaux de la
 Commission, toutes sortes de stratagèmes utilisés
 dans différentes firmes de génie. Pouvez-vous nous
 dire, chez vous, si on a eu recours à... à de la
 fausse facturation pour...
- R. Non, jamais de la fausse facturation, ça c'est...
- Q. [788] Jamais de fausse facturation chez vous?
- 24 R. Non.
- Q. [789] Est-ce, quand vous dites, bon, c'est une

1	politique	ou	qu'on	qu'on ga	ardait pour	les
2	associés,	là,	les acti	lonnaires	s, plutôt,	excusez-

- moi, est-ce qu'on demandait, bon, à tous les ac...
- 4 tous les ingénieurs actionnaires de... de
- 5 contribuer?

20

- R. Non. Il y en avait qui voulaient... qui voulaient pas s'impliquer au niveau politique puis on... on le faisait pas.
- 9 Q. [790] Aviez-vous chez vous, chez... un responsable
 10 des relations avec le PLQ, un responsable des
 11 relations avec le PQ, un responsable avec l'ADQ?
- R. Bien, les... des actionnaires pour qui c'était 12 beaucoup plus facile, beaucoup plus naturel pour 13 eux de... de jouer ces rôles-là puis ils agissaient 14 comme leaders par rapport à... aux autres 15 actionnaires pour chacun des partis. Mais il y 16 avait pas... on nommait pas quelqu'un en charge du 17 PLQ ou en charge du PQ. Mais finalement, c'était un 18 peu toujours les mêmes personnes qui... qui 19
- Q. [791] Est-ce qu'on peut identifier qui était peutêtre la personne responsable ou en charge des relations avec le PLQ?

prenaient l'initiative dans ces contextes-là.

24 R. Le PLQ, oui, je pourrais vous dire qui était en 25 charge chez nous. On partageait ça beaucoup lui et

- moi, mais monsieur Vissa, monsieur Claudio Vissa.
- 2 Q. **[792]** Claude Vissa.
- R. Oui. Claudio, oui.
- Q. [793] Et... et pour, en fait pour les deux autres
- partis, vous aviez quelqu'un aussi qui s'occupait
- un peu de ça, entretenir les relations?
- 7 R. Oui. Oui.
- Q. [794] O.K. Tout à l'heure, on regardait la question
- des... des stratagèmes. Je vous ai demandé si...
- s'il y avait utilisation de... de fausses
- facturations, vous avez dit non. Est-ce qu'on...
- est-ce qu'on remboursait les personnes qui
- faisaient des contributions?
- R. D'une certaine façon, oui, on pourrait dire parce
- que c'est des actionnaires dirigeants, alors
- 1'argent de la compagnie, c'était leur argent
- aussi. Alors, c'est un choix qu'on faisait, soit
- que c'était... des fois on payait des bonis
- spéciaux ou des dividendes spéciaux. Mais c'est sûr
- que l'argent qu'on versait aux partis politiques,
- c'était de l'argent qui venait de la compagnie.
- Elle pouvait pas venir d'ailleurs.
- Q. [795] Donc des actionnaires. C'est ça.
- 24 R. Oui.
- Q. [796] Est-ce que... est-ce que ça s'est fait à

- travers les... les comptes de dépenses?
- 2 R. Occasionnellement, oui, sûrement.
- Q. [797] O.K. Et vous nous dites, est-ce que ça a pas
- été... on n'a pas demandé aux employés, aux
- ingénieurs ou au personnel de la société de le
- faire?
- R. Bien ça a peut-être été demandé, mais... mais
- 8 c'était vraiment pas notre règle. Notre politique
- c'était pas de faire... impliquer les ingénieurs.
- D'un autre côté, les ingénieurs qui étaient pas
- actionnaires avaient aussi la liberté d'appuyer des
- partis politiques, là. C'était pas une religion non
- plus, là. Et dans certains cas, ils ont pu vouloir
- participer à des cocktails où nos ingénieurs
- dirigeants allaient. Mais c'était... c'était pas la
- mentalité de la compagnie de faire ça. On
- n'encourageait pas ça. Même dans certains cas, on
- était plutôt... on restreignait un peu, on... on...
- même, on les décourageait, même, dans certains cas,
- de participer à ces activités-là.
- Q. [798] Et peut-être dans cette ligne de questions
- là, une dernière question, est-ce que vous... RSW,
- la firme, a déjà organisé des cocktails ou des
- activités politiques pour certains politiciens...
- 25 R. Oui.

- Q. [799] ... dans le but de... de mousser leur
- financement?
- R. Oui. Oui.
- Q. [800] O.K. Et ça se faisait de quelle... qui
- supportait les dépenses? Est-ce que c'est RSW?
- R. Ouf... là, j'aurais de la misère à vous répondre.
- On n'a jamais fait des gros gros événements, là,
- mais, franchement, je le sais pas. Je suis sûr que
- dans certains cas, je me souviens que madame
- 10 Trépanier avait demandé à voir les... les factures
- pour la salle ou quelque chose alors... mais je me
- souviens pas de... du détail.
- Q. [801] Alors, le nom de madame Trépanier, Violette
- 14 Trépanier, c'est pas un nom étranger pour vous?
- R. Pas du tout, non.
- Q. [802] Ginette Boivin?
- 17 R. Exactement, oui.
- Q. [803] O.K. Et est-ce qu'il y a quelqu'un...
- guelqu'un qui sollicitait la firme chez vous pour
- 1'ADQ à ce moment-là?
- 21 R. Oui.
- Q. [804] Vous souvenez-vous du nom de?
- R. On a vu monsieur Dumont lui-même à quelques
- reprises. Puis je pense c'était madame Brisson
- aussi qui venait.

- Q. [805] O.K. Je vais vous parler maintenant... je
 vais vous demander de nous parler de monsieur Marc
 Bibeau. Est-ce que vous connaissez monsieur Marc
- 4 Bibeau?
- 5 R. Oui.
- Q. [806] Pouvez-vous nous placer... tiens, des
 premières rencontres, les premières discussions ou
 de quelle façon vous connaissez monsieur Marc
 Bibeau?
- 10 R. Monsieur Bibeau est venu à nos bureaux à la fin
 11 deux mille deux (2002), une réunion qui avait été
 12 organisée par monsieur Vissa, Claudio Vissa. Et
 13 c'est à ce moment-là que j'ai rencontré monsieur
 14 Bibeau.
- Q. [807] O.K. Peut-être en vous adressant à madame la
 Présidente, alors c'est monsieur Vissa qui faisait
 les relations avec le Parti libéral qui a organisé
 cette rencontre-là. Monsieur Bibeau vient... vient
 vous rencontrer. Alors, est-ce que c'est la
 première rencontre que vous avez avec lui?
- 21 R. Oui.
- Q. [808] Pouvez-vous nous dire comment ça s'est
 déroulé? De quoi a-t-il été question à ce momentlà?
- R. Bien, il s'est présenté comme un... un conseiller

- de monsieur Charest et qu'il... il était
- responsable du financement auprès de entreprises et
- qu'il venait nous rencontrer dans ce contexte-là,
- qu'il avait déjà recueilli des contributions des
- autres firmes d'ingénierie et que, nous, on était
- pas sur son radar au départ. C'est l'expression
- qu'il a employée.
- Q. [809] C'est... c'est ça. Là, j'ai cette expression-
- 9 là : vous étiez pas sur son radar?
- 10 R. Oui.
- Q. [810] O.K. Puis, vous vous souvenez vraiment de
- 12 l'emploi de ces termes-là?
- R. Oui, et ça m'a amusé aussi.
- Q. [811] O.K. Alors...
- R. Puis, bon...
- Q. [812] Oui, alors, vous êtes pas sur.... vous étiez
- pas sur son radar jusqu'à ce moment-là. Et, en
- passant, vous avez placé cette rencontre-là, vous
- dites, en deux mille deux (2002)?
- 20 R. Oui.
- Q. [813] Êtes-vous capable de... aussi... d'être aussi
- précis que possible, là, la placer? Début deux
- mille deux (2002)? Fin deux mille deux (2002)?
- R. Bien, d'après moi, c'était comme en octobre parce
- que je me souviens que c'était la fin de l'année.

Nous, notre année fiscale, c'est le trente (30) 1 novembre, puis après ça c'est comme pour tout le monde, il y a le trente et un (31) décembre. Alors 3 c'est les... il faut fermer nos états financiers, 4 préparer les budgets, préparer les pai... les évaluations pour les employés, les bonis, les augmentations de salaire. On a... on a fin d'année qui est assez chargée. Puis, il me semble qu'il 8 était arrivé... cette réunion-là était... avait pris place à travers cette... cette charge-là de 10 travail. Alors, je la placerais au mois de 11 novembre. 12

- Q. [814] Saviez-vous au moment où il vient vous rencontrer, monsieur Bibeau, sur l'invitation de monsieur Vissa, savez-vous le but de sa rencontre?
- R. Je... exactement, je... je l'ai supposé. J'ai

 supposé qu'il venait pour qu'on propose... qu'on se

 propose de faire des contributions à...

 éventuellement, à sa demande mais, non, on n'a
- 20 pas...
- Q. [815] Ça avait pas été déci... discuté auparavant?
- 22 R. Pas avec monsieur Vissa, non.
- 23 Q. **[816]** O.K.

13

14

15

24 R. Il m'avait quelque chose comme : « Il faudrait 25 rencontrer Marc Bibeau, puis il viendrait telle

- semaine » ou « tel jour. »
- Q. [817] Jusqu'à ce moment-là, jusqu'à cette
- rencontre-là, est-ce qu'il y a déj... est-ce qu'il
- y avait déjà des... des gens identifiés, tiens, au
- Parti libéral, qui étaient venus vous solliciter en
- entreprise?
- R. Répétez votre question. J'ai pas... avant?
- Q. [818] Avant... avant monsieur Bibeau...
- 9 R. ... avant monsieur Bibeau?
- Q. [819] ... avant deux mille deux (2002)...
- 11 R. Oui.
- Q. [820] ... est-ce que c'était déjà arrivé auparavant
- que des gens représentant le Parti libéral viennent
- vous solliciter?
- R. De cette façon-là, jamais. Jamais. Jamais.
- 16 Q. [821] « De cette façon-là, » vous voulez dire?
- R. Bien, si je termine la réunion que j'ai eue cette
- fois-là avec lui, bien, c'est simple, il nous a
- expliqué qu'il s'occupait du financement auprès des
- entreprises, que bientôt, le Parti libéral
- prendrait le pouvoir, que lui, il serait en
- position pour influencer l'octroi des contrats,
- que... que déjà certaines des firmes qui avaient
- contribué à sa demande lui avaient demandé des
- contrats que RSW obtenait d'Hydro-Québec, et que...

Là, j'ai compris que c'est comme ça qu'on était 1 apparu sur son radar, que lui nous connaissait pas 2 mais que nos... nos compétiteurs qui avaient 3 accepté de... son... sa proposition de contribution 4 avaient... eux nous connaissaient. Et, donc, il venait nous voir dans ce contexte-là. Puis, là, j'ai compris qu'il voulait qu'on fasse des... une 7 contribution. Il a parlé des montants de soixante 8 (60), soixante-dix (70), quatre-vingt mille dollars (80 000 \$) qui étaient... qui avaient été collectés 10 auprès de... d'autres firmes, que... Là, moi, je 11 lui ai expliqué de mon côté que nous, on 12 travaillait au niveau des comtés, puis qu'on avait 13 des... des ingénieurs, des actionnaires dirigeants 14 qui participaient aux campagnes de financement, et 15 qu'on... on contribuait de cette façon-là au Parti 16 libéral. Puis là, il m'a dit : « Ah! Ça compte pas. 17 Pour moi, il faut que ce soit une contribution qui 18 me... me soit remise. » Alors, pour répondre à 19 votre question : est-ce qu'on avait déjà été 20 sollicité avant pour... par le Parti libéral ou 21 d'autres partis, oui, mais jamais de cette façon-22 là. Les autres façons, c'était, je dirais, la... la 23 façon habituelle. C'était... « On a... on a le 24 parti... on était le parti... c'est notre parti. On 25

- a besoin de financement. Vous êtes une compagnie

 avec des actionnaires qui avez du succès, vous avez

 des bons revenus, vous devriez être capables de

 nous faire des contributions. » C'était... c'était

 plutôt le style que les autres partis avaient.
- Q. [822] O.K. Maintenant, c'est... et là, vous nous
 avez dit que dans les... dans les mentions, dans
 les phrases prononcées par monsieur Bibeau, il y en
 a qui font référence à la répartition des contrats,
 entre autres, certains contrats que RSW avait
 traditionnellement.
- R. Oui. Je dirais pas traditionnellement...
- 13 Q. **[823]** Mais...
- R. ... mais des contrats qu'on avait à ce moment-là.

 C'est les... c'est un peu les mots qu'il a

 employés.
- Q. [824] Quel... qu'est-ce que ça vous a fait ça, cette... cette discussion-là?
- R. Bien, ma première réaction, c'est... j'ai... j'ai
 été un peu choqué, dans le sens, surpris, choqué
 dans ce sens-là, parce que je m'attendais pas à une
 démarche de sa part aussi directe, toujours un peu
 dans le sens de la réponse que je vous ai faite
 tantôt où j'avais jamais eu personne de... qui
 était venu me voir de cette façon-là, représentant

un parti politique. J'étais surpris qu'il puisse 1 représenter le Parti libéral puis tenir ce discours-là, alors que ça correspondait pas du tout 3 à la façon dont les gens du Parti libéral que je connaissais parlaient avec les présidents de firmes ou dans le contexte de financement de... de partis. J'étais surpris aussi qu'il dise qu'il était conseiller de monsieur Charest puis qu'il parlait 8 de... de trafic d'influence, finalement. Il suggérait qu'il pouvait diriger les contrats puis 10 en enlever, puis en redonner puis... Alors, 11 c'est... c'est comme ça que ça... c'est l'effet que 12 ça m'a fait puis ça... Disons que, sur le coup, 13 il... ça... j'étais un peu... j'étais choqué, 14 j'étais surpris. Bon, ils étaient pas encore au 15 pouvoir à ce moment-là; on était à la fin deux 16 mille deux (2002). Disons que c'est resté, ça 17 aurait resté là jusqu'à tant que le gouvernement 18 change. 19

- Q. [825] Est-ce qu'à cette, lors de cette rencontrelà, avez-vous pris des engagements quelconques?
- 22 R. Non, aucun.
- 23 Q. [826] O.K.
- R. Aucun.

20

21

25 Q. [827] Vous avez tout simplement quoi? Reporté la

- suite de la discussion ou...?
- R. Bien, moi, j'ai dit « Écoutez, on procède, on
- travaille de la façon que je vous ai expliquée. ».
- RSW on a des actionnaires qui participent à des
- campagnes de financement, à des événements puis
- j'ai pas pris l'engagement de le revoir ou de
- rediscuter de ce qu'il venait de dire. Je sais pas
- exactement comment on a réussi à arrêter la réunion
- mais on a, on a fermé, on a arrêté ça. Ça a pas
- duré très longtemps. Je dirais que c'était une
- réunion de peut-être une vingtaine de minutes à peu
- près en tout.
- Q. [828] Vous nous avez parlé aussi de certains
- chiffres qui ont été avancés. Je comprends qu'on
- vous comparait ou on vous donnait une indication de
- ce que d'autres firmes avaient donné. Est-ce qu'on
- identifiait les firmes?
- 18 R. Non, on a nommé aucune firme.
- Q. [829] Il ne nomme pas les firmes, il vous donne une
- idée de l'ordre de grandeur que celles-ci auraient
- donné?
- 22 R. Oui.
- Q. [830] Et est-ce qu'il vous donne un objectif, un
- but, un montant?
- R. Non, il a pas donné d'objectif.

- Q. [831] À ce moment-là, lors de cette rencontre-là,

 connaissiez-vous le montant global que les

 ingénieurs dirigeants de RSW avaient déjà donné ou

 donnaient annuellement aux différents partis
- 5 politiques?
- R. Non. À ce moment-là, j'avais pas, je gardais pas de comptabilité, on gardait pas vraiment de comptabilité de ça alors, non, j'avais pas de, bien, j'avais une idée qu'on devait donner peut-être, on allait peut-être à sept, huit événements par année alors sept, huit fois trois mille (3000), ça faisait peut-être vingt-quatre mille (24 000), quelque chose comme ça.
- Q. [832] O.K. Les... Puis c'est trois mille (3000),

 c'était le maximum permis puis c'est ce qu'on

 contribuait?
- 17 R. Généralement, on donnait trois mille (3000), peut-18 être des fois moins que ça aussi, mais sûrement 19 moins, jamais plus, là, mais...
- Q. [833] Est-ce que c'est, est-ce qu'il y avait une
 politique, avant l'arrivée de monsieur Bibeau, estce qu'il y avait une politique établie chez RSW où
 on laissait ça au soin des actionnaires dirigeants
 dans leur comté, d'eux autres...
- 25 R. Non, il y avait pas de politique.

Q. [834] O.K.

17

18

19

20

21

22

23

24

- R. Il y avait plutôt des habitudes. Comme on parlait de monsieur Vissa tantôt, dans son comté à Ville 3 Saint-Laurent, monsieur, je pense que c'est monsieur Dupuis qui était là, qui faisait un événement annuel, monsieur Vissa, il essayait d'organiser une table puis, bon, il faisait ça à 7 tous les ans. Moi, je participais toujours à, dans 8 Outremont, aux campagnes de financement, il y avait d'autres personnes à Verdun avec l'Île-des-Soeurs, 10 on avait souvent toujours des actionnaires 11 dirigeants qui étaient, qui habitaient l'Île-des-12 Soeurs, qui étaient, qui contribuaient aux 13 campagnes dans Verdun alors on en avait à Québec 14 aussi donc ça faisait, ça faisait ce que ça 15 faisait. 16
 - Q. [835] On revient à cette, de la discussion avec monsieur Bibeau qui a été relativement courte mais est-ce que je me trompe, le terme, vous l'avez trouvé percutante dans le sens, compte tenu de la nature de ce que monsieur Bibeau vous disait et le risque que vous pouviez encourir? Y voyez-vous un risque, vous, dans cette demande-là de monsieur Bibeau?
- R. Bien, absolument, oui, parce que je considérais que

même.

- c'était, premièrement, c'était, oui, oui, c'était,

 il était pas question pour moi, personnellement,

 puis sûrement pas RSW, de fonctionner dans un

 « scheme » comme ça, dans un, pas de position de
- Q. [836] Et, à ce moment-là, les, quant à, quant aux contrats, alors, on vous a bien parlé, c'est parce que je veux revenir au terme que vous employez, c'est en relation avec les contrats que RSW avait puis pourrait avoir dans le futur? C'est là que vous voyez le risque?
- R. Oui. En fait, là, à ce moment-là il était encore,

 le Parti libéral était pas au pouvoir alors, bon,

 je pouvais, je voyais pas qu'est-ce que monsieur

 Bibeau pouvait faire vraiment à court terme.
- Q. [837] Avril deux mille trois (2003).
- R. Mais, c'est ça, en deux mille trois (2003) le PLQ 17 prend le pouvoir puis assez rapidement j'ai pu voir 18 que monsieur Bibeau, effectivement, faisait partie 19 de l'entourage de monsieur Charest. Quand je 20 rencontrais des gens dans d'autres bureaux 21 d'ingénieurs, dans des cocktails ou n'importe quoi, 22 ça se parlait un peu puis on voyait que tout le 23 monde connaissait monsieur Bibeau puis que Bibeau 24 avait une importance par rapport au bureau du 25

- premier ministre puis, donc, j'ai réalisé
- qu'effectivement monsieur Bibeau était peut-être en
- position d'influencer l'octroi des contrats par le
- gouvernement du Québec ou par les organismes qui
- relevaient du gouvernement du Québec et, à ce
- moment-là, j'étais inquiet, oui, que RSW on puisse
- perdre des contrats.
- Q. [838] Des parts de marché?
- 9 R. Oui.
- Q. [839] O.K. Et c'est votre client, ce qu'on a établi
- déjà, à ce moment-là, Hydro-Québec est votre
- principal client.
- R. En gros, c'est notre principal client au Québec.
- 14 Q. [840] O.K.
- R. Sans l'ombre d'un doute.
- Q. [841] Qu'est-ce que, comment vous avez, alors,
- faites-nous la progression, la chronologie dans le
- temps. Comment vous avez réagi face à cette
- demande-là. Bon, vous nous avez dit qu'elle a été
- présentée fin deux mille deux (2002), avril deux
- mille trois (2003). Monsieur Charest prend le
- pouvoir, on voit monsieur Bibeau et, quand vous
- dites on le voit, c'est dans les reportages de la
- 24 presse que vous voyez...
- 25 R. Oui, là, ça fait quand même plusieurs années mais

2

3

7

8

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Oui.

on pouvait voir qu'il apparaissait à différents moments, soit dans la presse, soit dans des événements publics à caractère social ou partisan. On pouvait voir que monsieur Bibeau était important par rapport aux affaires du Parti libéral. Donc, après la, maintenant que le Parti libéral est au pouvoir, en deux mille trois (2003), là, j'ai pris la décision de revoir monsieur Bibeau. Je voulais lui présenter RSW, qu'il comprenne mieux quelle compagnie on était, qu'on n'était pas sur son radar, il nous connaissait pas vraiment et lui expliquer le genre d'activités qu'on avait et aussi lui faire un genre de résumé, là, sur les activités partisanes auxquelles certains actionnaires de RSW participaient, là, faire... faire un bilan des... des cocktails puis et caetera auxquels nos actionnaires participaient. Puis je l'ai rencontré comme ça à deux reprises au moins, peut-être trois, mais en deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004), peut-être en deux mille cinq (2005) aussi, j'allais le voir à son bureau près de St-Eustache, là, sur le... au sud de l'autoroute, si je me souviens bien et...

Q. [842] Alors, vous êtes allé le voir à son bureau...

18

19

20

21

22

23

24

25

Q. [843] ... pour lui faire ce type de présentation-

R. Oui. Je voulais essayer de lui faire comprendre 3 que, bon, qu'on... qu'RSW, on avait une pertinence 4 dans le... dans le domaine du génie-conseil puis que nos... qu'on était une firme très spécialisée dans notre domaine, de réputation internationale 7 avec... on avait des contrats un peu partout dans 8 le monde puis que je voulais pas qu'il pense qu'il pouvait facilement nous tasser des contrats qu'on 10 avait à Hydro-Québec, que ça... ça pouvait être 11 plus difficile que... En tout cas, ça, c'est un 12 petit peu ce que j'essayais d'y faire comprendre, 13 qu'il pouvait... en tout cas, que pour nous 14 c'était... c'était pas... c'était pas évident 15 d'accepter ça. 16

Puis aussi lui montrer que... qu'on avait des relations au Parti libéral. Bon. Si on n'avait pas des bonnes avec lui ou des excellentes, on avait quand même d'autres gens avec qui on entretenait des relations et que si jamais on perdait trop de contrats, on irait se plaindre aux gens qu'on connaissait.

Q. [844] Vous êtes... O.K. vous êtes jusqu'aller...
jusqu'à répondre ça à monsieur ou le laisser

- 1 entendre?
- R. Non. Ça, je te... je vous rajoute mon... ma...
- 3 Q. **[845]** O.K.
- R. ... mes explications à moi, là, ma logique.
- 5 (14:49:57)
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [846] Donc, c'est ce que vous aviez dans votre
- 8 tête.
- 9 R. Oui, ce que je lui disais...
- 10 Me PAUL CRÉPEAU:
- 11 Q. **[847]** O.K.
- R. ... c'était pas tout ça, là. J'y faisais une
- présentation un peu comme je fais à n'importe quel
- client sur RSW qu'il comprenne ce que c'était la
- compagnie, combien d'employés on avait, où étaient
- nos bureaux à Montréal, à Québec, quels genres de
- projets on faisait, quels genres de clients on
- avait, quels genres de spécialités on avait, lui
- expliquer tout ça. Puis aussi après, lui faire un
- sommaire des... des activités en relation avec le
- Parti libéral auxquelles on participait.
- 22 Q. [848] O.K.
- R. Donc, les gens qu'on connaissait aussi.
- Q. [849] En fait, vous vouliez montrer que vous aviez
- fait vos devoirs. C'est ça que vous voulez...

- 1 R. Oui, aussi. Oui. Oui.
- Q. [850] O.K. Maintenant, sur... et quand vous lui
- dites... quand vous lui contez ça à monsieur
- Bibeau, il vous écoute, il a...
- R. Oui, il est très... très poli, très... il
- écoute. C'est pas des réunions très longues, je
- dirais que ça durait ça aussi maximum vingt (20)
- minutes, une demi-heure puis...
- Alors, la deuxième ou troisième fois quand
- je suis allé, là je voyais qu'il commençait à me
- reconnaître, là, puis à un moment donné il a fini
- par dire que, là, il avait compris le genre de
- contrats qu'on avait et qu'est-ce qu'on faisait à
- 14 Hydro-Québec puis que il voyait que c'était...
- qu'on n'était pas comme les autres firmes, là,
- qu'on avait vraiment une niche dans laquelle on
- fait très spécialisée et que... Là j'ai compris
- qu'il avait compris qu'on pouvait pas être
- substitué nécessairement à n'importe quelle autre
- compagnie du Québec, que c'était... c'était quand
- même des services professionnels pointus qu'on
- avait à offrir.
- Q. [851] Alors, ça, c'est votre discours. Maintenant,
- le discours qu'on avait eu de monsieur Bibeau lors
- de la visite en deux mille deux (2002), qu'il y

- avait un risque pour vos parts de marché. Est-ce
- qu'il a déjà été... est-ce qu'il a été répété?
- 3 R. Non.
- 4 Q. [852] Jamais?
- 5 R. Non.
- Q. [853] O.K. Et êtes-vous revenu, vous,
- spécifiquement sur cet aspect-là, à dire, à
- requestionner puis dire à monsieur Bibeau « il y a-
- tu encore du danger que je perde...
- 10 R. Non.
- 11 Q. [854] ... des parts de marché? »
- 12 R. Non.
- Q. [855] Ça n'a pas été abordé ça.
- 14 R. Non.
- Q. [856] Je comprends que ça vous inquiétait ça, à
- cette époque-là?
- 17 R. Hum, hum.
- Q. [857] Pourquoi ne pas l'aborder franchement? Est-ce
- 19 que...
- R. Bien, je voulais pas lui proposer de... je
- voulais... j'avais pas l'intention de... de
- contribuer ou de... de faire autre chose que ce que
- je faisais jusqu'à maintenant, puis je voulais pas
- réouvrir le sujet avec lui. C'était pas acceptable
- pour moi.

- Q. [858] Alors, ces demandes-là, vous les avez, vous
- les dites en deux mille deux (2002), vous dites
- avoir rencontré monsieur Bibeau deux mille trois
- 4 (2003), deux mille quatre (2004), jusqu'en deux
- 5 mille cinq (2005)?
- R. Je suis pas sûr deux mille cinq (2005), mais au
- moins deux fois, peut-être trois fois.
- 8 Q. **[859]** Et...
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- 10 Si vous me permettez, Maître Crépeau.
- 11 Me PAUL CRÉPEAU :
- 12 Oui, oui.
- 13 R. Oui.
- 14 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [860] Je voudrais juste savoir quand vous alliez le
- rencontrer, là, c'était chez Choc Béton, vous nous
- 17 avez dit.
- 18 R. Oui, c'est ça. Oui.
- Q. [861] Bon. Mais, vous vous annonciez comment? Vous
- 20 le...
- 21 R. Bien, Georges Dick, RSW, PDG.
- 22 Q. [862] Mais, preniez-vous rendez-vous avec avant?
- R. Oui. Oui. Oui, oui. Je prenais rendez-vous peut-
- être deux, trois semaines avant. J'y allais...
- 25 Q. [863] Puis quand...

- R. ... je suis toujours allé l'été parce que l'été on a moins de travail, puis j'y allais d'habitude, je dirais au début août, c'était... Oui.
- Q. [864] O.K. Et quand vous alliez faire vos
 représentations, là, aux termes de... de ces
- rencontres-là, est-ce qu'il vous demandait de
- 7 l'argent?
- 8 R. Non.
- 9 Q. [865] Comment vous faisiez pour éluder cette 10 question-là?
- 11 R. En fait, on n'a jamais reparlé d'argent après cette 12 fois-là.
- Q. [866] Et quand vous vous êtes dit... vous nous avez 13 dit tantôt que vous vous êtes dit que vous aviez 14 d'autres contacts au Parti libéral, c'est parce que 15 lui représentait, selon ses... selon la rumeur et 16 selon ce qu'il vous avait dit et selon ce que vous 17 aviez vu tout au long des cocktails que vous voyez, 18 il représentait ou était un conseiller spécial du 19 Premier ministre. 20
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [867] Comment pensiez-vous pouvoir faire le poids?
- R. Bien, écoutez, on faisait du mieux qu'on pouvait.
- Nous, les... dans les années précédant l'arrivée au
- pouvoir du Parti libéral, on avait développé

22

23

24

25

certaines relations avec certaines personnes. C'est qu'on avait à notre portée chez RSW, alors... Écoutez, faire le poids...

- Q. [868] Et est-ce que ce sont ces relations-là qui vous permettaient d'avoir des contrats chez Hydro-Québec?
- R. Non, non, non, non. Nous, vous savez, au 7 niveau du gouvernement, ce qui nous intéressait, 8 c'était de pouvoir discuter éventuellement avec les ministres. On avait deux ou trois, deux ou trois 10 raisons particulières de s'intéresser au 11 gouvernement qui était en place. Premièrement, on 12 était mandaté par Hydro-Québec pour faire certains 13 de leurs plus gros projets. C'est nous qui avons 14 fait LG2 à l'époque. On a parlé de Toulnustouc 15 dernièrement, Romaine 2, Romaine 3, on a travaillé 16 là-dessus, Eastmain 1A c'est RSW qui a fait 17 l'ingénierie. C'est des projets majeurs du Québec 18 et moi je trouvais normal que le ministre de 19 l'Énergie sache qui était RSW, la firme qui 20 réalisait ces projets-là, importants. 21

Alors j'ai toujours voulu pouvoir rencontrer dans chaque gouvernement le ministre de l'Énergie qui était le ministre d'Hydro-Québec, ou ses chefs de cabinet, attachés politiques, pour

présenter la compagnie, qu'ils comprennent qui on était et qu'ils soient à l'aise avec, c'est ces gens-là qui font nos centrales hydroélectriques. Ça c'est une des raisons pour lesquelles pour moi c'était important de maintenir des relations raisonnablement étroites avec les partis politiques.

L'autre c'était aussi de pouvoir influencer les choix politiques que les ministres devaient faire ou les recommandations qu'ils devaient amener au conseil des ministres au niveau des politiques, par exemple, est-ce que c'est bien de faire des éoliennes ou c'est pas bien, est-ce qu'on doit accélérer le développement hydroélectrique du Québec ou le ralentir, est-ce qu'on a assez de lignes de transport pour l'exportation d'énergie qui partent du Québec vers les États-Unis, ou est-ce que ça en prendrait plus, ou ça en prendrait plus en Ontario ou...

On avait des opinions sur ces choses-là chez RSW parce que c'est notre secteur d'activités puis on voulait véhiculer ces opinions-là jusqu'aux ministres pour que les ministres puissent intelligemment penser à ces affaires-là puis en discuter avec Hydro-Québec en temps et lieu puis on

voulait que notre opinion par rapport à ça soit connue. Hydro avait ses opinions qui étaient des fois un peu différentes des nôtres. Comme nous, les éoliennes, on aimait pas ça mais Hydro n'a faites pareil, bon, alors, chacun ses opinions.

Alors nous c'était important ça aussi, là, d'avoir des accès politiques pour être capables de faire ce genre de présentation-là aux politiciens et l'autre chose aussi, bien ça prend, si vous êtes pas visible, les gens finissent par vous oublier puis, ou ça peut, vous pouvez en souffrir puis il y a toutes sortes d'activités gouvernementales. Vous avez des missions à l'étranger, vous avez des consultations dans différents secteurs. Alors si votre compagnie est nulle part, vous êtes jamais invité à ces choses-là puis vous perdez des occasions de développer votre compagnie.

Alors c'est dans ce contexte-là que nous, on faisait des représentations politiques. C'était pas pour obtenir des contrats. Nos contrats, ils venaient d'Hydro-Québec, ceux du Québec en particulier. Un petit peu du ministère de l'Environnement à l'occasion, un petit peu du ministère de l'Énergie aussi à l'occasion, mais essentiellement, ça venait d'Hydro-Québec puis la

- relation d'affaires avec Hydro-Québec était
 excellente puis on avait pas besoin d'en discuter
 avec les ministres.
- Q. [869] Ça venait d'Hydro-Québec sauf que lors de cette rencontre avec Marc Bibeau, vous appreniez que ça venait, que ça pouvait venir du gouvernement et qu'il avait les...
- R. Bien en tout cas, c'était la première fois que je
 l'entendais, comme je disais à monsieur Crépeau
 tantôt, dit de cette façon-là, je voyais que lui
 pensait qu'il allait pouvoir changer les façons
 d'octroyer les contrats à Hydro-Québec ou en tout
 cas, se mettre son nez là-dedans, et ça me
 dérangeait effectivement, oui, ça m'embêtait.
- 15 Q. **[870]** O.K. Maître Crépeau?
- 16 (14:58:07)
- 17 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [871] Oui. Alors et vous dites aussi sur ce, à ce 18 sujet-là, après cette discussion-là avec monsieur 19 Bibeau, vous en avez parlé aussi avec d'autres 20 dirigeants de firmes. Je comprends que, étiez-vous 21 membre à ce moment-là à des associations 22 d'ingénieurs-conseils, bon, est-ce que ça a déjà 23 été abordé par vous avec d'autres présidents ou 24 d'autres représentants de firmes de génie, cette 25

- question-là, cette affirmation que monsieur Bibeau
- vous a faite, à l'effet qu'il pouvait avoir une
- voix déterminante dans l'attribution des contrats
- d'Hydro-Québec?
- R. J'en ai jamais discuté avec des, d'autres
- présidents de firmes, d'autres dirigeants de
- firmes. Je dirais que ça, c'est plus, on entend,
- les gens parlent de, parlent durant les réunions,
- les cocktails puis les noms reviennent hein, puis,
- alors on voit que, pardon, à un moment donné on se
- rend compte que tout le monde connaît monsieur
- Bibeau puis que, alors on suppose qu'effectivement,
- il a fait le tour des firmes comme il a...
- 14 Q. [872] Il a fait le tour.
- R. Tu sais, c'est des conclusions qu'on tire hein,
- 16 c'est...
- 17 Q. [873] Et, bien à ce moment-là, je comprends vous
- parlez beaucoup de la niche qu'occupait RSW dans
- ces années-là. Est-ce qu'il est... Vous étiez pas
- les plus gros au Québec, certainement pas la plus
- grande firme de génie mais dans le domaine du génie
- hydroélectrique, RSW c'est un joueur majeur?
- R. Oui, absolument.
- Q. [874] O.K. Et qu'il y avait d'autres firmes de
- génie qui auraient aimé ça peut-être aller chercher

- des pointes de votre pointe de tarte à vous, là?
- 2 R. C'est certain, oui.
- Q. [875] Je vais juste demander à madame Blanchette de
 nous mettre à l'écran, parce qu'on en a discuté un
 peu de ce qui est l'onglet 1, un document qui
 s'appelle « Contributions politiques provinciales
 effectuées par des employés de RSW et des personnes
 résidant aux mêmes adresses entre 1996 et 2011 » et
 je vais vous demander de jeter un coup d'oeil
 dessus. Monsieur... regardez, je vais même vous en
 mettre une copie-papier si ça peut vous aider ici.
- 12 R. Oui.

25

Q. [876] Alors, écoutez, vous voyez, là, ce sont des 13 employés et personnes résidant aux mêmes adresses 14 qui appartiennent à RSW par recoupage avec les 15 données du Directeur Général des Élections et de 16 Revenu Québec je pense pour les adresses. On y 17 voit, là, que de quatre-vingt-seize (96) à deux 18 mille dix (2010), on va voir une progression 19 particulièrement, regardez en deux mille deux 20 (2002). Et on a des donations qui sont données... 21 ah, non, laissez faire le graph, juste laisser les 22 chiffres en haut, Madame Blanchette. 23

Alors, on voit qu'à partir de deux mille deux (2002), les montants doublent ou quasiment

- vont tripler, vont se rendre jusqu'à cent dix mille
- dollars (110 000 \$) comme contribution globale aux
- trois principaux partis politiques en deux mille
- 4 cinq (2005).
- 5 R. Oui.
- Q. [877] Est-ce que ça vous semble conforme à la réalité ou ce que vous en savez?
- R. Ça... ça a du bon sens. Voyez, notre chiffre
- d'affaires a beaucoup augmenté de deux mille (2000)
- à deux mille dix (2010). Ça me surprend pas que les
- contributions aient augmenté aussi dans ces années-
- là. Puis on sait qu'à partir de ça, deux mille six-
- deux mille sept (2006-2007), là, il y a eu beaucoup
- de... de choses dans les journaux par rapport aux
- contributions politiques. Ça me surprend pas que ça
- 16 ait beaucoup diminué.
- 17 Q. [878] Que ça ait diminué.
- 18 (15:01:20)
- M. RENAUD LACHANCE, commissaire:
- Q. [879] Vous nous avez dit tout à l'heure que suite à
- la rencontre avec Marc Bibeau, vous avez pas changé
- vos pratiques de contribution de financement de
- partis politiques. Si on regarde la colonne du
- Parti libéral du Québec, on voit, vous passez de
- deux mille deux (2002) de vingt-deux mille (22 000)

- puis là, vous êtes allés jusqu'à soixante-douze
- mille (72 000) en deux mille cinq (2005).
- 3 R. Oui.
- Q. [880] Est-ce que ça a eu de l'effet la rencontre
- avec Marc Bibeau ou c'est essentiellement le
- facteur croissance de votre entreprise qui a joué?
- R. Non, c'est pas juste le facteur croissance, il y a
- aussi le fait qu'ils étaient au pouvoir, là. C'est
- sûr qu'on les a supportés plus. Mais c'est pas Marc
- Bibeau, ça je peux... ça c'est probablement toutes
- des contributions dans des comtés.
- Q. [881] O.K. Il y a...
- R. Je serais très surpris...
- 14 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [882] Mais vous dites... vous semblez faire une
- corrélation entre l'augmentation de vos contrats
- puis l'augmentation des contributions politiques.
- R. Non, non. Nous, le gros de la croissance dans ces
- années-là, vous allez le voir, c'est à
- l'international. C'est là qu'on est allé chercher
- la croissance de la compagnie.
- 22 Q. [883] O.K.
- Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [884] Oui. Alors l'international?
- 25 R. Oui.

- Q. [885] En fait, est-ce que suite à la demande de monsieur... ce qu'on veut savoir, suite à la demande de monsieur Bibeau à laquelle vous n'avez pas répondu selon ce qu'il vous demandait, avez-vous senti un impact quelconque dans votre chiffre d'affaires ou vos relations d'affaires avec Hydro-Québec?
- 8 R. Non.
- 9 Q. [886] O.K. Mais vous en avez discuté avec monsieur 10 Bibeau jusqu'en deux mille cinq (2005)?
- 11 R. Oui. Jusqu'à tant qu'il me dise : « J'ai compris la différence de votre compagnie puis les autres puis... »
- Q. [887] C'est juste parce qu'on l'a abordée tantôt la question, les... vous nous dites que les contributions se faisaient par des... il y avait du remboursement, là, où... en fait, à même le chiffre d'affaires de l'entreprise. Est-ce que... ça a duré jusqu'à quand cette période-là?
- 20 R. J'aurais de la difficulté à vous dire. Qu'est-ce 21 que vous voulez dire exactement, la...
- Q. [888] Bien en fait, est-ce qu'il y a une... est-ce qu'à un moment donné, vous avez décidé de cesser de... de favoriser ou de faire payer par... ou de demander à vos employ... vos ingénieurs

1		actionnaires de contribuer aux partis politiques?
2		Est-ce qu'il y a eu un changement de politique chez
3		RSW?
4	R.	Je dirais qu'il y a eu un un refroidissement de
5		tout le monde. C'est pas c'est pas des
6		directives qui qui émanent du président, là,
7		vers envers envers tous les tous les
8		actionnaires dirigeants, mais les les
9		actionnaires dirigeants qui se qui s'adonnaient
10		à ces activités-là sont devenus moins intéressés de
11		le faire. Alors, ils ont diminué leur niveau de
12		participation et ce qui explique les chiffres qui
13		vont en diminuant.
14	Q.	[889] On n'a pas coté la pièce.
15		LA GREFFIÈRE :
16		187P-1994.
17		
18		187P-1994 : Tableaux des contributions politiques
19		provinciales effectuées par des
20		employés de RSW et des personnes
21		résidant aux mêmes adresses entre 1996
22		et 2011
23		
24		Me PAUL CRÉPEAU :
25		Merci. 1994.

- Q. [890] Et je vais demander à madame Blanchette de nous amener à l'écran l'onglet 2 qui est un dernier document, Monsieur Dick, qui vous concerne 3 personnellement. Alors, on a demandé au Directeur général des élections... en fait on a fait comptabiliser des chiffres à partir du... des données du Directeur général des élections concernant les dons faits par monsieur Dick aux 8 différents partis politiques provinciaux de quatrevingt-seize (96) à deux mille neuf (2009). Regardez 10 les montants des contributions, toujours au Parti 11 libéral, il y en a pas au PQ, il y en a pas à 12 1'ADQ, pour un montant global de vingt-sept mille 13 cing cents (27 500). Est-ce que ça vous semble 14 conforme? 15
- R. Ah oui, moi j'ai...
- Q. **[891]** Vous avez fait... vous avez contribué personnellement?
- 19 R. Je con... régulièrement à tous les ans. J'ai été
 20 membre du Parti libéral moi-même pendant plusieurs
 21 années puis... non, ça... j'ai aucune surprise de
 22 voir ça.
- 23 Q. [892] O.K. Alors coté sous 18...
- LA GREFFIÈRE :
- 187P-1995.

1		187P-1995 : Données de Directeur général des
2		élections du Québec (DGE) concernant
3		les dons faits par Georges P. Dick aux
4		partis politiques provinciaux
5		
6	R.	Je peux pas vous confirmer l'exactitude de chacun
7		des chiffres, mais c'est j'ai aucun j'ai
8		aucun doute que ça ressemble à la réalité, là.
9		Me PAUL CRÉPEAU :
10	Q.	[893] O.K. On revient maintenant à cette rencontre-
11		là avec monsieur monsieur Bibeau qui vous a
12		dans est-ce que troublé c'est le bon terme?
13	R.	Oui.
14	Q.	[894] Troublé? Alors vous avez fait des démarches,
15		vous avez vérifié. Est-ce que vous nous avez dit
16		aussi tantôt que vous avez comptabilisé vos
17		contributions qui se faisaient par les les
18		différents ingénieurs chez vous pour pouvoir en
19		informer monsieur Bibeau?
20	R.	J'ai un peu fait ça. J'ai demandé aux gens qui
21		faisaient des contributions de me mettre au courant
22		pour être capable de de garder un un
23		équivalent de ce que vous avez ici, d'avoir une
24		idée du total.

Q. [895] Pour être capable d'en parler à monsieur

25

- 1 Bibeau?
- 2 R. Oui, c'est ça.
- Q. [896] Alors, vous dites ça toujours à monsieur
- Bibeau jusqu'en deux mille cinq (2005).
- 5 Maintenant...
- 6 R. Oui.
- Q. [897] ... suite à cette rencontre-là avec monsieur
- Bibeau, est-ce que vous avez senti le besoin d'en
- parler à quelqu'un d'autre pour vérifier si vos
- parts de marché chez Hydro-Québec étaient en péril?
- R. Oui. Après la... bien après qu'il m'eût dit qu'il
- comprenait la nature particulière des services
- d'ingénierie qu'on offrait, j'en ai déduit qu'il
- avait peut-être parlé à des gens à Hydro-Québec qui
- lui avaient expliqué le genre de travail
- qu'Hydro... que RSW faisait à Hydro-Québec par
- rapport à d'autres firmes. J'ai... j'ai émis
- 18 l'hypothèse qu'il avait peut-être essayé de
- transférer un de nos contrats à quelqu'un d'autre
- puis qu'il s'était fait dire : « Non, non, regarde,
- ce genre de contrat-là, il y a vraiment juste RSW
- qui peut faire ça. » Alors, c'était une déduction,
- 23 là.
- 24 Q. [898] Oui.
- R. C'était... c'était une hypothèse de travail. Alors,

je me suis dit, si c'est comme ça, je vais aller vérifier à Hydro-Québec qu'est-ce que... qu'est-ce que je peux entendre.

Q. **[899]** À la source même.

18

19

20

21

22

23

24

25

R. Alors... Oui, à la... Moi, je voyais monsieur Vandal trois ou quatre fois par année dans ce temps-là. Alors, à une des... des rencontres, je lui demandé... je lui ai dit... je lui ai dit: 8 «Écoute, il y a des gens de Québec qui... qui nous sollicitent pour de l'argent pour qu'on... qu'on 10 garde nos contrats à Hydro-Québec. Qu'est-ce que 11 tu... qu'est-ce que tu penses de ça? » ou quelque 12 chose comme ça, je lui ai dit. Puis, il... Thierry 13 m'a dit : « Georges, occupe-toi pas de ça. Québec, 14 ils interviennent pas dans l'octroi des contrats 15 pour des... des firmes comme la tienne, puis tu as 16 pas à... à t'occuper de ces affaires-là. » 17

Alors, là, ça a répon... ça répond pas exactement à la question : est-ce qu'il y a quelqu'un qui a essayé de les tasser? Mais au moins, je pensais que si monsieur Vandal était au courant qu'on avait ce genre de pression-là chez RSW que ça... ça me donnerait une certaine assurance qu'il y aurait quelqu'un qui ferait peut-être attention à ça.

- 1 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [900] Voulez-vous répéter, s'il vous plaît, ce que
- vous venez de dire?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. [901] J'ai compris que Georges vous avait dit
- que... c'est-à-dire que monsieur Vandal vous a dit
- que Québec n'intervient pas dans des firmes comme
- 8 celle-là.
- 9 R. Oui, il m'a dit que... il dit... il m'a dit quelque
- chose, en tout cas, il voulait me rassurer. Là, il
- a dit: « Georges, c'est... » il m'a dit:
- « Occupe-toi pas de ça, » ça je me souviens un
- peu « Occupe-toi pas de ça. Les contrats à Hydro-
- Québec... les contrats que vous obtenez, RSW, à
- 15 Hydro-Québec, ça se décide à Hydro-Québec. » C'est
- à peu près ça qu'il a dit. Là, je paraphrase, hein,
- c'est... ça fait dix (10) ans de ça. J'ai de la
- misère à me souvenir des mots exacts mais le... mon
- souvenir... moi... de ce qu'il me disait, c'était
- 20 ça.
- 21 Q. [902] O.K. Mais, je... ce que j'ai compris
- tantôt...
- 23 R. Oui.
- Q. [903] ... c'est que vous avez dit que Québec
- n'intervient pas dans ce genre de contrat-là, ou

- des contrats comme ça.
- R. Oui, bien, j'étais... j'étais pas... je suis pas
- sûr s'il a parlé de n'importe quel contrat à Hydro
- ou les contrats de R... que RSW recevait en... en
- services professionnels. J'ai pas demandé de
- 6 préciser non plus. Alors.
- 7 Me PAUL CRÉPEAU :
- Q. [904] Est-ce que cette rencontre-là avec monsieur
- 9 Vandal vous a rassuré?
- R. Pas complètement. Écoutez, c'est... non, pas
- complètement parce que c'est quand même une grosse
- machine Hydro-Québec. Monsieur Vandal avait
- beaucoup d'influence mais il contrôlait pas cent
- pour cent (100 %) d'Hydro-Québec.
- Q. [905] Quel était son titre à ce moment-là? Est-ce
- qu'il est...
- R. Je pense qu'il était président p...
- 18 Q. **[906]** PDG?
- 19 R. ... production.
- Q. [907] Production? Alors, il est dans... il est
- toujours dans la structure et le président de...
- d'Hydro-Québec est monsieur Caillé à cette époque-
- 23 là?
- R. Je... de mémoire, oui, en deux mille...
- Q. [908] O.K. Parce que monsieur Vandal a remplacé

- monsieur Caillé...
- 2 R. Oui. C'est ça.
- 3 Q. [909] ... en deux mille cinq (2005).
- R. Deux mille cinq (2005), je pense, c'est ça que
- 5 monsieur Caillé disait tantôt.
- Q. [910] Alors, si vous... s'il n'était pas président
- de l'organisme, il était...
- R. Ah! C'était comme le numéro 2, c'était... c'était
- bien connu, là, que c'était...
- Q. [911] Donc, un petit peu avant avril deux mille
- cinq (2005), le moment du départ de... que monsieur
- 12 Caillé...
- R. Peut-être en deux mille quatre (2004)...
- Q. [912] ... nous a donné tout à l'heure.
- 15 R. Oui. Oui.
- Q. [913] O.K. Les... quand vous avez dit à monsieur
- Vandal, il y a des gens de Québec... il me semble
- il y a beaucoup de non-dit là-dedans.
- 19 R. Oui.
- Q. [914] Est-ce que vous avez précisé? Avez-vous dit
- « Marc Bibeau me demande...? »
- 22 R. Non. Ça, je suis sûr que j'ai pas dit « Marc
- Bibeau. » Il m'a... quand j'ai dit : « Les gens de
- Québec », il a fait semblant qu'il comprenait pas
- exactement, mais j'ai dit : « Les gens de

- 1 l'entourage de monsieur Charest. »
- 2 Q. **[915]** O.K.
- R. Ou « l'entourage du Premier ministre » peut-être,
- j'ai plutôt dit, et là, il comprenait plus, là.
- Q. [916] À cet... à cet... vous l'avez précisé, dans
- « l'entourage du Premier ministre. » Est-ce que
- monsieur Bibeau... est-ce que monsieur Vandal vous
- a demandé de savoir qui vous disait ça puis
- 9 pourquoi puis comment? Est-ce qu'il a posé des
- 10 questions?
- 11 R. Non.
- Q. [917] Alors, je comprends, la seule réponse que
- vous avez eue, c'est celle que vous nous avez
- 14 rapportée.
- 15 R. Oui.
- Q. [918] Qui elle-même comporte un peu de non-dit
- « occupe-toi pas de ça » mais c'est pas
- nécessairement de vous rassurer complètement « non,
- c'est pas vrai, je vais voir à faire... à mettre
- fin à tout ça, là, c'est... »
- 21 R. Non, exactement. Bien, en fait, de la façon dont il
- répondait, il y en avait pas d'ingérence, alors je
- m'attendais pas à ce qu'il continue en disant « je
- vais... je vais... je vais éliminer l'ingérence
- qu'on subit » alors... Mais, c'est la réponse qu'il

- m'a fait. Voilà! Si vous me demandez si ça m'avait
- rassuré complètement, pas tout à fait parce que,
- comme je vous dis, monsieur Vandal avait beaucoup
- d'importance à Hydro, mais il contrôlait pas cent
- pour cent (100 %) Hydro-Québec, là.
- 6 LA PRÉSIDENTE:
- Q. [919] Puis sa réaction à monsieur Vandal lorsque
- vous lui avez dit ça?
- R. Il était surpris de ma... ma question, clairement.
- Q. [920] Il était surpris de votre question...
- 11 R. Oui, ça l'a pris de court.
- Q. [921] ... mais est-ce qu'il vous a semblé choqué
- de... que vous teniez ces... d'apprendre que des
- gens dans l'entourage de monsieur Charest
- véhiculeraient cette information?
- R. Non, il avait pas l'air choqué de... de ça, de
- cette façon-là. Non, il avait pas l'air choqué.
- Mais, vous savez, interpréter comment les... Vous
- me demandez beaucoup de choses, là, de...
- Q. [922] Non, je vous demande simplement sa réaction
- que vous avez vue.
- R. C'est vraiment les impressions que je vous livre,
- là, c'est... Oui. Oui.
- Q. [923] Oui. Non, mais je vous demande simplement...
- R. Oui, oui.

- 1 Q. [924] ... la réaction qu'il a eue...
- 2 R. Oui.
- Q. [925] ... et c'est celle de vous dire de ne pas
- vous en faire parce que les gens de Québec
- 5 n'intervenaient pas dans ces contrats-là.
- 6 R. Oui. Oui.
- 7 Q. **[926]** Bon.
- 8 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [927] Est-ce que les... je vous précise rien parce
- que tout à l'heure on se posait la question.
- Monsieur Vandal a été président de la division
- 12 Hydro-Québec Production de deux mille un (2001) à
- deux mille cing (2005). Alors, si on est en deux
- mille quatre (2004), il était à la tête de la
- division Production.
- 16 R. Oui.
- 17 Q. [928] En fait, les centrales, la construction de
- centrales, ça relève de Production, hein, chez
- 19 Hydro?
- R. Bien, les contrats, toute la gestion des projets...
- 21 Q. [929] Oui.
- R. ... comme l'expliquait monsieur Caillé, c'est le
- Groupe Équipement qui fait la gestion des projets.
- 24 Q. **[930]** Oui.
- R. Nous, les contrats qu'on obtient, nous, en réalité,

- sont... sont octroyés par la division, à ce momentlà, qui était dirigée par monsieur Cacionne, si je me souviens bien et, on parle de deux mille quatre (2004), deux mille cinq (2005), monsieur Saheb juste avant, ensuite monsieur Cacionne. Alors monsieur Vandal, en production, il donne pas de contrats comme tel, il met, c'est lui qui initie les projets qui sont confiés, pour la réalisation,
- 10 Q. [931] O.K.
- 11 R. À l'autre direction.

au groupe équipement.

- Q. [932] Mais la conception part de cette division?
- R. Eux autres, ils font certaines études préliminaires mais il y en a beaucoup qui sont faites après, du côté de la division équipement.
- 16 Q. [933] Équipement.
- R. Oui. C'était quand même un processus avec plusieurs étapes.
- Q. [934] Je reviens à cette rencontre-là avec monsieur
 Vandal qui, où il me semble, je reviens encore, il
 semble y avoir beaucoup de non-dits, on a dit
 « Parle pas », on ne dit pas spécifiquement qui.
 Est-ce que vous avez dit « Il y a des gens qui nous
 demandent de l'argent. Il y a des.. », est-ce que
 vous avez laissé entendre que c'était des

- contributions politiques ou de la corruption ou...
- 2 R. J'ai pas été clair là-dessus.
- Q. [935] Vous avez pas été clair?
- 4 R. Non.
- 5 Q. [936] Délibérément?
- R. Délibérément parce que moi, avec monsieur Bibeau, j'étais pas sûr non plus ce qu'il voulait parce que quand il m'a dit « L'argent que tu donnes dans les comtés ça compte pas. » si c'était pour le Parti libéral, il me semble que si j'étais un collecteur 10 de fonds pour le Parti libéral, quelqu'un me dit 11 qu'il a donné pour le Parti libéral, je suis 12 content, je suis pas... En tout cas, je comprenais 13 pas sa réaction que ça, c'était pas, ça comptait 14 pas de la même façon l'argent qui aurait transité 15 directement par son entremise versus ce que je, ce 16 qu'on avait pu donner, nous, dans les comtés, qui 17
- 19 Q. [937] Hum, hum.

20 R. Alors, ça aussi ça m'avait beaucoup dérangé de son,
21 dans son discours et je, j'avais des doutes sur le
22 personnage.

était bien identifié Parti libéral du Québec.

Q. [938] O.K. Alors c'est dans ce sens, dans cet
esprit-là que vous dites ça à monsieur Vandal
« Qu'on nous demande de l'argent. » mais en

- laissant aussi bien sous-entendre que ça peut être
- soit des contributions politiques ou carrément de
- la corruption, là.
- 4 R. Oui.
- Q. [939] Quelqu'un qui veut des pots-de-vin ou des...
- 6 R. Oui.
- Q. [940] Est-ce que les titres que les... Alors, vous
- avez eu quelques rencontres avec monsieur Bibeau,
- on a parlé beaucoup de cette première-là. Est-ce
- que, de quelle façon vous a-t-il été présenté ou
- s'est-il présenté à vous? S'est-il, est-ce qu'il y
- avait un titre qui allait avec Marc Bibeau?
- R. Bien, à une occasion, je me souviens plus laquelle,
- je pense qu'il avait comme une petite carte
- d'affaires, c'était marqué « Conseiller du premier
- ministre », quelque chose comme ça.
- Q. [941] Avez-vous cette carte d'affaires là?
- 18 R. Non, je l'ai cherché parce que... Je me suis dit
- que ça serait drôle de la retrouver. Non, je l'ai
- pas retrouvée.
- Q. [942] Oui. O.K. Vous souvenez-vous peut-être, nous
- la décrire, est-ce qu'elle portait, je sais pas, le
- logo du Québec?
- R. Franchement, à mon souvenir, c'est que oui, il y
- avait un petit logo, un petit drapeau du Québec. Ça

- avait l'air d'une carte qui émanait vraiment du
- bureau du premier ministre, c'est vraiment le
- souvenir que j'en gardais. Tantôt, je voyais que,
- j'ai appris tantôt que... j'étais là, ici, ce
- 5 matin, que...
- Q. [943] Vous avez vu la lettre?
- 7 R. ... il a jamais été employé de, officiellement du
- bureau du premier ministre, j'ai été surpris de ça.
- Je pensais qu'il l'avait été.
- Q. [944] C'est sur la visite, toujours, de monsieur
- Bibeau. Est-ce que, avez-vous remarqué des choses
- particulières? De la façon dont il se déplaçait?
- R. Bien, à un moment donné il était en limousine, j'ai
- cru remarquer qu'il avait une limousine.
- Q. [945] Est-ce que vous avez associé ça avec quelque
- chose?
- R. Bien, je pense que c'est la même occasion qu'il m'a
- dit qu'il était conseiller du premier ministre puis
- que ça donnait comme droit à une limousine ou
- quelque chose comme ça.
- 21 Q. **[946]** O.K.
- R. Mais c'est un peu anecdotique, je vous dirais.
- 23 Ça...
- Q. [947] Oui. Est-ce que votre entreprise, RSW, a
- jamais fait quelqu'affaire que ce soit

- personnellement avec monsieur Bibeau ou avec ses entreprises?
- R. À ma connaissance, non, jamais.
- Q. [948] Vous connaissiez l'entreprise de monsieur
 Bibeau, Schokbéton?
- R. Non, pas avant de connaître monsieur Bibeau mais je
 l'ai reconnue après parce que, effectivement, je la
 connaissais sans savoir c'était, il était lié à ça
 puis j'ai... Mais j'avais jamais fait affaire avec
 Schokbéton non plus. Ni les autres qui sont plutôt
 des centres d'achats je pense.
- Q. [949] Spécifiquement sur la question : est-ce que vous avez, est-ce que vous avez déjà tenté d'utiliser ou de retenir les services de monsieur Bibeau pour les affaires personnelles de, bien, pour RSW?
- R. Je l'ai rencontré une fois pour un petit déjeuner 17 puis c'était dans le but de lui demander de l'aide 18 sur un dossier, soit de me mettre en relation avec 19 quelqu'un du gouvernement ou quelque chose comme ça 20 mais je, j'arrive pas à me souvenir pour quel 21 dossier c'était. C'était probablement quelque chose 22 qui était à l'extérieur de, d'Hydro-Québec. C'était 23 pas quelque chose qui avait un lien avec nos 24 contrats habituels à Hydro-Québec mais c'est un 25

- souvenir que je...
- Q. [950] Et pouvez-vous le placer dans le temps ça?
- R. Ah! C'était certainement après, après deux mille
- trois (2003). Il faut que ça soit comme en deux
- 5 mille quatre (2004).
- 6 Q. **[951]** O.K.
- 7 R. ???
- Q. [952] À l'époque où vous voyez monsieur Bibeau...
- 9 R. Oui, oui.
- Q. [953] ... au moins une fois par année?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[954]** O.K.
- 13 R. C'est ca.
- Q. [955] Les... Vous êtes vous déjà rendu à la
- résidence de monsieur Bibeau?
- R. Oui, une fois.
- 17 Q. **[956]** Dans quel cadre?
- 18 R. Bien, ils avaient fait une espèce de fête pour
- remercier les contributeurs au Parti libéral. Ça a
- été mentionné par madame Trépanier, je pense.
- 21 Q. [957] Hum, hum.
- R. Ici. J'ai cru reconnaître que c'était les mêmes
- événements...
- 24 Q. [958] O.K.
- 25 R. ... qu'elle décrivait.

- Q. [959] Alors, une fête pour les contributeurs au
- Parti libéral. Il peut y avoir combien de personnes
- à ce moment-là au domicile, chez monsieur Bibeau?
- R. Ah! C'était, il y avait beaucoup de monde mais
- c'est difficile à vous dire, vous dire combien mais
- peut-être une centaine de personnes.
- 7 Q. **[960]** O.K.
- 8 R. Facilement.
- Q. [961] Vous y avez reconnu des gens?
- 10 R. Oui. Oui.
- Q. [962] C'était fréquenté... Alors, quels étaient
- les, est-ce qu'il y avait d'autres ingénieurs?
- R. Il y avait d'autres ingénieurs, oui.
- Q. [963] Ingénieurs? Est-ce qu'on parle des têtes
- dirigeantes des firmes de génie du Québec d'une
- façon générale?
- 17 R. Oui, mais, je... Mon souvenir est assez confus, ça
- fait plus d'une dizaine d'années, là, je...
- 19 Q. **[964]** O.K.
- 20 R. Mais, c'étaient les gens que j'avais l'habitude de
- voir dans des cocktails justement de financement du
- 22 PLQ ou même des autres partis. Et je vous dirais
- qu'il y avait quand même beaucoup de gens que je
- connaissais pas qui étaient là. J'ai remarqué qu'il
- y avait beaucoup de gens. Parce que les cocktails

- où on allait souvent, nous, il y avait plutôt soit
- des ingénieurs ou des architectes, c'est un peu
- la... la population qui se retrouvait ensemble un
- peu tout le temps, les entrepreneurs aussi. Mais,
- 5 chez monsieur Bibeau cette fois-là, il y avait
- beaucoup de gens que je connaissais pas.
- Q. [965] Est-ce qu'il y avait des demandes de
- financement ce soir-là faites chez monsieur Bibeau?
- 9 Est-ce que c'est associé avec...
- R. Moi, j'ai été témoin d'aucune... mais je me
- souviens même pas d'avoir vu comme des ministres
- sur place ou qui étaient là pour discuter ou...
- 13 Q. **[966]** Oui.
- R. ... j'ai... ça a été plutôt une fête que n'importe
- quoi d'autres. J'étais un peu inquiet pour les gens
- qui allaient rentrer parce que ça...
- 17 Q. **[967]** Pour les?
- R. ... à cause du point zéro huit (.08) là, c'était...
- Q. [968] Ah! O.K. C'est pas le sujet de notre...
- R. Non, je sais.
- Q. [969] ... de la Commission d'enquête.
- 22 R. Oui.
- Q. [970] On va peut-être juste terminer un sujet qui a
- été abordé avec monsieur Caillé ici ce matin,
- brièvement, et vous êtes... vous êtes un acteur. On

1	a parlé de la Centrale Toulnustouc et on revient
2	peut-être dans le mode de gestion de contractuels
3	chez Hydro-Québec. Chez RSW on a appris que vous
4	vous êtes fait comme un peu imposer une
5	coentreprise dans au niveau de la construction
6	de la Centrale de Toulnustouc.

R. Oui, tout à fait. Nous, on aurait...

22

23

24

25

- Q. [971] Je vous donne cinq minutes pour vous expliquer.
- R. Oui, cinq minutes pour m'expliquer. O.K. Mais, 10 rapidement, là, parce que ça... pour pas faire 11 traîner ça non plus. Mais, nous, on n'était pas du 12 tout intéressé à travailler avec Dessau sur ce 13 projet-là. Hydro-Québec était très insistant. Quand 14 je dis « Hydro-Québec », je parle des gens comme 15 monsieur Élie Saheb, entre autres, là, qui était le 16 chef du... du groupe de construction. Dans ce 17 temps-là, il était très insistant pour qu'on 18 s'associe à Dessau. Nous, ça nous convenait pas 19 parce qu'on partageait pas du tout la même culture 20 d'entreprise. 21

On trouvait non plus qu'ils avaient pas du tout les compétences techniques pour faire le travail qui était requis. Alors, il aurait fallu qu'on prenne toute la responsabilité du travail

1	quand même avec la moitié des honoraires puis la
2	moitié du personnel puis Alors, c'était très

très difficile de demander ça à nos ingénieurs de travailler de cette façon-là.

Alors, on a... moi, j'ai travaillé très

fort pour que ce consortium-là soit annulé

éventuellement par Hydro-Québec, ce qui a été fait.

Finalement, on a mis fin au consortium, puis chaque

compagnie s'est faite donner un contrat directement

par Hydro-Québec puis on a chacun travaillé de

notre côté par la suite sur le projet.

- Q. [972] O.K. Alors... mais on a vraiment... quand vous dites « forcé », là, on vous a forcé la main à partir en coentreprise. Est-ce qu'il y avait...
- 15 R. Oui.

12

13

- Q. [973] Est-ce qu'il y avait... pouviez-vous dire non?
- R. Bien, éventuel... à la fin, j'ai réussi à m'en
 sortir, là, mais ça a été très... ça a pris
 beaucoup beaucoup d'efforts pour en arriver à cette
 étape-là parce que c'était très... ils étaient très
 insistants chez Hydro-Québec de... qu'on travaille
 avec Dessau sur ce projet-là.
- Q. [974] Est-ce qu'on vous a dit pourquoi on voulait avoir Dessau sur ce projet-là?

- R. Bien, j'ai posé la question jusqu'à monsieur
- Caillé, il s'en souvenait pas tantôt, mais, moi, je
- me souviens de l'avoir rencontré pour ça à son
- bureau pour lui demander la question puis ma
- réponse était pas très claire quant à moi sur la...
- les raisons de... qu'on travaille avec Dessau sur
- 7 ce projet-là.
- 8 (15:21:33)
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [975] Mais, encore? Mais, encore, tout en étant pas
- 11 clair?
- R. Quelle était la réponse, vous voulez dire?
- Q. [976] Oui. Qu'est-ce qu'on vous donnait comme
- raison qui vous insatisfaisait?
- R. Bien, que... la raison, c'était... c'était pour
- essayer des nouvelles méthodes de faire à Hydro-
- Québec. C'était la raison principale qui nous
- était... qui m'était donnée, essayer des nouvelles
- méthodes de travail.
- Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [977] O.K. Et vous avez... Bon. Vous parlez de la
- compétence... Parce qu'à cette époque-là, c'est
- clair, Toulnustouc, c'est l'élaboration des plans
- d'une centrale.
- 25 R. Oui.

- Q. [978] Ça, c'est votre... votre spécialité.
- 2 R. Oui.
- Q. [979] Est-ce que ça l'était chez Dessau?
- R. Pas du tout, d'après moi, là, mais...
- Q. [980] O.K. Alors, vous deviez entraîner les gens de
- 6 Dessau?
- 7 R. Oui. Ah! Oui, absolument.
- 8 Q. **[981]** O.K.
- 9 LA PRÉSIDENTE :
- Q. [982] Vous avez dit tantôt que Dessau n'avait pas
- la même culture de travail que chez vous. Alors,
- qu'est-ce que vous voulez dire par ça?
- R. Bien, chez RSW on est une entreprise très
- technique, là. La force de la compagnie, c'est
- vraiment la qualité des services techniques qu'on
- peut rendre, l'expertise qu'on a, l'expérience de
- nos employés.
- 18 Chez Dessau, moi, j'avais plutôt
- 1'impression que c'est une entreprise de...
- relationnelle, là. Leur force, c'était les
- relations qu'ils pouvaient développer auprès des
- donneurs d'ouvrage, mais que techniquement ils
- 23 étaient très faibles.
- Alors, les méthodes de gestion n'étaient
- pas les mêmes, puis j'aimais pas la réputation de

- 1 Dessau.
- 2 Me PAUL CRÉPEAU:
- Q. [983] Est-ce qu'il y avait, à votre connaissance,
- est-ce qu'il était question... à l'époque, est-ce
- qu'il y avait des... dans l'air, il était question
- que Dessau fusionne ou achète RSW?
- R. Oui, c'est une des choses qui faisaient que je les
- aimais pas, c'est qu'ils répandaient beaucoup de
- rumeurs sur RSW, de toutes sortes de rumeurs et
- ça... c'était très... très ennuyeux pour... pour
- nous autres.
- 12 Q. **[984]** O.K.
- R. Dont celle-là que... comme des rumeurs qu'on
- fermait, des rumeurs que ils allaient nous acheter,
- toutes sortes de...
- Q. [985] C'est pas nécessairement bon pour la valeur
- 17 d'une entreprise.
- R. Bien, c'est pas nécessairement bon quand on essaie
- d'obtenir des contrats puis que les gens pensent
- qu'on est en train de fermer ou d'être vendue, là.
- Q. [986] Moi, je n'aurai pas d'autre question pour le
- témoin.
- LA PRÉSIDENTE :
- Alors, avant de prendre la pause, je vais vous
- demander si les parties ont des questions à poser.

- 1 Me DENIS HOULE:
- J'en ai pas, Madame.
- 3 Me MICHEL DÉCARY:
- 4 Oui, Madame.
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- Parfait. Combien de temps à peu près, Maître
- 7 Décary?
- 8 Me MICHEL DÉCARY:
- 9 Moins de dix minutes.
- 10 LA PRÉSIDENTE :
- 0.K. Parfait. Alors, nous allons prendre la pause.
- 12 R. Parfait. Merci.
- SUSPENSION DE L'AUDIENCE
- 14 (15:52:29)
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Alors Maître Décary.
- 17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY:
- Q. [987] Bonjour Monsieur Dick. Mon nom est Michel
- Décary, je suis l'avocat du Parti libéral du
- Québec. Saviez-vous que monsieur Bibeau, en tout
- temps, durant les années deux mille (2000), deux
- mille dix (2010), en tout temps, as toujours eu un
- chauffeur personnel à son emploi payé par lui?
- R. Non, je le savais pas.
- 25 Q. [988] Avez-vous remarqué le véhicule dans lequel se

- 264 -

					D ' 1 O
1	1	+ r011177	ait ma	ncialir	Bibeau?

- 2 R. Comme vous voulez dire la marque du véhicule ou des détails.
- Q. [989] Le type de véhicule.
- R. C'est un genre de limousine mais...
- Q. [990] Si je vous disais que, en tout temps, c'était
- une « minivan » et qu'il n'a jamais, vous
- m'entendez, jamais eu accès à une limousine du
- gouvernement, seriez-vous en mesure de nier cela?
- R. Bien, je serais surpris parce que mon souvenir
- c'est que c'était plutôt une limousine mais je peux
- pas vous dire plus que ça.
- Q. [991] Et donc vous dites que vous l'avez vue?
- R. Oui, il était...
- Q. [992] Et que c'était pas une « minivan »; donc
- retenez ça. Le deuxième point, carte d'affaires.
- 17 LA PRÉSIDENTE :
- Maître, je vais surtout vous demander de baisser le
- ton, Maître Décary.
- Me MICHEL DÉCARY:
- Q. [993] Il y a des choses qui sont dites... Carte
- d'affaires. Si je vous disais que monsieur Bibeau
- n'a jamais eu une carte d'affaires indiquant
- « Conseiller du premier ministre », seriez-vous en
- mesure de nier ça?

- 265 -

- R. Bien il m'en a montré une où c'était écrit sensiblement « Conseiller du premier ministre » (inaudible).
- Q. [994] Ça, vous dites qu'il vous en a montré une?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. [995] Où? Où étiez-vous?
- R. C'est une des cinq, six fois que je l'ai rencontré,

 pas la première, c'était après deux mille trois

 (2003) alors, je le sais pas, je me souviens pas

 exactement c'était où. Je pense pas que j'invente

 ce détail-là qu'il m'ait montré une carte.
- Q. [996] Est-ce qu'il serait exact de dire que ce que 12 monsieur Bibeau a fait lors de la première 13 rencontre était de vous demander des contributions 14 pour le Parti libéral du Québec et non, comme l'a 15 laissé entendre maître Crépeau quand il a utilisé 16 le terme « pot-de-vin » ou « commission secrète », 17 c'est-à-dire que de l'argent pourrait être mis dans 18 ses poches? Avez-vous en tout temps compris qu'il 19 demandait des contributions pour le Parti libéral 20 du Québec et non de l'argent pour être mis dans ses 21 poches? 22
- 23 R. Bien, pour répondre à votre question, je vais être
 24 obligé de vous donner une réponse un petit peu plus
 25 longue. Il a très clairement indiqué que une

2

3

4

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- 266 -

contribution dans un comté ça comptait pas pour lui, il fallait que ça soit une contribution qui lui était remise et il s'attendait à des montants de l'ordre que j'ai indiqué tantôt : soixante (60), soixante-dix (70), quatre-vingt mille (80 000).

Moi, mon expérience du domaine des contributions politiques et les, ce que j'en ai entendu dire par différentes personnes dans des cocktails puis d'autres, d'autres occasions, c'est que les gens vont utiliser des prête-noms pour être capables de fournir ces montants-là importants puis qu'ils font ça souvent à travers des sociétésécrans puis, moi, je me suis toujours dit, à travers une société-écran, les gens perdent le contrôle de l'argent, où est-ce qu'il va vraiment, bon, on ne sait plus. Alors quand monsieur Bibeau me dit « Il faut que ça soit remis séparément de ce qu'on met dans les comtés. » vous m'avez posé la question, ma réaction ça a été « Est-ce que c'est vraiment de l'argent qui a aller au PLQ? Ça a fait partie de mes réflexions dans les minutes qui ont suivi ma rencontre quand il a eu quitté mon bureau.

Q. [997] Mais est-ce que monsieur Bibeau ne vous a pas dit expressément, justement, que c'était par des chèques personnels?

- R. Non. Il a pas dit ça.
- Q. [998] Vous êtes-vous plaint... vous connaissez,
- n'est-ce pas, des gens du Parti libéral que vous
- n'avez pas nommés? Est-il exact que vous
- connaissiez le ministre Séquin, le ministre des
- Finances?
- R. Pas personnellement, mais je connais... je connais
- très bien c'est qui, oui.
- 9 Q. [999] Vous êtes-vous plaint à quelqu'un du Parti
- libéral?
- 11 R. Non.
- 12 Q. [1000] Personne?
- 13 R. Non.
- Q. [1001] Vous-même, avez-vous déjà été impliqué dans
- une affaire de commission secrète à l'étranger?
- R. Bien, c'est... je sais à quoi vous voulez référer,
- mais c'était un dossier qui, d'après moi, a été
- monté de toutes pièces pour essayer de me
- discréditer, mais j'ai jamais payé des commissions
- secrètes à l'étranger, c'est pas vrai.
- Q. [1002] Et ça vous a fait très mal, n'est-ce pas
- d'être accusé de commissions secrètes? Et vous
- dites que c'est pas vrai?
- 24 R. Non.
- 25 (15:58:42)

Me PAUL CRÉPEAU :

R. Jamais.

25

1

Madame la Présidente, ça c'est un dossier 2 médiatisé, il y a des sources ouvertes ou il y a... 3 il y a un ingénieur du Québec qui a purgé une peine 4 d'emprisonnement en Libye, si je me souviens bien et je sais qu'il y a des débats civils parce que vous vous souvenez qu'on l'a déjà mentionné que des 7 débats civils, il y en a eu encore il y a quelques 8 mois sur les fins fonds de cette histoire-là mais qui ne concernent pas un contrat de construction au 10 Québec, c'est quelque chose qui s'est passé à 11 l'étranger qui concerne des paiements de pots-de-12 vin avec un militaire dans un pays où il y a une 13 dictature. Alors, je ne sais pas, mais je pense que 14 c'est pas pertinent avec les travaux de la 15 Commission. On pourra jamais voir la... la fin, le 16 fond de cette affaire-là ici parce qu'il y a déjà 17 des débats civils devant les tribunaux. 18 LA PRÉSIDENTE : 19 Mais on peut certainement, aux fins de la 20 crédibilité de monsieur Dick, et je pense que c'est 21 ce que monsieur... Maître Decary veut savoir, si 22 monsieur Dick lui-même a payé des pots-de-vin à un 23 soldat ou pas ou... 24

- 269 -

Q. [1003] ... s'il a été impliqué dans cette histoirelà.

R. Bien, on a été impliqué indirectement, mais on n'a 3 jamais remis des pots-de-vin à qui que ce soit. On 4 n'a jamais été inquiété dans cette affaire-là, ni par le gouvernement algérien, ni par le gouvernement du Canada. On a continué d'avoir des contrats avant, après, avec les intervenants là-8 bas.

> Monsieur Demers qui était très fâché contre nous a essayé de... d'inventer une histoire abracadabrante parce que lui a fait plusieurs années de prison là-bas mais c'est... c'est malheureux, là, mais c'est... c'est juste de la vengeance de sa part ou je sais pas quoi, là. Me MICHEL DECARY :

- Q. [1004] Et c'est à ce même monsieur Bibeau que vous êtes allé voir une occasion pour avoir ses conseils en rapport avec une autre affaire?
- R. C'est pas des conseils. Je voulais qu'il m'indique, 20 21 de mémoire...
- Q. [1005] C'est ce que vous avez dit. 22

10

11

12

13

14

15

16

17

18

- R. ... je voulais qu'il m'indique à qui je pourrais 23 m'adresser au gouvernement dans un dossier. 24
- Q. [1006] Et puis il vous a aidé? 25

R. Mon souvenir c'est que non, ça... il m'a pas aidé

comme tel. C'est pas qu'il voulait pas m'aider,

mais ça... ça a été stérile cette... cette

rencontre-là, ça a pas... ça a pas rapporté quelque

5 chose.

- Q. [1007] Vous saviez que les autres sociétés de génie
- versaient, faisaient des sollicitations à
- 1'intérieur des bureaux puis versaient, comme on
- 1'a entendu ici, versaient des contributions aux
- partis politiques, n'est-ce pas? Vous étiez au
- 11 courant de ça?
- R. Bien, on était au courant... vous savez, les gens
- s'en vantent pas puis on reçoit pas des relevés de
- ca non plus, là. Alors, on entend des choses dans
- des cocktails, on rencontre des gens, mais c'est
- beaucoup des... des rumeurs. J'ai jamais su
- exactement ce qui se passait dans aucune compagnie.
- 18 Q. **[1008]** Bien Monsieur...
- 19 R. Des fois, on avait des anciens employés qui
- venaient de chez Dessau, qui venaient de chez SNC
- puis qui nous disaient : « Ah, bien là-bas ça se
- fait comme ça, ça se fait comme ci. » Mais tu sais,
- c'est pas des... ça dépend ce que vous appelez par
- « connaître », là.
- 25 Q. [1009] Et monsieur Bibeau lui-même vous avait dit

- 271 -

- que d'autres sociétés versaient des sommes?
- 2 R. Oui.
- Q. [1010] Vous avez parlé de soixante (60), soixante-
- dix (70), quatre-vingts (80)?
- 5 R. Oui.
- Q. [1011] Doutiez-vous de ça?
- R. Oui, je doutais un petit peu, tout ce que monsieur
- Bibeau m'a dit, ça me semblait tellement sortir de
- 9 l'ordinaire par rapport aux conversations que
- j'avais eues avant, entre autres avec des gens du
- Parti libéral du Québec puis de d'autres partis en
- rapport à du financement politique que dans
- 1'ensemble, j'avais beaucoup d'inconfort avec ce
- monsieur Bibeau. Et je tenais pas beaucoup à me
- compromettre avec... en faisant des affaires avec
- lui. Alors...
- Q. [1012] Et je comprends que c'est arrivé une fois,
- qu'il y en a plus jamais été question?
- 19 R. Exact.
- Q. [1013] Et je reviens sérieusement, vous avez su ce
- que c'était d'être accusé en rapport avec une
- commission secrète que vous dites ne pas exister.
- Avez-vous sérieusement pensé que Marc Bibeau
- voulait de l'argent pour lui, pour mettre dans ses
- poches?

- 272 -

- R. Bien, je comprenais pas parce que je savais que 1 c'était un homme qui était à l'aise 2 financièrement...
- Q. [1014] Ma question est claire. Oui ou non?
- R. Bien ma réponse, je vais vous la donner au complet, là. Ma réponse c'est je trouvais ça... je comprenais pas le personnage. Et effectivement, je doutais de... je vous ai dit tantôt, c'était des... 8 des pensées que j'ai eues, c'est des... des choses qui ont influencé mes actions dans cette affaire-là 10 mais j'avais pas de certitude sur rien. Et il y a 11 des choses que je trouvais illogiques dans ce que 12 monsieur Bibeau faisait qui était... puis je 13 comprenais pas qu'il... je comprenais pas ce qu'il 14 disait, ça me semblait pas fonctionner d'un bout à 15 l'autre et effectivement, je trouvais ça curieux 16 tout ça, là. Ça... il est conseiller du Premier 17 Ministre, il veut de l'argent pour les partis, il 18 veut de l'argent pour le parti, l'argent qu'on 19 donne dans les comtés ça compte pas, il faut que ça 20 soit séparé. Il sait bien que c'est du financement, 21 ça se fait pas auprès des entreprises. C'est ça 22 qu'il veut faire. Ça... ça fonctionnait pas très 23 bien son histoire. Moi ça me dérangeait beaucoup. 24 Alors c'est... c'était ça ma position par rapport à 25

- 273 -

		-			
1		- 1	u.	٦.	
- 1			u.	_	

- Q. [1015] Et par la suite, donc il n'en a pas été
- question?
- 4 R. Non.
- Q. [1016] Et vous... vous l'avez vu une ou deux ou
- trois fois, vous avez dit même tout à l'heure cinq,
- 7 six fois?
- R. Oui, parce qu'il y a eu la réception chez lui puis
- j'ai une fois, je me souviens, j'ai eu un... ils
- ont eu un cocktail de financement, je pense, pour
- monsieur Séguin, justement. Puis on discutait, on
- avait parlé des politiques, les PPP commençaient
- dans ce temps-là puis monsieur Bibeau était là pour
- faire participer au débat. Puis je l'ai rencontré à
- ce moment-là.
- Q. [1017] Donc toutes ces fois, il en a jamais été
- 17 question?
- 18 R. Non. Seulement la première rencontre.
- 19 Q. [1018] Pas d'autres questions.

20

21 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

- LA PRÉSIDENTE :
- Merci. Est-ce que d'autres parties veulent poser
- des questions? Non? Bon, alors comme il est quatre

- 274 -

1	heures cinq (4h05), nous allons je comprends,
2	Maître Crépeau, que le prochain témoin n'est pas
3	Me PAUL CRÉPEAU :
4	N'est pas on m'a dit qu'il était pas ici cet
5	qu'il attendait l'appel, mais qu'il est pas ici.
6	LA PRÉSIDENTE :
7	O.K. Alors donc, comme il est quatre heures cinq
8	(4h05), nous allons suspendre aujourd'hui et nous
9	allons reprendre demain matin.
10	
11	AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 10 SEPTEMBRE 2014
12	

1	
2	SERMENT
3	Nous, soussignées, DANIELLE BERGERON et ROSA
4	FANIZZI, sténographes officielles, certifions que
5	les pages qui précèdent sont et contiennent la
6	transcription fidèle et exacte de l'enregistrement
7	numérique, le tout hors de notre contrôle et au
8	meilleur de la qualité dudit enregistrement.
9	
10	Le tout conformément à la loi.
11	
12	Et nous avons signé,
13	
14	
15	
16	
17	Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)
18	Sténographe officielle
19	
20	
21	
22	
23	Rosa Fanizzi (Tableau #296989-1)
24	Sténographe officielle